

RDN

Avenir de la guerre et ses mutations (suite)

*« À la guerre, c'est celui qui doute qui est perdu :
on ne doit jamais douter. »
Ferdinand Foch*

Revue Défense Nationale

Mensuel - Avril 2020



Une mutuelle forte pour un avenir *plus sûr*

La différence Unéo

PRÉVOYANCE-MILITAIRE

*La protection à la hauteur des risques de votre métier
pour maintenir votre niveau de vie et celui de votre famille!*

Jusqu'à 750 000 € de capital en cas d'invalidité lourde²

Un capital décès pour mettre vos proches à l'abri

Des services d'assistance intégrés pour vous accompagner³

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'**UNEOPOLE**
la communauté
sécurité défense

Unéo, la mutuelle
des forces armées
TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES
Référéncée
Ministère des Armées



Santé
Prévoyance
Prévention
Accompagnement social



Votre force mutuelle

La différence Unéo sur groupe-uneo.fr et au 0970 809 000*



Éditorial

Dans mon précédent éditorial, j'évoquais la surprise stratégique de l'épidémie du coronavirus – désormais appelé Covid-19 – qui commençait à déstabiliser la Chine, mais aussi les échanges liés à la mondialisation. J'étais encore loin de la réalité d'aujourd'hui avec cette pandémie généralisée dont les conséquences – déjà dramatiques – sanitaires, économiques, politiques, sociétales et stratégiques sont encore difficiles à imaginer, tant le Covid-19 va bouleverser notre vie et nous obliger à réfléchir au monde que nous voulons.

Monde aujourd'hui marqué par le rapport de force, la volonté de puissance et le rejet du multilatéralisme par certains États. Monde où l'instabilité est devenue la règle avec le risque du chacun pour soi, en excitant les nationalismes.

D'où le besoin pour la France d'assumer avec détermination sa défense et de proposer un projet européen ambitieux pour que le « vieux » continent ne devienne pas la proie de vautours affamés et prompts à vouloir la désunir. Il y a là d'ailleurs une coïncidence historique avec le 80^e anniversaire de l'année 1940, dont le traumatisme reste vivace, qui doit nous inciter à réfléchir à nouveau « stratégiquement ».

Le discours du président Emmanuel Macron sur notre stratégie de défense et de dissuasion vient ici opportunément rappeler ces fondamentaux – parfois négligés – et ouvre ce numéro qui, même s'il ne traite pas de la pandémie, colle avec ces exigences géopolitiques qui sont devant nous.

Ainsi, nous poursuivons l'étude de l'avenir de la guerre et de ses mutations. Car celle-ci, de plus en plus hybride et dissymétrique, ne cesse de muter – tel un virus – et de fragiliser notre environnement stratégique, d'où le besoin d'anticiper et de se donner les moyens de l'affronter avec de nouvelles données obligeant également à construire une réflexion éthique sur ces nouveaux enjeux. La place de l'Homme est désormais en jeu tandis que les espaces de conflictualité s'élargissent et englobent de nouveaux domaines dont le cyber. La crise actuelle l'illustre d'ailleurs avec la tentative pour certains d'accroître l'anxiété de nos sociétés en manipulant l'information avec les *fake news* dont l'effet déstabilisateur est immédiat.

C'est d'ailleurs ce qui ressort des « Entretiens de Gouvieux » avec l'expression d'une crise de l'intelligence au sein de notre monde. Tout s'est accéléré au nom de la performance, de la rentabilité et de l'individu... au risque de fracturer nos sociétés et de remettre en cause le vivre ensemble au nom d'un individualisme érigé en mode de fonctionnement et d'un découplage entre les élites et leurs citoyens. À l'heure de la crise que nous vivons, ces textes sont particulièrement éclairants et prémonitoires et ne peuvent que nous inciter à remettre les pendules à l'heure et comprendre que le progrès n'est pas que technique ou matériel ; il est aussi philosophique et spirituel. D'où l'importance de la notion d'engagement et de service, qui est aujourd'hui plus que jamais nécessaire et qui doit être reconnue à sa juste valeur par la nation et donc l'État.

En cette période de basculement du monde, plus que jamais, il importe de prendre le temps de l'analyse et de la réflexion, en affrontant notre passé pour mieux préparer l'avenir, à condition que celui-ci soit souhaité et non imposé.

Jérôme Pellistrandi - *Rédacteur en chef*

Sommaire

AVRIL 2020

5 **Préambule - Stratégie de défense et de dissuasion**

EMMANUEL MACRON

Le président de la République a présenté, à l'École militaire, devant les autorités de l'État et les stagiaires de l'École de guerre les enjeux stratégiques actuels et de demain autour de la dissuasion nucléaire. La France doit rester déterminée à assumer ses responsabilités pour maîtriser son destin au sein d'une Europe plus unie.

Avenir de la guerre et ses mutations (2^e partie)

25 **Cyberespace : la guerre a commencé**

PHILIPPE DE MONTENON

La cyberguerre n'est pas virtuelle, elle est bien réelle et concerne tous les secteurs d'activité, pouvant mettre à mal notre souveraineté. Elle est une priorité clairement affirmée par la France qui y consacre des moyens conséquents et continuera à y investir afin de préserver une supériorité numérique pour agir en toute liberté.

32 **L'Homme augmenté sera-t-il la clef de la supériorité opérationnelle ?**

CHRISTIAN DUBOIS

Certains experts, notamment en Asie, voient en l'Homme augmenté une clef pour gagner la bataille. Ce serait une impasse éthique et opérationnelle. Car c'est avec une formation morale, physique et responsable, que le soldat de demain pourra affronter l'adversité, en s'appuyant sur une approche réaliste de la guerre future.

39 **Quelles limites éthiques à l'augmentation du combattant ?**

OLIVIER PINARD-LEGRY – GÉRARD DE BOISBOISSEL

Les progrès technologiques, biologiques et génétiques peuvent modifier et améliorer les performances de l'individu et du soldat. L'idée du « soldat augmenté » est un sujet de recherches, mais aussi de réflexions éthiques. Si le ministère des Armées y travaille, il s'est imposé un cadre juridique et légal rigoureux.

47 **Demain des opérations collaboratives ?**

THIBAUT FOUILLET

L'irruption du numérique bouleverse la conception et la conduite des opérations. L'infovalorisation arrive à maturité pour préparer le combat collaboratif, transformant les modes tactiques et accélérant le tempo opératif. Toutefois, la question des ressources humaines et capacitaires demeure essentielle pour parvenir à ce modèle.

53 **La lutte anti-sous-marine (ASM)**

FRANCK MAIRE

Les flottes de sous-marin doivent s'analyser sous un angle quantitatif certes, mais surtout qualitatif avec les capacités opérationnelles. Si des pays y ont renoncé, d'autres développent leur sous-marine avec des ambitions ouvertement affichées. De fait, le sous-marin a un bel avenir et fera l'objet d'une course à l'armement.

59 **Bâtir le meilleur des mondes possibles**

HERVÉ PIERRE

Le général André Beaufré (1902-1975) a eu une carrière militaire très riche avec de hautes responsabilités et a été un penseur de la stratégie. Sa contribution à la prospective mérite d'être connue et étudiée, car elle s'appuie à la fois sur l'expérience, le pragmatisme et l'analyse des possibles, permettant de dégager des probables.

65 **Nous vivons une crise spirituelle**

YANN BOISSIÈRE

Notre société basée sur l'intelligence, les problèmes appelant des solutions et le recours à la technique est en crise, d'ordre spirituel. Nous sommes incapables de distinguer ce qui constitue les biens communs. Il est urgent de reprendre la maîtrise du temps et réfléchir à ce qui est réellement important, d'où le besoin du spirituel.

70 **L'engagement**

RICHARD LIZUREY

L'engagement, c'est la volonté de servir et participer collectivement à une mission. L'engagement militaire en est une forme particulière de dévouement vis-à-vis de la nation. Celle-ci doit alors le reconnaître et le valoriser. Cela exige également de donner du sens à la mission ; c'est alors la responsabilité du chef.

76 **Retrouver du sens dans l'innovation pour servir le progrès**

MURIEL TOUATY

Le lien social est fragilisé par l'*hubris* individuel au détriment du vivre ensemble. Les innovations et le progrès doivent être mis au service de l'Humain et non l'inverse, d'où le besoin de réfléchir sur la notion de progrès. Et donc de reprendre la main pour un futur souhaité et non imposé.

79 **Un univers aux tensions multiples en crise perpétuelle de plus en plus forte ?**

LANSANA KOUYATE

Depuis l'effondrement du bloc soviétique, malgré une période de stabilité, les crises se sont succédé, créant de l'instabilité et exacerbant les tensions, tout en suscitant les inquiétudes et la montée des nationalismes. Il faut mieux prévenir ces crises, à condition de regarder la réalité en face et de ne pas nier les menaces de demain.

Approches régionales

83 **Les forces armées turques face aux nouveaux défis stratégiques**

ANA POUVREAU

Les ambitions du président Erdogan sont d'ordre géopolitique avec une volonté affichée pour une Turquie puissante régionale. Les forces armées sont engagées sur de nombreux théâtres, alors même que les purges consécutives à la tentative de *putsch* du 15 juillet 2016 ont affaibli le commandement et atteint le moral des officiers.

89 **L'Afghanistan, état de guerre permanent**

FRANÇOISE HOSTALIER

Depuis son indépendance en 1919, l'Afghanistan n'a connu qu'un état de guerre sur fond de rivalités ethniques, et la violence s'est accrue en 1979. De plus, les États-Unis, en intervenant après le 11 septembre 2001, ont répété les erreurs des Soviétiques en imposant un modèle politique contraire à la société afghane.

Approches historiques

99 **Les chars dans la bataille de France**

MARC CHASSILLAN

La bataille de France a mis à l'épreuve notre doctrine d'emploi des chars qui n'avaient rien à envier aux Panzer de la *Wehrmacht*. Les R35, H35 ou B1 ont été efficaces, contrairement à la légende noire. La vraie défaite a été celle du haut commandement français incapable d'anticiper et de réagir face à la percée de Sedan.

105 La guerre froide gagnée sous les mers (1946-1989)

HUGUES EUDELINÉ

La guerre froide a eu une dimension sous-marine particulièrement intense, bien que peu connue. La supériorité technologique américaine a été considérable, même si l'URSS a pu bénéficier notamment de renseignements issus de ses réseaux d'espions aux États-Unis. Cet affrontement silencieux a largement affaibli Moscou.

117 Plaidoyer pour l'Empereur

MICHEL KLEN

Il est de bon ton de dénigrer l'œuvre de Napoléon comme s'il incarnait une France culpabilisante. Or, ce n'est pas le cas et l'Empereur a su à la fois achever la Révolution en consolidant ses acquis et a été un génie de la stratégie militaire. D'où le paradoxe que Napoléon est désormais plus admiré à l'étranger que chez nous.

Chronique

123 Histoire militaire - La soviétisation des États baltes et la Pologne orientale (1939)

CLAUDE FRANÇ

L'URSS a su manœuvrer en 1939-1940, d'une part face à l'Allemagne avec le pacte de non-agression, d'autre part avec Londres et Paris en s'octroyant après la défaite de la Pologne une part du butin et en annexant les pays baltes. Staline a pu élargir son empire avec brutalité. D'où des cicatrices pas encore résorbées 80 ans après.

Recensions

127 Pierre Montagnon : *L'Honneur, pas les honneurs – Mémoires, tome II – Le Soviet des capitaines*

James Stavridis : *Sailing True North: Ten Admirals and the Voyage of Character*

Claire Sotinel, Catherine Virlovet (dir.) : *Rome, la fin d'un empire – De Caracalla à Théodoric*

En raison des événements liés au Coronavirus, le bouclage de ce numéro n'a pas eu lieu dans les conditions habituelles. Nous espérons toutefois que vous l'apprécieriez ainsi.

LES PROFESSIONNELS DE LA DÉFENSE NOUS FONT CONFIANCE. ET POURQUOI PAS VOUS ?

-10%⁽¹⁾

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

POUR LES ADHÉRENTS UNÉO

-20%⁽²⁾

SUR VOTRE ASSURANCE
AUTO, HABITATION,
OU ACCIDENTS & FAMILLE

Retrouvez nos offres
sur gmf.fr/defense

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Pascal,
militaire.



« Cette solution
est pensée
et développée
pour protéger
les militaires
et leur famille. »

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS de mars 2019.

(1) Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'Armée, la 1^{ère} année, à la souscription d'un contrat d'assurance AUTO PASS, valable jusqu'au 31/12/2020. Offre non cumulable avec toute offre en cours. (2) Réduction appliquée la 1^{ère} année pour toute souscription entre le 01/01/2020 et le 31/12/2020 d'un 1^{er} contrat AUTO PASS ou habitation DOMO PASS ou Accidents & Famille en tant qu'adhérent Unéo (mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 503 380 081). Offre valable une seule fois et non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Les conditions, garanties et limites de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS et Accidents & Famille ainsi que les conditions de nos offres sont disponibles en agence GMF. Les Conditions Générales et les Conventions d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

La RDN en ligne

80 ans de débat stratégique à portée de clics

L'édition mensuelle

Découvrez le dernier numéro : couverture, éditorial, sommaire avec résumés, abstracts. En cliquant sur les articles des revues de 2014 à aujourd'hui, vous pouvez lire les trois premiers paragraphes.

Commandez-le en version papier ou numérique (16 € et 20 € pour les plus importants) ou abonnez-vous.

Et si quelques articles vous intéressent, optez pour les « Crédits articles » (onglet « Boutique ») sans limite de durée : 3 € l'unité, 20 € les 10, 35 € les 20 ou 75 € les 50.

La Tribune

Du mardi au vendredi, retrouvez des analyses inédites centrées sur l'actualité ou en prolongement des réflexions de l'édition mensuelle.

En accès libre pendant un mois puis payantes. Plus de 1 100 articles depuis 2010.

Le Florilège historique

Si vous aimez l'histoire, cette rubrique est pour vous : chaque lundi, nous vous proposons un ancien article lié à un événement passé et replacé dans son contexte. Pour (re)découvrir l'analyse de l'époque, les faits et les conséquences. En accès libre : 435 articles (plus de 5 500 pages) depuis 2012.

Les Cahiers

À la demande de partenaires extérieurs, ou en développement interne, la RDN vous propose depuis 2010 des hors-séries rassemblant des articles inédits sur une thématique particulière ou compilant la production d'un auteur.

Certains sont téléchargeables gratuitement, d'autres sont mis en vente selon leur disponibilité (consultez les sommaires avant l'achat, papier ou numérique).

Les Brèves

Au sein des Actualités, découvrez une courte analyse illustrée d'un événement récent touchant les questions de défense ou d'une étape majeure dans l'armement.

En accès libre.

Les e-Recensions

Des notes de lecture d'ouvrages qui viennent de paraître.

En accès libre.

Les Repères

Mensuels, ils rassemblent les grandes informations du moment sur les questions de défense.

Réservés aux membres du CEDN (cotisation – 15 € – ou auteur).

Et si vous cherchez :

- Des articles sur un **thème précis** ? Utilisez le **moteur de recherche** en haut à droite.
21 791 articles dont 4 564 gratuits.
- Des **anciens numéros** ? Les sommaires des 828 numéros depuis mai 1939 sont consultables dans la **Bibliothèque**.
- Un **auteur** en particulier ? Vous trouverez sa production dans la **Bibliothèque**.
- Les modalités pour nous **envoyer un article** ? Allez dans l'onglet « RDN », la page « Contact » vous renseignera.

Abonnés et membres du CEDN *, retrouvez vos numéros acquis depuis janvier 2019

1^{re} étape : créer son compte et/ou se connecter

Nous mettons à jour vos informations (n° d'abonné et dates d'abonnement)

2^e étape : cliquez dans « Mon espace » puis « Mes revues »

3^e étape : lisez et feuillotez en cliquant sur la couverture
ou téléchargez vos revues

Revue Défense N@tionale
La revue du débat stratégique

Rechercher sur tout le site...

LA REVUE « RDN » BOUTIQUE BIBLIOTHÈQUE LA RDN LIENS UTILES BONJOUR JÉRÔME MON ESPACE DÉCONNEXION

Accueil Mon espace Mes revues

Mes revues

Vous trouverez ci-dessous, les revues au format PDF pour lecture, liées à votre abonnement et/ou vos achats.
Votre abonnement prend fin le **31 décembre 2020**.
Pour les abonnés, la bibliothèque met à disposition les numéros acquis à partir de l'année 2019.

N° 828 Mars 2020 Télécharger	N° 827 Février 2020 Télécharger	N° 826 Janvier 2020 Télécharger	N° 825 Décembre 2019 Télécharger	N° 824 Novembre 2019 Télécharger	N° 823 Octobre 2019 Télécharger
N° 822 Été 2019 Télécharger	N° 821 Juin 2019 Télécharger	N° 820 Mai 2019 Télécharger	N° 819 Avril 2019 Télécharger	N° 818 Mars 2019 Télécharger	N° 817 Février 2019 Télécharger
N° 816 Janvier 2019 Télécharger					

* « Abonné numérique » ou « abonné papier + membre du CEDN ».

L'histoire racontée par des géants

Le musée des blindés de Saumur



Le musée des blindés est l'un des 5 plus grands au monde sur le sujet et est l'un des principaux musées de l'Armée de terre. Sa collection compte 750 engins dont 200 exposés. Ces témoins de l'histoire représentent 17 nations, de la Première Guerre mondiale à nos jours.



L'origine de la collection date de 1965, lorsque le ministre de la Défense crée à Saumur le Centre de documentation des engins blindés (CDEB) ; sa mission est de « rassembler, conserver et présenter les blindés présentant un intérêt historique, technique et éducatif ». L'accès est alors réservé aux militaires.

Cependant, la notoriété de la collection croît rapidement, d'autant plus qu'elle abrite de plus en plus de véhicules. En 1977, une association de loi 1901 est fondée pour gérer ce qui devient un musée ouvert au grand public. Il s'agit de l'Association des amis du musée des blindés (AAMB). Elle est devenue l'AAMBC avec la gestion du musée de la Cavalerie, installé dans la même ville.

Une des spécificités du musée est de maintenir une centaine de ses véhicules en capacité de se déplacer avec leur moteur d'époque. Un atelier est animé par quatre ouvriers d'État qui travaillent toute l'année pour restaurer et entretenir ce patrimoine très particulier.

La collection du musée participe ainsi fréquemment à des présentations dynamiques, à l'occasion de grands événements comme Rétromobile, à Paris, ou de commémorations. Ainsi, le 14 juillet 2017, à l'occasion du centenaire de l'engagement des premiers chars français, les deux blindés les plus anciens de la collection descendirent les Champs-Élysées par leurs propres moyens.



Musée des
BLINDÉS
Saumur

Adresse : 1043 route de Fontevraud, 49400 Saumur

Contacts : 02 41 83 69 95

Ouvert tous les jours sauf les 1^{er} janvier et 25 décembre

Site : www.museedesblindes.fr

Courriel : museedesblindes@wanadoo.fr

Stratégie de défense et de dissuasion *

Emmanuel Macron

| Président de la République.

C'est un réel plaisir pour moi de me trouver aujourd'hui parmi vous au sein de cette prestigieuse École de Guerre qui a formé tant de nos chefs militaires. Aussi curieux que cela puisse paraître, aucun chef de l'État n'est revenu ici depuis Charles de Gaulle. C'est d'ailleurs devant vos lointains prédécesseurs, aux premiers jours de la V^e République, dans un discours resté fameux, que le général de Gaulle avait annoncé le 3 novembre 1959, il y a maintenant soixante ans, la création de ce qu'il avait alors appelé la « force de frappe ».

Le contexte stratégique a évidemment depuis profondément évolué et il me paraît important de venir partager avec vous, qui allez être appelés dans les prochaines années aux plus hauts postes de nos armées, quelques réflexions sur les fondamentaux de notre stratégie de défense.

Il n'est pas besoin ici de rappeler que « la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens » comme le disait un auteur dont la fréquentation est recommandée sur ces bancs. C'est donc, pour reprendre votre dialectique militaire, à une analyse de situation, c'est-à-dire l'analyse du monde tel qu'il est et non du monde tel qu'on aimerait qu'il soit, que je voudrais aujourd'hui procéder avec vous, avant de vous exposer mon idée de manœuvre en tant que chef des armées.

L'état du monde, je l'ai à plusieurs reprises déjà décrit tel que je le vois, et je dois dire que je partage avec l'écrivain Amin Maalouf le constat d'un dérèglement du monde et, je le cite : « l'inquiétude d'un adepte des Lumières, qui les voit vaciller, faiblir, et, en certains pays, sur le point de s'éteindre ». La dernière décennie que nous venons de vivre a vu les équilibres stratégiques, politiques, économiques, technologiques, énergétiques et militaires, largement remis en cause et nous voyons aujourd'hui poindre à nouveau ce qui pourrait mettre à mal la paix acquise après tant de drames sur notre continent. Alors que les défis globaux auxquels notre planète est confrontée devraient exiger un regain de coopération et de solidarité, nous faisons face à un délitement accéléré de l'ordre juridique international et des institutions qui organisent les relations pacifiques entre États. Ces phénomènes ébranlent le cadre de sécurité global et affectent, directement ou indirectement, notre

Discours devant les stagiaires de la 27^e promotion de l'École de Guerre, le 7 février 2020.

stratégie de défense. Les risques, les menaces, se sont accrus et diversifiés. Leurs effets se sont accélérés, rapprochés de nous, jusqu'à nous toucher directement pour certains.

Au lendemain de mon élection, la lutte contre le terrorisme a été ma première priorité. Elle le restera, car un certain nombre de groupes terroristes se sont déclarés eux-mêmes comme nos ennemis. L'ennemi, c'est une menace qui se concrétise. Le califat territorial de *Daech* a depuis été détruit, mais les réseaux et l'idéologie terroriste djihadiste, alimentés au terreau des États faillis, continuent à chercher des failles dans nos sociétés, matérialisant l'existence d'un *continuum* entre la défense et la sécurité. Pourtant, il serait naïf et inconséquent de notre part de limiter l'ensemble des problématiques de défense et de sécurité à une seule menace, si prégnante soit-elle. En réalité, alors que nos concitoyens et nous-mêmes nous focalisons à juste titre sur la lutte antiterroriste, dans le même temps, le cours du monde continue de changer sous nos yeux. Nous sommes ainsi chaque jour confrontés aux conséquences de la mondialisation, directes ou indirectes, sur notre souveraineté et notre sécurité.

La maîtrise des ressources et des flux, qu'ils soient matériels ou immatériels, constitue le ferment de nouvelles stratégies de puissance. La haute mer, les espaces aériens et exo-atmosphériques, le numérique, ces espaces communs qui s'interpénètrent et complexifient notre compréhension des enjeux, deviennent ou redeviennent des terrains de rapports de force et parfois de confrontation. Par leur dispersion géographique, leur simultanéité, leur complexité, ces évolutions étendent *de facto* le champ et les modalités des confrontations interétatiques possibles. Elles sont les symptômes au fond d'une époque de profondes ruptures que nous sommes en train de vivre.

La première rupture est d'ordre stratégique. Une nouvelle hiérarchie des puissances se dessine, au prix d'une compétition stratégique globale, désinhibée, porteuse pour l'avenir de risques d'incidents et d'escalade militaire non maîtrisée. Plusieurs tendances lourdes, prévisibles, sont à l'œuvre.

- D'abord, la compétition globale engagée entre les États-Unis et la Chine est aujourd'hui un fait stratégique avéré, qui structure et structurera dorénavant les relations internationales.

- Ensuite, la stabilité stratégique en Europe nécessite davantage que le confort d'une convergence transatlantique acquise avec les États-Unis. Notre sécurité dépend donc de notre capacité à nous investir de manière plus autonome à l'égard de notre voisinage à l'Est comme au Sud.

- Enfin, la frontière entre compétition et confrontation, qui nous permettait de distinguer le temps de paix du temps de crise ou de la guerre, est aujourd'hui profondément diluée. Elle laisse place à de multiples zones grises où, sous couvert d'asymétrie ou d'hybridité, se déploient des actions d'influence, de nuisance voire d'intimidation, qui pourraient dégénérer.

Ces tendances lourdes ne peuvent être ignorées, par nous-mêmes, par l'ensemble des Européens, alors même que d'autres puissances sont engagées dans des programmes de réarmement, y compris nucléaire, et que ces dernières années ont été marquées par une accélération de ces programmes. Dans ce domaine, la multipolarité nucléaire actuelle n'a rien de comparable avec la logique qui prévalait lors de la guerre froide. Contrairement à la France et à ses alliés, certains États optent sciemment pour des postures nucléaires opaques, voire agressives, incluant une dimension de chantage ou de recherche du fait accompli. Les équilibres dissuasifs entre puissances sont ainsi devenus plus instables.

Avec la prolifération des missiles aux technologies plus avancées, nous sommes également confrontés à une situation inédite où des puissances régionales sont, ou vont être, en mesure de toucher directement le territoire de l'Europe. Enfin, le tabou de l'usage des armes chimiques a été brisé à de multiples reprises en Syrie, en Malaisie et jusqu'en Europe même. À l'évidence, cette rupture stratégique rendra encore plus exigeantes les conditions de nos engagements militaires futurs. En particulier, lorsqu'elles seront engagées pour décourager des agresseurs potentiels ou pour augmenter le coût de leurs actions, nos armées devront faire face à un durcissement sensible de leur environnement opérationnel.

La deuxième rupture est d'ordre politique et juridique. Je l'évoquais il y a un instant en creux dans mon introduction : c'est la crise du multilatéralisme et le recul du droit face aux rapports de force. L'idée même d'un ordre multilatéral fondé sur le droit, où le recours à la force est régulé, où les engagements sont respectés, où les droits créent des obligations qui s'appliquent à tous, cette idée-là est profondément remise en cause aujourd'hui. Cette déconstruction des normes internationales s'inscrit dans une logique assumée de compétition, où seules primeraient la loi du plus fort, la réalité du rapport de force. Les plus cyniques vont jusqu'à se draper dans la légalité et un attachement de façade à l'ordre international, pour mieux les violer en toute impunité.

Ces attitudes posent évidemment des questions fondamentales à nos démocraties. Pouvons-nous être les seuls à accepter de respecter les règles du jeu, les seuls dont la signature sur les engagements internationaux aurait encore une valeur ? Serait-ce aujourd'hui devenu une coupable naïveté ? La réalité c'est que ces enjeux restent essentiels pour l'immense majorité des États-membres des Nations unies, pour lesquels le droit est protecteur et stabilisateur et qui aspirent à un ordre international qui renforce la sécurité et la paix. Aucun peuple ne peut trouver son intérêt dans l'affaiblissement du caractère universel des droits de l'Homme. Aucun peuple ne peut trouver son intérêt dans la remise en cause de l'autorité du droit international humanitaire, ou celle des différents régimes de non-prolifération, ou de la convention sur le droit de la mer ou encore du traité de l'espace.

L'Europe elle-même est directement exposée aux conséquences de cette déconstruction. Regardons la situation actuelle : depuis le début des années 2000,

c'est en effet l'ensemble de l'architecture de sécurité en Europe, difficilement bâtie après 1945 durant la guerre froide, qui s'est trouvé progressivement fissuré, puis sciemment déconstruit brique par brique. Après le blocage des négociations sur les armements conventionnels, la fin, en 2019, du traité sur les forces nucléaires intermédiaires est le symbole de ce délitement. Les Européens doivent aujourd'hui collectivement prendre conscience que, faute de cadre juridique, ils pourraient rapidement se trouver exposés à la reprise d'une course aux armements conventionnels, voire nucléaires, sur leur sol. Ils ne peuvent pas se cantonner à un rôle de spectateurs. Redevenir le terrain de la confrontation des puissances nucléaires non européennes ne serait pas acceptable. En tout cas, je ne l'accepte pas.

Enfin, *la troisième rupture est technologique*. La technologie est en effet à la fois un enjeu, un perturbateur et un arbitre des équilibres stratégiques. Le déploiement de la 5G, le *cloud* pour stocker les données, ainsi que les systèmes d'exploitation sont aujourd'hui des infrastructures stratégiques dans le monde contemporain. Nous avons sans doute ces dernières années trop souvent considéré qu'il s'agissait là de solutions commerciales, de sujets simplement industriels ou marchands, alors que nous parlons là d'infrastructures stratégiques pour nos économies évidemment et pour nos armées.

L'émergence de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle, les applications de la physique quantique ou encore la biologie de synthèse, est porteuse de nombreuses opportunités, mais également source de futures instabilités. Porteur d'innovations sans limite, le numérique innerve tous les milieux physiques. Devenu lui-même un champ de confrontation à part entière, sa maîtrise exacerbe les rivalités entre puissances, qui y voient un moyen d'acquérir la supériorité stratégique. Il offre également des possibilités inédites de surveillance de masse des populations, d'exercice d'un autoritarisme numérique. En temps de crise, ces ruptures technologiques mettront davantage sous tension nos capacités d'analyse, de décision, tiraillées entre exhaustivité, véracité et réactivité. En ce sens, elles augmentent les risques de dérapage et appellent à la mise en place de mécanismes de déconfliction, robustes et transparents.

Vous le voyez, les grandes ruptures de ce monde nous obligent à penser sans tabou ce que pourraient être les guerres de demain, étant bien conscients qu'en ce début de XXI^e siècle « ni les hommes ni les États n'ont dit adieu aux armes » pour reprendre les mots de Raymond Aron.

Il y a d'abord les conflits interétatiques où des États tiers, agissant en soutien des différents belligérants, peuvent se retrouver face à face. C'est le cas aujourd'hui en Libye, en Irak ou en Syrie. L'opération *Hamilton* conduite avec les États-Unis et le Royaume-Uni en 2018 pour sanctionner l'usage prohibé d'armes chimiques par le régime syrien, a illustré de manière concrète cette imbrication accrue, ces risques d'escalade et la nécessité de canaux permanents de dialogue afin de les limiter. Il y a également la multiplication des zones de friction entre puissances, lorsqu'elles sont

engagées dans des activités de démonstration, parfois à la limite de l'épreuve de force. C'est le cas en mer dans plusieurs zones contestées, de la Méditerranée aux mers de Chine en passant par le golfe Arabo-Persique. C'est le cas sur terre lorsque s'y déploient des exercices massifs sans préavis. C'est le cas sous la mer, mais aussi dans les airs qui voient le retour des bombardiers stratégiques testant les défenses aériennes. C'est enfin le cas dans l'espace, devenu à son tour un milieu de confrontation, plus ou moins visible, mais tout à fait réelle et, dans l'espace numérique, de manière de plus en plus claire. L'escalade de début janvier en Irak montre bien à cet égard que ces diverses situations « au contact » peuvent à tout moment déboucher sur une crise ouverte entre des États qui semblent avoir oublié la raison du « plus jamais la guerre ! » pour un hypothétique « pourquoi pas la guerre ? ».

Aujourd'hui, les théâtres de crise au Levant et en Libye sont aussi, et en raison de ces phénomènes que je viens de décrire, un véritable test pour la cohésion du P5, dont je souhaite qu'il puisse se réunir au Sommet et démontrer sa capacité à assumer pleinement son mandat pour le maintien de la paix et de la sécurité internationale, mais également un test pour la solidarité de l'Alliance atlantique. C'est pour cette raison, que j'ai eu des mots durs, qui ont sonné comme un réveil, et que nous avons pu ainsi, après le Sommet de décembre dernier, engager une revue stratégique de l'Otan, que je veux à la fois ambitieuse et opérationnelle.

Comme à chaque fois que nous sommes confrontés à des défis historiques, notre réaction doit être la même : l'audace et l'ambition renouvelée. Nous devons sur ce sujet prendre nos responsabilités. Le choix qui se pose à nous est en effet celui d'une reprise en main de notre destin ou celui, renonçant à toute stratégie propre, d'un alignement sur quelque puissance que ce soit. C'est pourquoi un sursaut est nécessaire et la refondation de l'ordre mondial au service de la paix doit être notre cap. La France et l'Europe y ont un rôle historique à jouer.

*
**

Toute notre action doit être au service d'une ambition, celle de la paix, tirant parti d'un multilatéralisme fort et efficace fondé sur le droit. Au fond, il y a quatre piliers à cette stratégie, à mes yeux : la promotion du multilatéralisme qui fonctionne, le développement de partenariats stratégiques, la recherche d'autonomie européenne et la souveraineté nationale. Ces quatre éléments forment un tout, qui donne sa cohérence globale et son sens profond à notre stratégie de défense.

D'abord, je le disais, nous avons besoin d'un multilatéralisme qui fonctionne. C'est par le multilatéralisme que nous répondrons collectivement aux problèmes qui s'imposent à tous. La France ne menace personne. Elle veut la paix, une paix solide, une paix durable. Elle n'a nulle part de visée expansionniste. Sa sécurité et celle de l'Europe supposent que les rapports internationaux restent régis par le droit, un droit accepté et respecté par tous. À ce titre, nous attendons des grands partenaires de l'Europe qu'ils œuvrent à préserver et renforcer le droit international, et non à

l'affaiblir. La transparence, la confiance, la réciprocité sont la base de la sécurité collective, Car la stabilité stratégique, qui passe par la recherche de l'équilibre des forces au plus bas niveau possible, n'est plus aujourd'hui garantie. Derrière la crise des grands instruments de maîtrise des armements et de désarmement, ce sont bien la sécurité de la France et celle de l'Europe qui sont en jeu.

Ce débat crucial ne doit pas se dérouler au-dessus de la tête des Européens, dans une relation directe et exclusive entre les États-Unis, la Russie et la Chine. Et je vois bien que c'est la tentation de quelques-uns, parfois des principaux intéressés. Pour les Européens, un multilatéralisme repensé, au service de la sécurité collective, conforme à nos principes fondateurs, doit articuler deux exigences, qui ne sont pas contradictoires si nous voulons garantir la paix : celle, d'une part, de la promotion d'un agenda international renouvelé pour la maîtrise des armements, et celle, d'autre part, d'un réel investissement européen en matière de défense.

Ces exigences découlent directement de l'ambition de souveraineté et de liberté d'action que je porte pour l'Europe depuis mon élection. Elle est le pendant d'une relation transatlantique rééquilibrée, d'une alliance dans laquelle les Européens sont des partenaires crédibles, efficaces. Les Européens doivent pouvoir ensemble se protéger. Ils doivent pouvoir décider et agir seuls lorsque cela est nécessaire. Ils doivent le faire en n'oubliant jamais ce que l'Histoire leur a appris : la démocratie et le droit sans la force ne tiennent pas longtemps ! Ils doivent enfin utiliser de manière courante les mécanismes assurant leur solidarité.

C'est pour cela que je suis convaincu que les Européens doivent d'abord et avant tout définir ensemble ce que sont leurs intérêts de sécurité et décider souverainement de ce qui est bon pour l'Europe. Ainsi, il ne peut y avoir de projet de défense et de sécurité des citoyens européens sans vision politique cherchant à favoriser la reconstruction progressive de la confiance avec la Russie. Ce projet, je le conduis avec exigence. J'attends de la Russie qu'elle soit un acteur constructif de notre sécurité commune. Mais nous ne pouvons pas nous satisfaire de la situation actuelle, où le fossé s'accroît, le dialogue s'appauvrit, alors même que les enjeux de sécurité à traiter avec Moscou, eux, se multiplient.

L'objectif principal – j'y suis revenu à plusieurs reprises – de ma démarche à l'égard de la Russie, c'est l'amélioration des conditions de la sécurité collective et de la stabilité de l'Europe. Ce processus s'étalera sur plusieurs années. Il demandera patience et exigence, et il sera conduit avec nos partenaires européens. Mais nous n'avons aucun intérêt à déléguer un tel dialogue ou nous enfermer dans la situation actuelle. Dans ce cadre, les Européens doivent également pouvoir proposer ensemble un agenda international de maîtrise des armements. En effet, je l'évoquais à l'instant, la fin du traité sur les forces nucléaires intermédiaires, les incertitudes sur l'avenir du traité *New Start*, la crise du régime de maîtrise des armes conventionnelles en Europe laissent entrevoir d'ici 2021 la possibilité d'une pure compétition militaire et nucléaire, sans contraintes, comme nous n'en avons plus

connue depuis la fin des années 1960. Je ne décris pas là un impossible ou un futur lointain. Simplement ce qui est en train de se faire depuis plusieurs années sous nos yeux. Les Européens doivent à nouveau comprendre les dynamiques d'escalade et chercher à les prévenir ou les empêcher par des normes claires, vérifiables. Car le droit doit ici servir notre sécurité, en cherchant à contraindre et limiter les armes et les comportements les plus déstabilisateurs d'adversaires potentiels. Il nous faut sur ce sujet une position très claire de l'Europe, qui tienne compte à la fois de l'évolution des armements contemporains, notamment russes, qui pourraient impacter notre sol, et des intérêts des Européens – de tous les Européens, y compris au nord et au centre de l'Europe. Car il faut bien le dire, les traités même en vigueur encore il y a quelques années ne protégeaient plus certains de nos partenaires.

Il convient enfin de repenser les priorités du désarmement. Trop longtemps, les Européens ont pensé qu'il suffisait de donner l'exemple et qu'en se désarmant, les autres États nous suivraient. Il n'en est rien ! Le désarmement ne peut être en soi un objectif : il doit d'abord améliorer les conditions de la sécurité internationale. Sur ces questions, la France mobilisera les partenaires européens les plus concernés, afin de poser les bases d'une stratégie internationale commune que nous pourrions proposer dans toutes les enceintes où l'Europe est active. Et la France, puissance nucléaire reconnue par le traité de non-prolifération, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, prendra ses responsabilités, en particulier en matière de désarmement nucléaire, comme elle l'a toujours fait.

Dans la recherche de la paix, la France est attachée à la logique d'un désarmement qui serve la sécurité et la stabilité mondiale. Et elle a, à cet égard, un bilan unique au monde, conforme à ses responsabilités comme à ses intérêts, ayant démantelé de façon irréversible sa composante nucléaire terrestre, ses installations d'essais nucléaires, ses installations de production de matières fissiles pour les armes, et réduit la taille de son arsenal, aujourd'hui inférieure à 300 armes nucléaires. Toutes ces décisions sont cohérentes avec notre refus de toute course aux armements et le maintien du format de notre dissuasion nucléaire à un niveau de stricte suffisance. Ce bilan exemplaire donne à la France la légitimité pour réclamer aux autres puissances nucléaires des gestes concrets en direction d'un désarmement global, progressif, crédible et vérifiable. En matière de désarmement nucléaire, j'appelle ainsi tous les États à nous rejoindre autour d'un agenda simple, en application de l'article VI du TNP, autour de quatre points que nous connaissons.

- Le respect strict de la norme centrale que constitue le traité de non-prolifération nucléaire et la préservation de sa primauté à l'occasion de son 50^e anniversaire en 2020. Le TNP est le traité le plus universel au monde. Il est le seul traité à permettre de prévenir la guerre nucléaire tout en apportant à chacun les bénéfices des usages pacifiques de l'énergie nucléaire.

- L'enclenchement à la Conférence du désarmement de la négociation d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes, ainsi que

la préservation et l'universalisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous y sommes engagés.

- La poursuite des travaux sur la vérification du désarmement nucléaire, que nous portons notamment avec l'Allemagne, car tout accord de désarmement n'est rien s'il ne peut pas être vérifié de façon robuste.

- Enfin, le lancement de travaux concrets pour la réduction des risques stratégiques, car l'escalade non contrôlée d'un conflit local en guerre majeure est l'un des scénarios les plus préoccupants aujourd'hui, qu'une série de mesures simples et de bon sens pourrait efficacement conjurer.

J'entends par ailleurs les appels à la « trilatéralisation » ou à la multilatéralisation des accords de maîtrise ou de réduction des arsenaux nucléaires. Les traités bilatéraux russo-américains correspondent à une histoire – celle de la guerre froide – mais aussi à une réalité toujours actuelle, celle de la taille considérable des arsenaux encore détenus par Moscou et Washington, sans commune mesure avec ceux des autres États dotés d'armes nucléaires. À cet égard, il est essentiel que le traité *New Start* soit prolongé au-delà de 2021. Mais après l'effondrement du traité FNI, la France souhaite, pour sa part, que des discussions élargies soient enclenchées, dans lesquelles l'Europe doit faire entendre sa voix et s'assurer que ses intérêts seront bien pris en compte dans une négociation sur un nouvel instrument à même d'assurer la stabilité stratégique sur notre continent. Soyons clairs, si une négociation et un traité plus large sont possibles, nous les souhaitons. S'il est bloqué par certains, nous ne saurions rester à l'arrêt. Et les Européens doivent être parties prenantes et signataires du prochain traité, car il s'agit de notre sol et d'une discussion qui ne doit pas passer par-dessus notre tête.

La France, au titre de ses responsabilités propres, est également prête à participer à des discussions qui rassembleraient les cinq États dotés d'armes nucléaires au sens du TNP, sur les priorités du désarmement nucléaire, le renforcement de la confiance et de la transparence sur les arsenaux et les stratégies nucléaires de chacun. Cette discussion devra viser à renforcer la stabilité entre États dotés et à réduire les risques d'escalade involontaire en cas de conflit.

*

**

Cette ambition de la France, puissance d'équilibre, au service de la paix et de la sécurité, ne saurait par ailleurs être mise en œuvre sans un réseau dense d'amitiés, de partenariats stratégiques et d'alliances, et une capacité diplomatique globale, car nos responsabilités et nos intérêts de sécurité sont mondiaux. C'est pour moi le deuxième pilier, que j'évoquais à l'instant, sur lequel je veux rapidement revenir.

La France oui, est insérée dans un réseau de relations résultant de l'histoire et de la géographie. Dans ce cadre, elle continuera à développer et à approfondir des partenariats stratégiques sur tous les continents. Elle prend d'ailleurs aujourd'hui

sa part dans toutes les grandes coalitions au Levant comme en Afrique. Mais nous avons aussi bâti ces dernières années des structures régionales nouvelles. Au Sahel, elle lutte avec détermination contre le terrorisme grâce à l'opération *Barkhane* avec ses partenaires internationaux et africains du G5. Le Sommet de Pau le 13 janvier dernier a permis de clarifier le cadre de nos opérations et de confirmer l'engagement de chacun. C'est pour cela que j'ai décidé d'envoyer 600 soldats supplémentaires pour renforcer l'engagement de la France au service de la paix et de la sécurité dans cette région. C'est une véritable coalition que nous avons bâtie à Pau, dont la force *Barkhane* et le partenariat avec le G5 Sahel sont l'armature. Mais nous allons progressivement engager les puissances amies pour la sécurité collective de la région. Nous sommes au cœur de cette coalition nouvelle. Elle est stratégique pour l'Afrique, comme pour notre sécurité.

Puissance riveraine de l'Indo-Pacifique, la France entretient aussi des liens privilégiés avec l'Australie, l'Inde et le Japon pour préserver les souverainetés et la liberté de navigation dans cet espace géographique. Elle fait vivre au quotidien ses coopérations de défense, sa solidarité avec ses partenaires du golfe Arabo-Persique, méditerranéens ou du Sud-Est asiatique. Cet axe Indo-Pacifique que nous avons, ces deux dernières années, posé, expliqué, développé, consacre notre géographie, la réalité d'engagements militaires multiples que nous prenons depuis plusieurs années, des exercices inédits que nous conduisons dans la région, mais aussi une lecture du monde qu'il nous faut avoir. Nous sommes aussi une puissance Indo-Pacifique, avec des ressortissants, des bases, des intérêts. Notre capacité à assurer cette liberté dans la région, à défendre nos intérêts, à protéger les grands axes énergétiques et technologiques passe aussi par ce nouvel axe et ces nouvelles coopérations.

Il est évident qu'au cœur de ce réseau mondial, l'ensemble de nos partenaires européens et nos alliés nord-américains ont une place toute particulière sur laquelle je reviendrai. Je veux enfin, quand je parle de ses alliances et de ses partenariats stratégiques, souligner notre responsabilité dans le cadre commun qui est le nôtre, celui des Nations unies, et le rôle primordial des opérations de maintien de la paix.

*
**

Le troisième pilier de notre stratégie, en complément de la maîtrise des armements et des réseaux d'alliances, de partenariats et de relations diplomatiques, c'est l'ensemble des ambitions concrètes que nous voulons donner à la politique de sécurité et de défense de l'Europe.

Pour longtemps encore, l'Europe, en matière de défense, ne pourra tirer sa force que des armées nationales. C'est une certitude et le redressement des budgets et des capacités de ces armées nationales doit être la priorité. En revanche, nous avons commencé, entre Européens, à élaborer concrètement les outils qui nous permettent de faire émerger une conscience commune, de défendre des intérêts partagés, et d'agir de façon autonome et solidaire chaque fois que cela sera nécessaire. Cette

voie, c'est celle de la construction d'une liberté d'action européenne qui complète et renforce les souverainetés nationales. Il faut à cet égard dissiper ici un malentendu : la question pour les Européens n'est pas de savoir s'ils doivent se défendre avec ou sans Washington, ni de savoir si la sécurité des États-Unis se joue en Asie ou sur notre continent. La France participe naturellement à la communauté des nations alliées riveraines de l'océan Atlantique, dont elle partage les valeurs, les principes et les idéaux. Elle est fidèle à ses engagements dans l'Alliance atlantique, qui assure depuis soixante-dix ans la stabilité et la sécurité collective de ses membres et de l'Europe. Et à ce titre, j'entends parfois beaucoup de bruit. Mais je préfère regarder les faits : la France est un acteur militaire crédible, qui est présent au combat sur le terrain et qui paie le prix du sang. Elle l'a prouvé récemment au Sahel, une fois encore. La France est un allié fiable et solidaire, y compris dans les coups durs. Elle l'a prouvé encore récemment en Syrie et en Irak. La France, enfin, est convaincue que la sécurité à long terme de l'Europe passe par une alliance forte avec les États-Unis. Je l'ai redit lors du Sommet de l'Otan à Londres, et la France en fait chaque jour l'expérience dans ses opérations.

Mais notre sécurité passe aussi, inévitablement, par une plus grande capacité d'action autonome des Européens. Que le dire, l'assumer, le porter suscitent tant de réactions, tant de doutes, me surprend vraiment. Pour reprendre les mots du général de Gaulle, « aucune alliance ne peut être dissociée de l'effort entrepris par chacun de ses membres, pour son compte, à ses frais et en fonction des intérêts qui lui sont propres ». Oui, les vraies questions pour les Européens sont au fond plutôt les questions qu'ils doivent s'adresser à eux-mêmes, plutôt qu'aux Américains : pourquoi ont-ils diminué à ce point leur effort de défense depuis les années 1990 ? Pourquoi ne sont-ils plus prêts à inscrire la défense parmi leurs priorités budgétaires et à faire pour cela les sacrifices nécessaires, alors même que les risques s'accumulent ? Pourquoi avons-nous aujourd'hui des débats si compliqués sur les montants à allouer au Fonds européen de défense que nous venons de créer – parce que c'est une question accessoire, dont d'autres se chargeraient pour nous ? Pourquoi y a-t-il de tels écarts entre les budgets et les capacités de défense des États européens, alors que les menaces auxquelles nous sommes exposés nous sont très largement communes ?

Toutes ces questions, ce sont des questions à nous poser à nous, Européens. L'Europe doit se mettre en situation de pouvoir davantage garantir sa sécurité et agir dans son voisinage. Cet objectif d'action autonome, l'Union européenne se l'est, d'ailleurs, déjà fixé à elle-même. Imaginez, c'était au Conseil européen de Cologne, en... 1999 ! Il est, aujourd'hui comme il y a vingt ans, parfaitement compatible avec le souhait que les Européens se réengagent et soient plus crédibles et efficaces dans l'Otan. Ce rééquilibrage est d'ailleurs souhaité par les États-Unis.

C'est pourquoi, les Européens doivent aujourd'hui assumer davantage cette Europe de la défense, ce pilier européen au sein de l'Otan. Et je l'assume pleinement, sans état d'âme ! Je vous le dis très clairement : je considère que l'une de mes

responsabilités est bien que cela ne reste pas lettre morte, comme ce fut le cas après 1999. L'Otan et l'Europe de la défense sont les deux piliers de la sécurité collective européenne. Assumons-le ! Regardons les choses en face, entendons les États-Unis d'Amérique qui nous disent : « Dépensez pour votre sécurité davantage, je ne serai plus dans la durée votre garant de dernier ressort, votre protecteur. » Prenons nos responsabilités, enfin ! Mais la liberté d'action européenne, la défense et la sécurité de l'Europe ne peuvent reposer sur une approche uniquement militaire.

Pour construire l'Europe de demain, nos normes ne peuvent être sous contrôle américain, nos infrastructures, nos ports et aéroports sous capitaux chinois et nos réseaux numériques sous pression russe. Il nous faut, au niveau européen, maîtriser nos infrastructures maritimes, énergétiques et numériques. Là aussi, nous nous sommes beaucoup trompés. Nous avons fini par penser, dans les années 1990 et 2000, que l'Europe était devenue un gros marché, confortable, théâtre d'influence et de prédation à tout-va. Nous nous sommes même abandonnés entre Européens, poussant tant de pays du sud de notre Union européenne, à laisser des investisseurs prendre ce que nous ne savions pas acheter, ce que nous poussions à privatiser, quand bien même, ces infrastructures étaient stratégiques.

Funeste erreur ! Nous devons pour ces infrastructures critiques, retrouver, au niveau européen, une vraie politique de souveraineté ! C'est le cas pour les infrastructures 5G, le *cloud*, décisif pour le stockage des données, les systèmes d'exploitation, les réseaux de câbles sous-marins, systèmes névralgiques de notre économie mondialisée. Il nous faut au niveau européen, aussi, maîtriser notre accès à l'espace et décider nous-mêmes des standards qui s'imposent à nos entreprises.

Cette politique de normes, cette politique d'infrastructures stratégiques, est essentielle. Et elle l'est pour notre sécurité collective, notre capacité à agir. Nous vivons dans le monde de l'interopérabilité, avec des équipements de plus en plus numérisés. Dépenser ce que nous dépensons pour avoir des équipements parfaits et remettre les infrastructures de connexion, entre nos équipements et nos pays, à d'autres, sans garantie, serait quand même une étrange naïveté. Vous me permettez de ne pas vouloir y participer.

La liberté d'action européenne passe par cette souveraineté économique et numérique. Les intérêts européens, qu'eux seuls sont à même de définir, doivent être entendus. C'est à l'Europe de définir le cadre de régulation qu'elle s'impose, car il s'agit à la fois de protéger les libertés individuelles, les données économiques de nos entreprises, au cœur de notre souveraineté, et notre capacité concrète opérationnelle à agir aussi de manière autonome. Il nous faut également renforcer l'indépendance technologique de l'Europe et sa capacité à anticiper les prochaines ruptures stratégiques. Il nous faut pour cela une base industrielle de défense autonome et compétitive, un effort résolu et massif d'innovation, la maîtrise de nos technologies de sécurité et la maîtrise de nos exportations de défense.

Tout cela aujourd'hui suppose un *aggiornamento* de l'approche européenne, de ces approches économiques et budgétaires pour que chacun en tire les conséquences. Nous ne sommes plus dans le monde des années 1990 ! La bonne utilisation de ces outils de souveraineté commune nécessite, d'abord et avant tout, bien évidemment des investissements, une politique industrielle, des standards de souveraineté beaucoup plus forte et ambitieuse, mais aussi la construction d'une culture stratégique partagée, car notre incapacité à penser ensemble nos intérêts souverains et à agir ensemble de façon convaincante met chaque jour en cause notre crédibilité en tant qu'Européens. Elle offre aux autres puissances la possibilité de nous diviser, de nous affaiblir. La construction de cette culture stratégique européenne partagée, c'est ce à quoi s'emploie la France, sur la base des importants progrès accomplis depuis, un peu plus de deux ans, et qui rendent, je le crois, d'ores et déjà, plus tangible la vision arrêtée en 1999 : le Fonds européen de défense, la coopération renforcée, mais aussi l'Initiative européenne d'intervention que nous avons proposée, portée, voulue et qui se déploie.

**

Pour que la France soit à la hauteur de son ambition européenne, à la hauteur aussi de son histoire, elle doit rester souveraine ou décider elle-même, sans les subir, les transferts de souveraineté qu'elle consentirait, tout comme les coopérations contraignantes dans lesquelles elle s'engagerait. Et c'est le quatrième pilier de la stratégie que je veux pour notre pays : une véritable souveraineté française. Cette volonté de souveraineté nationale n'est absolument pas incompatible avec notre volonté de développer les capacités européennes, je dirais même que c'est un prérequis indispensable. On coopère mieux quand on peut décider souverainement de coopérer.

Fondement de toute communauté politique, la défense est au cœur de notre souveraineté. Notre stratégie de défense se définit donc, d'abord et avant tout, par sa capacité à protéger nos concitoyens, à contribuer à la sécurité et à la paix de l'Europe et de ses approches. Mais elle ne s'y limite pas. Elle doit également nous donner la capacité de défendre nos intérêts souverains partout dans le monde, en lien avec notre géographie des outre-mers et avec la densité de nos partenariats stratégiques. Elle doit nous permettre d'assumer nos responsabilités dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale. Elle doit nous mettre à l'abri d'un chantage, et ainsi préserver notre autonomie de décision. Elle doit nous permettre de tenir notre rang et notre influence parmi les nations. Elle doit, en somme, nous garantir la maîtrise de notre destin.

Au lendemain de la guerre froide, une vision idéaliste a accredité l'idée que le monde était devenu moins dangereux et a conduit à réduire progressivement la part de notre richesse nationale consacrée à la défense. C'était, au fond, l'époque des dividendes de la paix. Ce choix, cette réorganisation des priorités budgétaires, pouvait sembler justifié alors que des arsenaux considérables avaient été accumulés de part et d'autre du rideau de fer. Mais la grande erreur a sans doute été, en

Europe uniquement, de le prolonger au cours des vingt dernières années, voire de l'accélérer pendant la crise financière, alors que d'autres puissances, majeures ou régionales, maintenaient voire renforçaient leurs efforts de défense.

Au fond, les dix dernières années ont conduit à un décalage profond. Les Européens ont continué de réduire, de réduire, de réduire, quand d'autres ont cessé de le faire, voire ont réinvesti, accélérant les mutations technologiques, accélérant leurs capacités propres. Le format et les capacités de nos armées ont été directement impactés. Celles-ci étaient pourtant sollicitées, au même moment, de manière croissante, dans des opérations régionales de gestion de crise, toujours plus variées et plus éloignées. La nécessité de dimensionner les outils de défense en fonction de défis bien supérieurs, « de haut du spectre », était alors souvent oubliée. Ce double effet de ciseau a conduit à un décalage croissant entre le niveau de nos capacités militaires et la réalité de l'évolution de l'environnement international tel que je viens de vous le décrire.

C'est pourquoi, afin d'arrêter la lente érosion de nos capacités militaires et de les adapter à ce nouvel environnement stratégique, j'ai décidé qu'un effort budgétaire inédit serait accompli dans le domaine de la défense. C'est un effort majeur et durable, je l'assume pleinement devant la Nation. Je vous le redis, très clairement, aujourd'hui. J'entends, parfois, je suis étonné de cela, des doutes, des remises en question, des désirs de révision. Soyons clairs, les sujets dont nous parlons sont trop stratégiques et importants. Il faut que les mots prononcés soient suivis d'actes en conformité et que la durée soit au rendez-vous, car nous parlons là de programmes de long terme. Ce sur quoi j'ai engagé notre Nation sera tenu dans la durée avec force. Que nul ne perde d'énergie à chercher à le revisiter. Mais le budget n'est qu'un indicateur de l'effort consenti. Pour la défense, comme pour les autres domaines de l'action publique, ce n'est pas en priorité le prisme budgétaire qui doit nous guider. Car cet effort n'est rien s'il ne se met pas au service d'une vision stratégique.

Ce qui doit nous guider, c'est bien la réalité des menaces d'aujourd'hui et de demain pour la France et les Français, pour l'Europe et les Européens. C'est le juste équilibre à conserver entre gestion du court terme et prise en compte du temps long. C'est l'anticipation des menaces à venir et l'adaptation continue aux nouveaux modes de conflictualités. C'est ce que nous voulons préserver en national et ce que nous choisissons librement de faire en coopération avec nos partenaires. Pour répondre à ces exigences, il faut à la France un outil de défense complet, moderne, puissant, équilibré, mis en œuvre par des armées réactives et tournées vers l'avenir. Nous pouvons être fiers de nos armées. Notre outil de défense doit en effet nous permettre de relever trois grands défis.

- Il s'agit tout d'abord, naturellement, de protéger nos concitoyens, notre territoire, ses approches aériennes et maritimes, contre tous les types de menaces et d'agression. C'est le fondement premier de notre existence en tant que Nation et

l'essence même de notre souveraineté. Au quotidien, cet objectif réunit le soldat de l'opération *Sentinelle*, la frégate de surveillance et la patrouille de défense aérienne. En surplomb, dans le cadre de la posture permanente de dissuasion, la veille silencieuse des équipages de nos SNLE et des forces aériennes stratégiques garantit chaque jour la protection du territoire et de la population et, au-delà, celle de nos intérêts vitaux.

Responsable devant la Nation de la sécurité de notre pays et de son avenir, j'ai la responsabilité de protéger la France et les Français contre toute menace d'origine étatique contre nos intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme. Cette responsabilité ultime, au cœur de la fonction présidentielle, je l'assume chaque jour avec la plus grande détermination. Elle s'exerce par la dissuasion nucléaire. Cet exercice de la dissuasion, tout comme la transparence et la confiance que nous devons à la communauté internationale en tant qu'« État doté » au sens du TNP nécessite une doctrine strictement défensive, claire et prévisible, dont je veux ici rappeler les principaux fondements.

Si d'aventure un dirigeant d'État venait à mésestimer l'attachement viscéral de la France à sa liberté et envisageait de s'en prendre à nos intérêts vitaux, quels qu'ils soient, il doit savoir que nos forces nucléaires sont capables d'infliger des dommages absolument inacceptables sur ses centres de pouvoir, c'est-à-dire sur ses centres névralgiques, politiques, économiques, militaires. Nos forces nucléaires ont été configurées pour cela avec la flexibilité et la réactivité nécessaires. En cas de méprise sur la détermination de la France à préserver ses intérêts vitaux, un avertissement nucléaire, unique et non renouvelable, pourrait être délivré à un agresseur étatique pour signifier clairement que le conflit vient de changer de nature et rétablir la dissuasion. Dans ce cadre, la France s'appuie au quotidien sur les deux composantes de ses forces nucléaires, qui sont complémentaires. J'ai pris et je continuerai à prendre les décisions nécessaires au maintien de leur crédibilité opérationnelle dans la durée, au niveau de stricte suffisance requis par l'environnement international.

- Mais notre territoire, comme celui de l'Europe, n'est pas isolé du monde. C'est à mes yeux, le deuxième défi sur lequel je voulais revenir. En effet, nous vivons au rythme des crises qui agitent notre environnement direct. Nous subissons les conséquences de ces crises qui troublent des régions ou des mers plus lointaines, rendues toujours plus proches par les flux économiques et les échanges humains. Pour défendre nos intérêts de sécurité, nous devons donc relever le deuxième défi que représentent, d'une part la faillite des États qui laisse des sociétés entières en proie à la violence et aux bandes armées, et d'autre part le désordre qui gagne les espaces communs, qu'ils soient océaniques, exo-atmosphériques ou cyber.

C'est pourquoi, dans le respect du droit international et de nos responsabilités de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, nos armées contribuent chaque jour, par le stationnement de nos forces de présence et de nos

forces de souveraineté outre-mer comme par nos opérations extérieures, à la prévention des crises et à la stabilisation des régions où progresse le chaos.

J'ai souhaité également que la France renforce ses capacités dans les nouveaux champs de confrontation. Au-delà du renseignement, de la cyberdéfense pour laquelle un investissement est en cours dans la durée, la défense spatiale sera renforcée et réorganisée au sein d'un nouveau commandement spatial rattaché à l'Armée de l'air. Quant à l'intelligence artificielle, elle est l'une des priorités de la nouvelle Agence d'innovation de la défense.

Terrain d'expression de la rivalité stratégique des États, certaines crises régionales représentent aujourd'hui autant d'hypothèses crédibles, mais pas exclusives, dans lesquelles nous pourrions, pour la première fois depuis longtemps, devoir relever un troisième défi, celui d'avoir à affronter directement, dans une escalade non maîtrisée, une puissance hostile, éventuellement dotée de l'arme nucléaire ou alliée à une puissance possédant des armes de destruction massive.

- Ce troisième défi, c'est le résultat très concret des transformations de la menace que j'évoquais tout à l'heure. La prise d'un gage territorial, la déstabilisation d'un de nos alliés ou partenaires stratégiques, la remise en cause de fondements entiers du droit international ne sont plus seulement des scénarios du passé. Ils pourraient, demain, justifier l'engagement aux côtés de nos alliés de nos forces terrestres, navales ou aériennes dans un conflit majeur pour défendre la sécurité collective, le respect du droit international et la paix. À cet égard, notre stratégie de défense est un tout cohérent : forces conventionnelles et forces nucléaires s'y épaulent en permanence. Dès lors que nos intérêts vitaux sont susceptibles d'être menacés, la manœuvre militaire conventionnelle peut s'inscrire dans l'exercice de la dissuasion. La présence de forces conventionnelles robustes permet alors d'éviter une surprise stratégique, d'empêcher la création rapide d'un fait accompli ou de tester au plus tôt la détermination de l'adversaire, en le forçant à dévoiler *de facto* ses véritables intentions. Dans cette stratégie, notre force de dissuasion nucléaire demeure, en ultime recours, la clé de voûte de notre sécurité et la garantie de nos intérêts vitaux. Aujourd'hui comme hier, elle garantit notre indépendance, notre liberté d'appréciation, de décision et d'action. Elle interdit à l'adversaire de miser sur le succès de l'escalade, de l'intimidation ou du chantage.

En tant que chef de l'État, je suis le garant du temps long, parce que ma responsabilité de chef des armées est de prémunir notre Nation des menaces, en fixant l'horizon à plusieurs dizaines d'années. La dissuasion nucléaire a joué un rôle fondamental dans la préservation de la paix et de la sécurité internationale, notamment en Europe. Je suis intimement persuadé que notre stratégie de dissuasion conserve toutes ses vertus stabilisatrices, et demeure un atout particulièrement précieux dans le monde de compétition des puissances, de désinhibition des comportements et d'érosion des normes qui aujourd'hui se dessine sous nos yeux.

La stratégie nucléaire de la France, dont je rappelais tout à l'heure les bases doctrinales, vise fondamentalement à empêcher la guerre. Nos forces nucléaires ne sont dirigées contre aucun pays et la France a toujours refusé que l'arme nucléaire puisse être considérée comme une arme de bataille. Je réaffirme ici que la France ne s'engagera jamais dans une bataille nucléaire ou une quelconque riposte graduée. Par ailleurs, nos forces nucléaires jouent un rôle dissuasif propre, notamment en Europe. Elles renforcent la sécurité de l'Europe par leur existence même et à cet égard ont une dimension authentiquement européenne. Sur ce point, notre indépendance de décision est pleinement compatible avec une solidarité inébranlable à l'égard de nos partenaires européens. Notre engagement pour leur sécurité et leur défense est l'expression naturelle de notre solidarité toujours plus étroite. Soyons clairs : les intérêts vitaux de la France ont désormais une dimension européenne.

Dans cet esprit, je souhaite que se développe un dialogue stratégique avec nos partenaires européens qui y sont prêts sur le rôle de la dissuasion nucléaire française dans notre sécurité collective. Les partenaires européens qui souhaitent s'engager sur cette voie pourront être associés aux exercices des forces françaises de dissuasion. Ce dialogue stratégique et ces échanges participeront naturellement au développement d'une véritable culture stratégique entre Européens. Nos forces nucléaires évidemment contribuent également de manière significative au renforcement global de la dissuasion de l'Alliance atlantique, aux côtés des forces britanniques et américaines. La France ne participe pas aux mécanismes de planification nucléaire de l'Alliance et n'y participera pas plus à l'avenir. Mais elle continuera à nourrir la réflexion de niveau politique visant à renforcer la culture nucléaire de l'Alliance.

Seules puissances nucléaires européennes, la France et le Royaume-Uni ont dès 1995 affirmé clairement qu'ils n'imaginaient pas de situation dans laquelle les intérêts vitaux de l'un des deux pays pourraient être menacés sans que les intérêts vitaux de l'autre ne le soient aussi. Je veux aujourd'hui réaffirmer solennellement ce constat. Le haut niveau de confiance mutuelle, consacré par les traités de Lancaster House de 2010, dont nous célébrons cette année le dixième anniversaire, se traduit au quotidien dans une coopération inédite sur les sujets nucléaires. Nous la poursuivons avec détermination et le *Brexit* n'y change rien.

*
**

Avant de conclure, je voudrais prendre encore quelques instants pour approfondir devant vous la réflexion sur le sens de la stratégie de dissuasion dans le monde d'aujourd'hui. Il faut tout d'abord, sur ce sujet, reconnaître l'existence d'un débat éthique autour des armes nucléaires, qui n'est pas nouveau et auquel le pape François a très récemment contribué lors de son déplacement à Hiroshima.

Il y a aussi un débat juridique et stratégique : face à un environnement international dégradé, certains, y compris en Europe, se sont engagés récemment dans une approche prohibitionniste, fondée en grande partie sur un impératif

absolu et un raisonnement stratégique simple : pour supprimer la peur, pour supprimer la guerre, il suffirait de supprimer les armes nucléaires ! Je respecte très profondément les considérations qui se sont exprimées. Mais pour sa part, la France, État doté, qui porte la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationale, ne partage qu'en partie cette vision de la réalité de notre monde. Je souhaite vous exposer ma vision des équilibres sur lesquels repose le traité de non-prolifération avec les raisonnements éthiques qu'il convient d'appliquer pour préserver la paix.

L'objectif ultime d'élimination complète des armes nucléaires dans le cadre du désarmement général et complet figure dans le préambule du TNP. Mais dans la réalité de notre monde, les avancées vers cet objectif ne peuvent être que progressives, et fondées sur une perception réaliste du contexte stratégique. Faute de disposer d'une recette pour faire disparaître rapidement les armes nucléaires de notre monde, les promoteurs de l'abolition s'attaquent au fond à la légitimité de la dissuasion nucléaire et avant tout, disons-le, là où cela est le plus facile, c'est-à-dire dans nos démocraties européennes. Or j'estime que le choix n'est pas entre d'une part un absolu moral sans lien avec les réalités stratégiques, et d'autre part un retour cynique au seul rapport de forces sans le droit. Pour ma part, je ne tomberai pas dans le piège de cette fausse alternative. Elle est déstabilisante pour l'architecture de sécurité internationale et n'est pas à la hauteur des ambitions que porte la France pour la paix, le multilatéralisme et le droit. Ma responsabilité est d'assurer la sécurité de notre pays, dans le respect de ses engagements internationaux, en particulier ceux du TNP. Mais cela ne signifie pas pour autant que la France renonce aux questionnements éthiques s'agissant de l'arme nucléaire. Une démocratie doit se poser la question des finalités de sa politique de dissuasion nucléaire, porteuse de dilemmes moraux et de paradoxes. Il faut pour cela saisir la dissuasion dans la totalité de ses aspects, ce qui suppose de la replacer dans un cadre politique plus large, relatif à notre vision de l'ordre mondial.

L'arme nucléaire a fait pénétrer en 1945 l'humanité dans un nouvel âge, en lui donnant au fond les moyens de sa propre destruction et en lui faisant prendre ainsi conscience de l'unité de son destin. Sa diffusion a été limitée en 1968 par le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, photographie en quelque sorte du monde nucléaire de l'époque – il constate l'existence de cinq États dotés d'armes – et qui, à de rares exceptions près, a tenu. Ce faisant, la détention de l'arme nucléaire confère aux responsables politiques des pays concernés une responsabilité d'une ampleur morale sans précédent dans l'histoire. S'agissant de la France, j'assume pleinement cette responsabilité. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous confronter à l'imperfection du monde et d'affronter, avec réalisme et honnêteté, les problèmes qu'il nous pose. Je ne peux ainsi donner à la France comme objectif moral le désarmement des démocraties face à des puissances voire des dictatures qui, elles, conserveraient ou développeraient leurs armes nucléaires.

Un désarmement nucléaire unilatéral équivaldrait pour un État doté comme le nôtre à s'exposer et à exposer ses partenaires à la violence et au chantage,

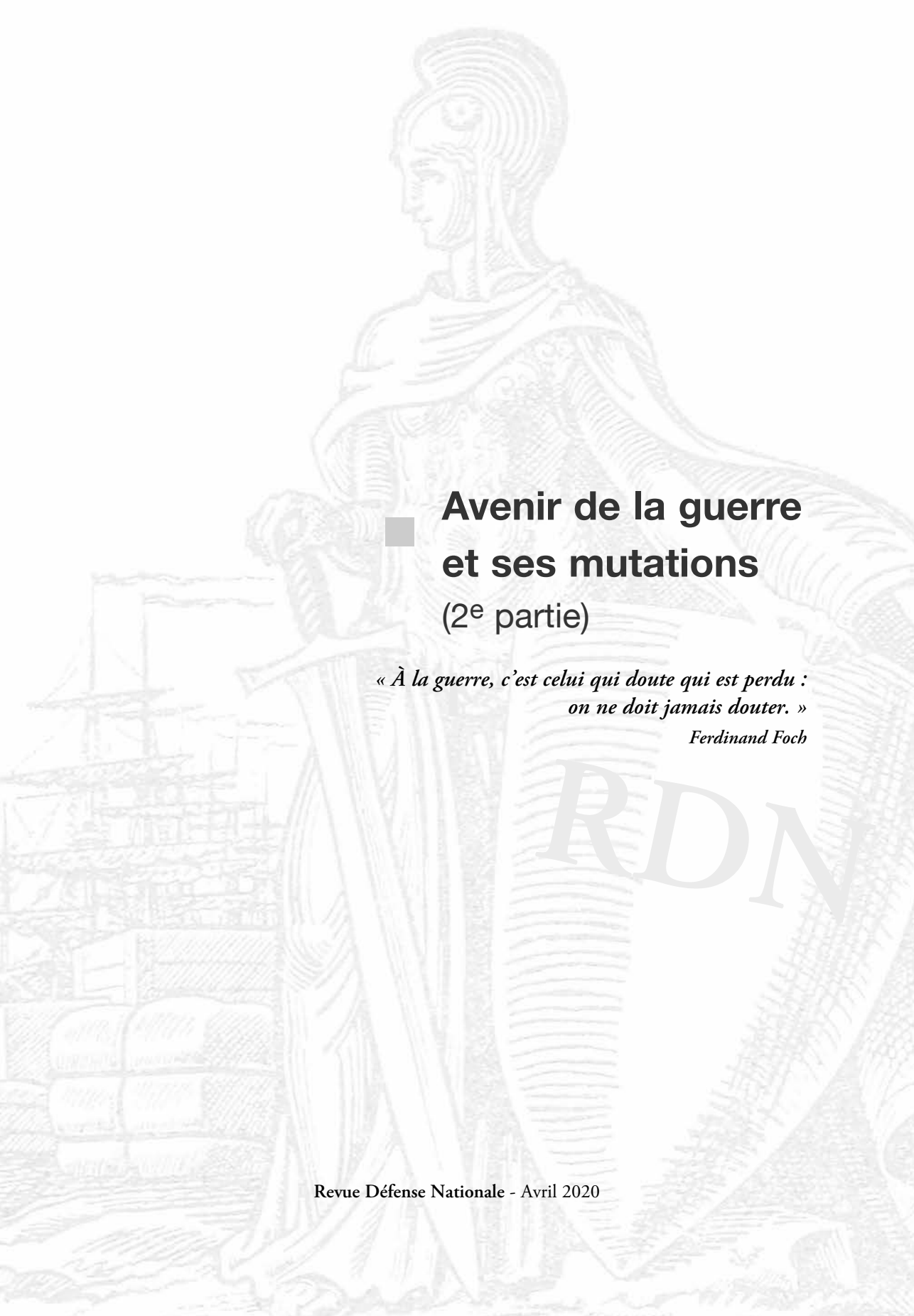
ou à s'en remettre à d'autres pour assurer sa sécurité. Je refuse cette perspective. Et ne soyons pas naïfs : un décrochage de la France, dont l'arsenal ne peut en aucun cas être comparé à celui des États-Unis ou de la Russie, n'aurait pas le moindre effet d'entraînement sur les autres puissances nucléaires.

Dans le même esprit, la France n'adhérera pas à un traité d'interdiction des armes nucléaires. Ce traité ne créera aucune obligation nouvelle pour la France, ni pour l'État ni pour les acteurs publics ou privés sur son territoire. Le désarmement n'a en réalité de sens que s'il s'inscrit dans un processus historique de limitation de la violence. La stratégie de dissuasion y contribue déjà, même de façon paradoxale. Dans la dissuasion telle que la France la pratique, c'est bien la possibilité de dommages inacceptables pour un adversaire potentiel qui, sans même que la menace en soit proférée, restreint la violence effective. Reconnaissons cependant que cette rationalité dissuasive ne suffit pas à fonder la paix, au sens plein du terme, c'est-à-dire un état qui ne soit pas une simple inhibition de la violence, mais bien une véritable coopération et une concorde entre tous.

Notre objectif doit être d'œuvrer à l'instauration d'un ordre international différent, avec un gouvernement du monde efficace capable d'établir le droit et de le faire respecter. Cet objectif de transformation de l'ordre international n'est pas seulement un idéal. Il dessine dès à présent un chemin politique et stratégique qui doit nous permettre de progresser concrètement. Pour ce faire, il est indispensable de circonscrire le rôle de la dissuasion aux circonstances extrêmes de légitime défense. Les armes nucléaires ne doivent pas être conçues comme des outils d'intimidation, de coercition ou de déstabilisation. Elles doivent rester des instruments de dissuasion à des fins d'empêchement de la guerre. La doctrine nucléaire de la France s'inscrit strictement dans ce cadre. J'appelle les dirigeants des autres puissances nucléaires à faire preuve de la même transparence dans leur doctrine de dissuasion et à renoncer à toute tentation d'instrumentalisation de cette stratégie à des fins coercitives ou d'intimidation.

Voici ce que je voulais vous dire aujourd'hui sur la place de la France dans le monde, sur son ambition européenne, sur sa stratégie de défense et de dissuasion. Regardons notre avenir avec lucidité et détermination. Lucidité, parce que nous ne pouvons faire comme si la mondialisation et les progrès technologiques ne bouleversaient pas les modèles issus du passé. Plus que jamais notre réflexion stratégique doit s'adapter aux soubresauts de notre environnement, tout en s'inscrivant dans le temps long. Ayons le courage de regarder le monde tel qu'il est, tel qu'il va évoluer. Il n'y a pas de fatalité, mais il peut y avoir des erreurs historiques à ne pas vouloir le regarder. Détermination également : détermination à rester la France, la France fière de son Histoire, la France fière de ses valeurs et respectueuse de ses engagements. La France farouchement attachée à rester maîtresse de son destin, au sein d'une Europe refondée pour le bien commun.

Vive la République et vive la France ! ♦



■ Avenir de la guerre et ses mutations (2^e partie)

*« À la guerre, c'est celui qui doute qui est perdu :
on ne doit jamais douter. »*

Ferdinand Foch

RDN

Cyberespace : la guerre a commencé

Philippe de Montennon

Colonel. Adjoint au général commandant la cyberdéfense à l'EMA.

« Porteur d'innovations sans limite, le numérique innerve tous les milieux physiques. Devenu lui-même un champ de confrontation à part entière, sa maîtrise exacerbe les rivalités entre puissances, qui y voient un moyen d'acquérir la supériorité stratégique. Il offre également des possibilités inédites de surveillance de masse des populations, d'exercice d'un autoritarisme numérique ⁽¹⁾. »

A l'été 2019, dans le cadre d'un challenge sponsorisé par le Pentagone en parallèle de la *DEF CON Cybersecurity Conference*, un groupe de *hackers* a créé l'événement en parvenant à prendre le contrôle d'un avion de chasse F-15 en moins de 48 heures. En introduisant un logiciel malveillant sur le système de commande de l'appareil, ces « pirates autorisés » se sont ainsi placés en position d'en modifier le fonctionnement, d'en suivre les évolutions ou d'en brouiller les perceptions.

Nos esprits rationnels, concentrés sur la maîtrise du monde physique qui nous entoure, ont sans doute la tentation de rejeter de telles informations dans le registre de la fiction dont nous sommes abreuvés par les séries télévisées et films hollywoodiens, et pourtant l'histoire est bien réelle et contemporaine. Elle illustre l'apparition d'un nouveau champ de confrontation dans lequel nous n'avons pas d'autre choix que de défendre âprement nos intérêts : le cyberespace.

L'affaire *Stuxnet* ⁽²⁾, les dégâts causés par les virus *Notpeya* et *Wannacry* ⁽³⁾, l'annonce publique que le processus électoral américain de 2016 a été perturbé par des attaques cyber ⁽⁴⁾ sont autant de preuves tangibles de l'existence d'une nouvelle réalité stratégique : tout rapport de force inclut désormais la notion de supériorité numérique acquise ou préservée sur un adversaire, qu'il soit de nature étatique ou non, et qu'il poursuive des objectifs de nature politique, militaire ou économique.

⁽¹⁾ Discours du président de la République sur la stratégie de défense et de dissuasion, 7 février 2020.

⁽²⁾ Ver informatique découvert en 2010 sur les systèmes de contrôle de centrifugeuses d'enrichissement d'uranium iraniennes, dont il est communément admis qu'il a permis de retarder significativement le programme nucléaire de ce pays.

⁽³⁾ *Ransomwares* apparus en 2017, à l'origine de pertes se chiffrant en centaines de millions de dollars dans plusieurs grandes entreprises, dont le groupe français Saint-Gobain.

⁽⁴⁾ Audition au Congrès du *Director of national intelligence* James Clapper, 5 janvier 2017.

Les avantages compétitifs détenus par nos entreprises ou nos armées dans les champs physique ou informationnel peuvent aujourd'hui voler en éclats en quelques heures sous le coup d'une attaque informatique menée à peu de frais par un petit groupe d'individus.

Cette réalité est celle à laquelle se confrontent au quotidien nos entreprises et chacun de nos concitoyens. Elle est la raison d'être des structures mises en place par l'État français pour assurer la protection de nos intérêts dans le cyberspace. Elle vaut particulièrement dans le domaine de la défense armée.

Pour en rendre compte, nous explorerons tout d'abord les enjeux liés à la maîtrise de cet espace, puis les outils mis en place par l'État français pour les appréhender et, enfin, les défis particuliers de la période qui s'ouvre pour assurer notre souveraineté numérique.

Dans cette édition de la *RDN*, nous montrerons que la cyberdéfense est, elle, une guerre d'aujourd'hui.

*

**

On peut sans doute résumer les enjeux de l'affrontement dans le cyberspace à cette idée : celui des adversaires ; qui possédera la supériorité numérique sera désormais en position de briser toute attaque du camp d'en face, voire de le dissuader de toute tentative d'action hostile.

En 1912, au lendemain de la guerre que s'étaient livrée l'Italie et la Turquie pour le contrôle de l'actuelle Libye et qui avait donné lieu aux premières attaques par air, l'officier italien Giulio Douhet avance que la capacité à bombarder les arrières de l'ennemi décidera désormais du sort des conflits. Ses théories sont à l'époque mal reçues, et il passe même en cour martiale pour avoir, par la suite, critiqué trop violemment la conduite de la guerre par son gouvernement au début du premier conflit mondial. Il fut plus tard réhabilité et fait général. Car la suite des événements semble lui donner raison : la plupart des conflits du siècle naissant voient leur règlement lié à la possession de la supériorité aérienne. En mai 1941, constatant qu'il ne parvient pas à l'acquiescer face à la Grande-Bretagne, Hitler renonce à l'invasion après dix mois de campagne de bombardement.

Cette référence historique pourrait s'appliquer à la période qui s'ouvre : après la domination des mers, qui a valu à l'Angleterre son *leadership* mondial au XIX^e siècle, et celle dans les airs, la question de la supériorité numérique mérite sans conteste un degré d'attention équivalent dans notre environnement actuel.

Une attaque cyber se définit par le type d'attaquant, la méthode et les outils d'attaque, mais aussi et surtout par les effets qu'elle produit ; ceux-ci sont de trois ordres : l'entrave, l'extraction de données et la modification des perceptions.

Au plan numérique, entraver signifie prendre le contrôle d'un système pour en modifier le fonctionnement, voire en provoquer la destruction. Ce que des *ransomwares* réalisent en chiffrant des données sur des ordinateurs distants, d'autres *malwares* peuvent le faire sur les systèmes de commande de tout ou partie d'une arme. On l'a vu dans le cas du F-15 évoqué plus haut et dans l'affaire *Stuxnet* : tout objet numérisé peut être considéré vulnérable à une attaque cyber. Celles-ci sont parfois d'une très grande complexité, mêlant techniques informatiques et opérations de renseignement ou de manipulation pour trouver des failles humaines dans un système souvent fermé à toute communication avec l'extérieur.

La notion de recueil ou d'extraction de données parle de soi : en pénétrant sur des systèmes d'information choisis, un adversaire peut connaître les intentions du camp d'en face, les capacités de ses armements les plus critiques, etc.

Enfin, la numérisation offre des possibilités sans limites pour la modification des perceptions ou les capacités d'analyse adverses. Dans le champ militaire, citons le cas de l'image radar que l'on pourra saturer ou dont on pourra soustraire des informations que l'on souhaite masquer. Cette notion s'étend aussi et surtout au champ de l'opinion publique, soutien indispensable de l'effort de guerre, que l'exposition croissante aux réseaux sociaux rend d'autant plus vulnérable aux manipulations. Si au début des années 2010 la lecture du *Parisien* permettait encore de mesurer d'un coup d'œil l'évolution de l'opinion sur un sujet d'actualité, ce sont aujourd'hui le nombre de *retweets* et la popularité des « # » qui constituent les meilleurs indicateurs de la sensibilité d'une population. Si la prise en compte du champ informationnel dans la stratégie n'est pas une nouveauté, la maîtrise de l'image et la vérification de l'information sont des sujets de préoccupation croissants. Elles se heurtent à la fois aux manipulations numériques adverses, aux phénomènes de masse et à l'attitude des dirigeants de ces réseaux sociaux, qui entendent, eux aussi, conserver une forme de souveraineté. Songeons au choc provoqué par l'affaire Cambridge Analytica au cours de l'année 2018, qui a valu au patron de Facebook de longues heures d'audition au Congrès, les Américains ayant eu l'impression de s'être fait confisquer le processus électoral par le géant du numérique.

Au-delà des questions politiques, les réseaux sociaux représentent aussi des viviers de recrutement pour les organisations terroristes : le nombre d'attaques « inspirées » par la propagande jihadiste dépasse nettement celui des attaques dirigées reposant sur des individus choisis et spécialement entraînés.

On comprend donc que désormais toute situation de confrontation militaire devra prendre en compte ces risques.

Tout défenseur devra s'assurer de l'intégrité de ses systèmes d'arme en réduisant leur exposition à une attaque extérieure, dès leur phase de conception industrielle (*Security by Design*). Il devra protéger ses secrets, vérifier ses sources d'information et parer les tentatives de manipulation de son opinion publique.

Tout attaquant devra, dans la mesure des règles qu'il se fixera, s'assurer de la possibilité d'utiliser les mêmes armes contre son adversaire.

L'efficacité d'une stratégie de guerre numérique repose sur des facteurs communs avec les autres formes de guerre : connaissance fine de l'adversaire, étude du terrain (on pourra dire ici : « surface numérique », certains adversaires en possédant de plus ou moins denses, réduisant d'autant leur exposition à l'arme cyber), étude du rapport de force, examen de modes d'action possibles et de parades, élaboration de plans de secours... Elle possède une originalité : si le temps de l'action est le plus souvent bref, à la mesure de la vitesse de propagation de l'information, celui de sa préparation peut s'avérer très long. Trouver une vulnérabilité chez l'adversaire et se mettre en position de l'exploiter peut prendre un temps considérable. Il s'agit de combiner actions de renseignement, ingénierie sociale, techniques informatiques de pointe et exploitation de failles initiales pour obtenir un avantage qui peut s'avérer fugace si l'ennemi modifie ses processus ou ses équipements ou découvre ces failles. Un autre facteur vient compliquer la préparation de l'action : c'est la difficulté à caractériser l'ennemi. Dans l'espace numérique, celui-ci est protéiforme : il peut s'agir d'un État, d'un proto-État, d'un groupe de circonstance (éventuellement de nature terroriste) poursuivant des objectifs politiques ou criminels, voire d'individus isolés. Certains de ces groupes peuvent être liés, agissant en paravent les uns des autres, et leur existence peut être très éphémère.

Dès lors, la conquête de la supériorité numérique nécessite des actions en amont de l'affrontement. Dans les années à venir, elle prendra plus vraisemblablement la forme d'opérations discrètes et rarement revendiquées plutôt que d'un « grand soir » qui verrait l'ensemble des capacités d'une nation brutalement rendues indisponibles. C'est en cela que cette guerre a déjà commencé.

*
**

Évoqué pour la première fois dans le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2008, le besoin de protéger les systèmes d'information est encore souligné dans celui de 2013 ⁽⁵⁾. La *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale* de 2017 l'érige en priorité de la période qui s'ouvre.

Dès 2017, le commandement de la cyberdéfense (Comcyber) est créé au sein de l'état-major des armées. Par délégation de l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), le Comcyber assure la protection des systèmes d'information placés sous la responsabilité du chef d'état-major des armées et la conduite de la défense des systèmes d'information du ministère. Sous l'autorité du sous-chef d'état-major « opérations », il est responsable de la conception, de la planification et de la conduite des opérations militaires de cyberdéfense. Il est

⁽⁵⁾ « La capacité de se protéger contre les attaques informatiques, de les détecter et d'en identifier les auteurs est devenue un des éléments de la souveraineté nationale » (p. 105).

également en charge de contribuer à la préparation de l'avenir et de la politique RH du domaine cyber.

En 2018, le SGDSN publie la première *Revue stratégique de cyberdéfense* fixant son organisation au sein de l'État et proposant des principes de régulation internationale du cyberspace. Six missions sont définies : prévention, anticipation, protection, détection, attribution et réaction. Le modèle français s'articule autour de l'ANSSI, du Comcyber, de la DGA et des services de renseignement dont l'action est indispensable pour caractériser une attaque et opérer dans le cyberspace.

En janvier 2019, la ministre des Armées présente la politique ministérielle de lutte informatique défensive articulée autour du Comcyber et la doctrine de lutte informatique offensive à des fins militaires visant à garantir la supériorité opérationnelle des armées françaises dans le cyberspace. De fait, c'est la première communication publique sur l'existence de moyens offensifs, qui ouvre la voie à de nouvelles coopérations dans le domaine.

À l'automne 2019, le ministère des Armées porte la publication d'un rapport sur le *Droit international appliqué aux opérations dans le cyberspace* : la France y affirme son engagement à faire respecter les règles du droit international, déjà souligné dans l'« Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace », un an auparavant. Le rapport détaille les notions de seuil d'agression, de légitime défense et de due diligence s'imposant aux États en cas d'attaque menée depuis leur sol. Il fait écho au *Manuel de Tallinn* publié en 2013 par un groupe d'experts mandatés par l'Otan et marque la position française à l'heure où s'engagent les travaux de groupes d'experts gouvernementaux à l'ONU.

La loi de programmation militaire 2019-2025 dote la cyberdéfense d'un budget de 1,6 Md€ et prévoit une augmentation du nombre de cybercombattants, faisant passer leur nombre de 3 000 à 4 000 sur la période. Placés sous le contrôle opérationnel du Comcyber, ces moyens contribuent à la défense des systèmes d'armes et aux opérations militaires dans le cyberspace. L'action du Comcyber s'appuie aussi sur des partenariats d'importance croissante. Outre les autres acteurs du modèle français précédemment cités, il entretient des relations avec plusieurs partenaires étrangers pour renforcer la sécurité mutuelle de nos moyens et collaborer autour des engagements militaires actuels.

Enfin, la cyberprotection de nos systèmes d'armes s'étend désormais à l'industrie de l'armement : la ministre des Armées a signé, en novembre 2019, une convention liant le ministère aux 8 principaux maîtres d'œuvre français du secteur, pour une meilleure gestion des risques associés à la numérisation de ces systèmes.

*

**

Les défis posés au Comcyber sont à la mesure des enjeux précédemment décrits : pour participer au maintien de notre souveraineté dans le domaine

numérique, il doit à la fois parer dès aujourd'hui les attaques subies par nos systèmes d'armes, offrir des possibilités d'action en appui des opérations militaires, construire et stabiliser des capacités encore inexistantes au début de la décennie précédente.

L'acquisition des équipements de lutte informatique défensive présente des exigences propres qui la distinguent des opérations d'armement traditionnelles : le tempo d'évolution de la technologie et la nécessité de réaliser des preuves de concept de façon quasi simultanée avec leur mise en service réclament une souplesse particulière.

Au-delà, le défi de l'acquisition et de l'organisation des ressources humaines dédiées à combat nouveau est considérable. L'efficacité de la défense de nos systèmes et la capacité à gagner la supériorité numérique reposent avant tout sur le talent de celles et ceux qui préparent et exécutent les opérations de cyberdéfense. On imagine un peu vite les rangs du Comcyber formés par des bataillons de *geeks* menant cette guerre à la façon d'un grand jeu vidéo. Le retour d'expérience de ces premières années d'existence révèle une réalité bien différente. D'une part le personnel qui le compose est pleinement cybercombattant(e), conscient des enjeux de son action, et d'autre part le panel des profils est très large. Beaucoup de techniciens, dont certains sont particulièrement talentueux, mais aussi des linguistes, géopoliticiens, psychologues, et aussi des militaires possédant une expérience opérationnelle classique, particulièrement utiles pour l'intégration de ces nouvelles capacités dans la communauté des opérations. Le Comcyber s'attache actuellement à mieux décrire ces nouveaux emplois et les parcours de carrière et formations associés, ainsi qu'à identifier les ressorts de fidélisation : rémunération adaptée pour prendre en compte la concurrence privée, modalités de récompenses et de reconnaissance...

Plus généralement, la cyberdéfense doit imprégner davantage l'ensemble de la communauté militaire. La culture du risque informatique et celle de l'emploi de l'arme cyber doivent être mieux partagées.

Les évolutions techniques constantes du domaine numérique imposent une perpétuelle remise en cause des avantages conquis sur nos adversaires potentiels : la « cloudification » de l'espace numérique, le déploiement de la 5G et l'augmentation des vitesses de connexion associée vont généraliser l'*Internet of things* posant de nouveaux défis de souveraineté et d'autonomie industrielle ; l'introduction des ordinateurs quantiques et l'intelligence artificielle impacteront fortement les vitesses de calcul...

Enfin, la régulation du cyberspace et les partenariats multilatéraux et bilatéraux de la France dans le domaine devront pouvoir rester des opportunités plutôt que des contraintes.

*

**

On le voit, la préservation de nos intérêts dans le cyberspace est un problème du temps présent et non de l'avenir. Elle concerne au premier chef la défense armée, objet d'attaques incessantes de plus en plus sophistiquées et discrètes.

Nos partenaires internationaux s'accordent à reconnaître que la France a fait les choix nécessaires pour figurer au premier rang de la compétition mondiale dans ce domaine. Pour autant, les investissements consentis doivent être pleinement concrétisés et les efforts maintenus pour rester dans la course.

La supériorité numérique sur nos adversaires, loin d'être un atout superflu, n'est qu'un préalable à toute autre forme d'exercice de rapport de force. Tout déclassement en la matière aurait des conséquences stratégiques immédiates. ♦

L'Homme augmenté sera-t-il la clef de la supériorité opérationnelle ?

Christian Dubois

Chef de bataillon. Officier stagiaire de la 133^e promotion de l'École de Guerre Terre.

Gaugamèles ⁽¹⁾. En 331 avant Jésus Christ, Alexandre le Grand, vingt-cinq ans, y affronte Darius III roi de Perse en bataille décisive. Les Perses sont six fois plus nombreux, puissamment armés et ont préalablement aménagé le terrain de la bataille à leur avantage ⁽²⁾. Alors que les conditions sont en sa défaveur, Alexandre engage le combat. Il fait manœuvrer ses phalanges macédoniennes selon l'ordre oblique d'Epaminondas et perce le dispositif adverse au cœur. Les Perses s'effondrent. Darius s'enfuit. Alexandre, qui s'était déjà proclamé pharaon d'Égypte et roi de Babylone, s'ajoute le titre d'empereur de Perse.

Si « au fond des victoires d'Alexandre, on retrouve toujours Aristote » ⁽³⁾ tant son génie puisait sa force dans la philosophie de son précepteur, Gaugamèles montre que « la supériorité des Grecs dans l'algèbre et la géométrie leur conférait l'équivalent d'une arme secrète » ⁽⁴⁾ grâce aux enseignements de Pythagore.

Actuellement, les armées occidentales s'intéressent ⁽⁵⁾ à la rupture technologique qu'introduit le concept d'Homme augmenté, identifié comme l'association de l'humain et des moyens issus de la recherche dans le domaine NBIC ⁽⁶⁾. En effet, l'Homme augmenté offrirait la possibilité d'une synergie homme-machine inédite. Celle-ci serait pour les armées de soldats augmentés la clef de voûte d'une supériorité opérationnelle nouvelle.

⁽¹⁾ Bourgade aujourd'hui disparue, située sur l'actuelle frontière Irak-Iran-Turquie.

⁽²⁾ John Keegan : *Histoire de la guerre* ; Perrin, 2014, p. 407.

⁽³⁾ Charles de Gaulle : *Vers l'armée de métier* ; Berger-Levrault, 1934, p. 200.

⁽⁴⁾ Jacques Benoist-Méchin : *Alexandre le Grand ou le rêve dépassé* ; Éditions Clairefontaine, 1964, p. 167.

⁽⁵⁾ Un groupe opérationnel de stratégie militaire (GOSM) au sein de l'EMA est chargé de la veille prospective sur plusieurs thèmes : intelligence artificielle, sciences cognitives et augmentation physique.

⁽⁶⁾ NBIC : grande convergence multidisciplinaire des Nanotechnologies (l'infiniment petit), Biotechnologies (la fabrication du vivant), Informatique (les machines pensantes) et sciences Cognitives (l'étude du cerveau humain). La mise en synergie de ces sciences est désormais réelle et offre des possibilités aussi prodigieuses qu'inquiétantes.

Dans ce contexte, la mémoire du haut fait d'armes de Gaugamèles nous renvoie à la question fondamentale, ontologique même, de la place de l'homme dans l'affrontement guerrier.

Il nous semble que l'Homme augmenté ne sera pas la clef de la supériorité opérationnelle future, car la force d'âme restera le déterminant de la victoire dans le choc des volontés. Tout au plus, un emploi encadré des NBIC devrait permettre une meilleure appropriation de certains facteurs de supériorité au combat.

En effet, si sciences et société apparaissent matures pour construire l'Homme augmenté, l'analyse des enjeux pour les armées devrait plutôt pousser à maintenir l'Homme naturel, utilement densifié ⁽⁷⁾, comme élément premier du combat.

Maturité des sciences et de la société qui semble annoncer l'avènement de l'Homme augmenté

Les recherches scientifiques dans le champ NBIC donnent actuellement des résultats proprement vertigineux, car permettant d'envisager la modification de l'espèce humaine.

Un des exemples les plus probants est la technologie d'édition de génome *CRISPR-Cas9* ⁽⁸⁾, autrement appelée « ciseaux moléculaires » et mise au point en 2012 ⁽⁹⁾. Cet outil permet de manipuler n'importe quel génome à l'envi. Grâce à cette dernière technologie en violation d'une convention internationale visant à prévenir les dérives eugéniques ⁽¹⁰⁾, la République populaire de Chine a lancé dès 2015 un grand programme de séquençage de l'ADN des surdoués ⁽¹¹⁾. Or, les progrès de la biologie de synthèse permettent aujourd'hui d'affirmer que la production de brins d'ADN à grande échelle par des procédés entièrement automatisés recourant à l'intelligence artificielle (IA) sera possible en 2030. La loi française, avec l'article 16 du Code civil, dispose que « nul ne peut porter atteinte à l'intégrité de l'espèce humaine », interdit de fait toute modification de l'espèce humaine, même pour l'améliorer. Néanmoins, la France étant au troisième rang académique mondial en biologie de synthèse, si elle le souhaite, serait en capacité de « produire » en chaîne des clones humains à cette échéance.

⁽⁷⁾ Cette notion fait l'objet d'un développement en troisième partie.

⁽⁸⁾ La protéine *Cas9* est associée au système immunitaire adaptatif type II de l'enzyme *CRISPR* (*Clustered Regular Interspaced Short Palindromic Repeats*).

⁽⁹⁾ Par la chercheuse française Emmanuelle Charpentier et l'américaine Jennifer Doudna à l'université de Berkeley (Californie).

⁽¹⁰⁾ Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine promulguée le 4 avril 1997. Article 13 : « Une intervention ayant pour objet de modifier le génome humain ne peut être entreprise que pour des raisons préventives, diagnostiques ou thérapeutiques et seulement si elle n'a pas pour but d'introduire une modification dans le génome de la descendance. » [NDA : cela ne préjuge pas du caractère héréditaire de l'opération].

⁽¹¹⁾ David Cyranski et Sara Reardon : « Chinese scientists genetically modify human embryos », *Nature*, 22 avril 2015.

Pour illustrer encore les possibilités actuelles, le Centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts à Paris mène des essais d'implants de rétines artificielles. Ces prothèses permettent, d'ores et déjà, de rendre une vue correcte à des aveugles, et atteindront bientôt les standards de vue normale. Cette maîtrise technologique imminente permet d'envisager l'implantation de prothèses offrant une capacité de vision nocturne. En somme, le *cyborg*⁽¹²⁾ pourrait bientôt ne plus être une fiction.

Les multinationales GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft) et autres BATX (Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi) sont en train de faire voler en éclat les limites de l'Homme, vu l'ampleur de leurs investissements et l'absence de limites dans ce qu'elles s'autorisent à explorer dans le champ NBIC. Le rachat de l'entreprise propriétaire de la technologie *CRISPR-Cas9* par Neuralink⁽¹³⁾ en est un symbole. Tout l'envisageable devient possible.

De plus, les sociétés apparaissent, au moins pour partie, prêtes à accepter des modifications de l'être humain.

Malgré quelques dystopies eugéniques célèbres (*1984* d'Orwell ou la série britannique *Black Mirror*⁽¹⁴⁾) visant à nous mettre en garde contre ses dérives, nos sociétés modernes semblent prêtes à accepter l'augmentation de l'homme. Une mutation sociétale est indéniablement en cours, qui consiste à dévier l'utilisation de la médecine non plus seulement comme réparation, mais comme augmentation de la nature humaine. Elle trouve son origine dans la fascination inconsciente pour la toute-puissance de l'immortalité, car nos sociétés désormais sans transcendance religieuse voient l'Homme comme seul déterminant de son destin. Cela révèle un terreau favorable à l'idéologie transhumaniste qui affirme que « l'être humain pourra bientôt réparer son enveloppe fragile vouée au déclin et fusionner son esprit avec la machine pour sauter dans les bras de l'éternité »⁽¹⁵⁾.

Ainsi, si l'Homme augmenté devient une réalité imminente plausible, il convient d'en analyser les enjeux pour les armées.

Faut-il sacrifier son âme pour la puissance ?

Les armées occidentales font face à une question fondamentale : faut-il modifier la nature humaine pour préparer les victoires de demain ?

Marc Bloch résuma l'humiliante défaite française de 1940 avec cette formule superbe : « Deux adversaires appartenant à deux âges différents de l'humanité

⁽¹²⁾ Un *cyborg*, de l'anglais « *cybernetic organism* », se définit comme un être humain qui a reçu des greffes de parties mécaniques ou électroniques.

⁽¹³⁾ La *start-up* Neuralink créée en 2016 par l'entrepreneur américain Elon Musk a pour ambition de fusionner, dès 2021, les intelligences humaines et artificielles.

⁽¹⁴⁾ Charlie Brooker : *Black Mirror*, série télévisée diffusée à partir de 2011 sur Channel puis Netflix.

⁽¹⁵⁾ Jean Mariani et Danièle Tritzsch : « Transhumanisme : de l'illusion à l'imposture », *Le Journal du CNRS*, 31 août 2018.

se heurtèrent sur nos champs de bataille ⁽¹⁶⁾. » De fait, la grande crainte de tout chef militaire avisé est de penser la guerre avec un temps de retard sur son adversaire. Ainsi, l'objet de la prospective française « Action Terrestre Future » est précisément d'identifier, dans le contexte actuel de résurgence internationale de la puissance, les facteurs de la supériorité opérationnelle de demain.

Or, dans des guerres technologiques toujours plus rapides, le nouveau déterminant de la supériorité opérationnelle pourrait bien être une meilleure symbiose entre l'homme et la machine. Il s'agit là, précisément, de la promesse-prouesse de l'Homme augmenté ! Des soldats, résistants à la faim, la soif et le manque de sommeil, dotés d'implants cérébraux, verraient leur action décuplée par des essaims de drones « assujettis », garantie de résilience, d'agilité, d'effet de masse et... de victoire psychologique et physique sur des ennemis dépassés.

Pour autant, l'augmentation de la nature humaine, bouscule le rapport de l'Homme à la création et fait ressurgir la lancinante interrogation : la fin justifie-t-elle les moyens ?

Les colonels Givre et Le Nen soulignent que « la légitimité d'une armée repose sur ses performances opérationnelles et la compatibilité de ses valeurs professionnelles avec celles de la société civile qu'elle sert » ⁽¹⁷⁾. Dès lors, si l'impératif de résultats guide d'explorer toutes les possibilités d'obtenir la victoire, il convient d'opérer des avancées (ou identifiées comme telles) qui soient avant tout recevables par la société que défend ladite armée, car cohérentes avec les valeurs-socle de la nation. Or, nous avons vu que celles-ci apparaissent en mutation.

Or, les généraux Jean-Pierre Bosser et Pierre de Villiers n'ont cessé de répéter ces dernières années que « la victoire ne se donne jamais à celui qui a choisi de perdre son âme pour l'emporter » ⁽¹⁸⁾. Précisons que la victoire s'entend bien sûr ici comme victoire stratégique. Cet avertissement qui sonne comme un axiome doit nous interpeller sur les principes qui guident la recherche autour du concept, aussi vague que riche, d'Homme augmenté. Nous devons alors nous faire philosophes, c'est-à-dire chercher et chérir la sagesse.

Ainsi, le concept de l'Homme augmenté peut utilement être passé au crible des ordres de Pascal ⁽¹⁹⁾, sagesse antique éprouvée et participant du socle des valeurs occidentales. La réponse est sans appel : le développement de l'Homme augmenté relèverait de la barbarie. Car il serait la consécration de la domination de l'ordre technique et scientifique sur les ordres supérieurs, résumable ainsi : la technique

⁽¹⁶⁾ Marc Bloch : *L'Étrange défaite* ; Éditions Franc-Tireur, 1940, p. 67.

⁽¹⁷⁾ Pierre-Joseph Givre et Nicolas Le Nen : *Enjeux de guerre* ; Économica, 2013, p. 95.

⁽¹⁸⁾ Pierre de Villiers : *Servir* ; Fayard, 2017, p. 75 et « Action Terrestre Future ».

⁽¹⁹⁾ Pascal identifie quatre ordres régissant conjointement la société, dans l'ordre de valeur croissant croissant : l'ordre économique, technique et scientifique ; l'ordre politique et juridique ; l'ordre de la morale et, enfin, l'ordre de l'amour... ou spirituel. La tyrannie (comprise comme désordre) des ordres inférieurs définit la barbarie, quand celle des ordres supérieurs se nomme angélisme.

peut, donc nous devons nous engager dans ce projet démiurgique qui attente à la nature fondamentale de l'Homme.

Dès lors, devant un risque majeur de déclasserment technologique des armées, notre morale nous laisse-t-elle devant une énigme insolvable ?

Faire de nos limites une force

Il s'agit ici de choisir et prévenir, pour ne pas subir. Choisir ou rechoisir nos limites et prévenir les chocs futurs en nous réarmant des forces morales.

Si Icare se brûle au soleil, c'est qu'il n'a su se fixer et tenir des limites préservant son être fraîchement augmenté d'ailes artificielles. Pour éviter le destin d'Icare, au nom du principe de précaution et dans une logique d'écologie intégrale ⁽²⁰⁾, il nous semble ici opportun de suivre la sagesse de Soljenitsyne : choisir l'autolimitation volontaire, accepter notre finitude. C'est-à-dire préserver nos limites naturelles pour mieux sublimer nos capacités.

Car la guerre reste une affaire d'hommes, une confrontation à autrui, l'*alter ego*, cet autre moi, c'est-à-dire essentiellement une expérience intérieure. Concrètement, des unités de soldats augmentés pourraient bien être trop distantes des « humains naturels » présents sur le théâtre pour que les nécessaires contacts donnent les fruits attendus. Même dans les phases de coercition, les soldats ont à construire une relation de confiance avec la population, inspirer le respect à leurs adversaires et plus largement « sentir » les choses.

Nous voulons donc ici trancher le nœud gordien en proposant la limite suivante : il conviendra de ne pas attenter à l'intégrité physique de l'Homme sous prétexte de vouloir l'augmenter. La médecine doit continuer de guérir les blessés de guerre, et la science peut continuer de travailler à décupler les forces des combattants, mais les frontières (ou limites) du corps doivent être respectées. Il nous semble que nous aurons tout à gagner en explorant les pistes d'augmentations non-invasives ⁽²¹⁾ : la parole resterait le marquant de la décision, la force serait décuplée sans implant, les modifications de l'héritage génétique seraient écartées et la chimie préserverait durablement l'équilibre psychique naturel du combattant.

Tout comme la cohérence philosophique globale de l'Homme augmenté est le refus de la condition mortelle et de toute forme de transcendance, la quête du soldat augmenté pourrait bien être un aveuglement inavoué devant les fragilités psychiques structurelles de nos sociétés modernes hédonistes, un refus de la confrontation avec nous-même, de l'interrogation sur le sens de nos vies et de nos combats.

⁽²⁰⁾ L'écologie intégrale est un concept introduit à la fin des années 1990 par Michael Zimmermann et Sean Esbjorn-Hargens. Il s'agit de réconcilier l'écologie environnementale classique et l'écologie humaine.

⁽²¹⁾ Cette liste ne se prétend pas exhaustive, mais vise à illustrer la pensée de l'auteur.

Comme l'a analysé Gérard Chaput ⁽²²⁾, dans leur refus graduel de la mort, les sociétés modernes perdent le sens du réel, se réfugient dans le virtuel numérique, refusent la souffrance et perdent le sens de l'effort. Le triomphe du *diktat* émotionnel sur la raison ainsi que du relativisme sur la recherche de la vérité est aussi un bouleversement profond qui fragilise.

En conséquence, les « sentinelles » de la société (militaires, policiers, pompiers et globalement tous les métiers de service exposés au risque) connaissent un tiraillement entre les valeurs dominantes de leur environnement et les attendus de leurs fonctions : service du bien commun, esprit d'abnégation et de sacrifice, exercice des responsabilités, confrontation à l'altérité et face à face avec la mort. Ainsi ceux-ci, impréparés, vivent les situations difficiles comme des traumatismes qui se manifestent en « chocs *post*-traumatiques ». Si ce dernier phénomène n'est pas nouveau, les soldats du XXI^e siècle s'en relèvent globalement moins bien que leurs aïeux ⁽²³⁾.

Au contraire d'une fuite en avant technologique, nous proposons une salvatrice plongée en eaux profondes : celle d'une systémique « densification de l'Être » de nos soldats. Ce concept, présenté dans un livre éponyme ⁽²⁴⁾, est l'aboutissement d'un long diagnostic opérationnel réalisé par un médecin, un chef militaire et un aumônier.

La parole est aux auteurs : « La densification est une méthode de formation dont l'objectif est d'aborder l'homme dans son unité profonde : corps, esprit et âme (du latin *anima* : ce qui anime, le principe de vie). [...] Elle propose de faire progresser l'individu simultanément dans les domaines physiques, psychologiques et métaphysiques. [...] Elle offre ainsi de développer la confiance en soi et en son entourage ⁽²⁵⁾. »

L'ouvrage, simple, pragmatique et exhaustif, développe l'ensemble des mesures à prendre pour y parvenir. Tout y passe.

- Au plan physique : la diététique du guerrier, les techniques respiratoires, celles d'optimisation du sommeil, le renforcement musculaire profond naturel, la boxe, et l'aguerrissement progressif à une rusticité globale (dont la capacité à jeûner, à être privé de sommeil et à porter des charges lourdes lors de longues marches nocturnes).

- Au plan psychologique : immersions au sein de services confrontés à la réalité de la mort (urgences hospitalières, BSPP, etc.), module de premiers secours psychologiques, thérapies cognitives et comportementales (TCC), introduction systématique de facteurs de surprise en fin de modules techniques (tir, pilotage, etc.) pour apprendre à gérer le stress, privations éducatives provisoires (de *smartphone*,

⁽²²⁾ Gérard Chaput : *La Densification de l'Être* ; Pippa, 2018, chapitre 1.

⁽²³⁾ *Op. cit.*, p. 55 à 58.

⁽²⁴⁾ *Ibidem.*

⁽²⁵⁾ *Op. cit.*, p. 63 et 64.

d'Internet et de baladeur, etc.) et la systématisation du *Battle Buddy* ⁽²⁶⁾ tant à l'entraînement qu'en opération.

- Au plan métaphysique : un processus de questionnement individuel accompagné qui permet à chacun de se construire un socle de convictions : qui suis-je, pourquoi je vis, qu'est-ce que je veux, pour quoi suis-je prêt à mourir, quelle transcendance m'anime, etc. ? La réaccoutumance au silence, préférentiellement motivée ou contrainte si besoin, permettra d'abord à chacun de (re)découvrir une intériorité nécessaire à la construction de convictions. De même, des petits exercices quotidiens développant l'humilité ⁽²⁷⁾ et le courage permettront d'acquérir des convictions saines.

Nous proposons, quant à nous, que la densification fasse l'objet d'un parcours dédié, construit et systématisé au sein de nos armées, dans une logique éducative (et non totalitaire) : du recrutement, en passant par les différentes phases de formation jusqu'à la mise en condition avant projection. Cela pourrait être facilement assuré par les chefs organiques ⁽²⁸⁾, tant en écoles de formation qu'au sein des unités, et faire l'objet d'un suivi permettant l'amélioration du programme. L'objectif pour nos armées serait d'optimiser – à grande échelle, enfin – l'emploi des si riches ressources de l'Homme.

**

In fine, l'analyse des progrès scientifiques et de leur perception par la société inciterait plutôt à vouloir précéder nos adversaires dans la construction de l'Homme augmenté pour préparer les victoires de demain. Toutefois, il paraît sage de sortir la tête du tourbillon d'un progrès galvaudé pour redécouvrir, très simplement, la richesse humaine encore globalement sous-exploitée dans nos armées. Un programme, simple, mais ambitieux, d'optimisation des forces morales servirait bien plus certainement le succès des armes de la France.

Alexandre le Grand face à l'immense armée de Darius n'aurait rien fait sans le courage de ses hoplites. Encore et toujours, relisons Thucydide : « La force de la cité n'est ni dans ses remparts ni dans ses vaisseaux, mais dans le caractère de ses hommes ⁽²⁹⁾. » *La furia francese* n'a pas dit son dernier mot, sachons la faire vivre. ♦

Courriel de l'auteur : christian-f.dubois@intradef.gouv.fr

⁽²⁶⁾ *Battle Buddy* (litt. « pote de mission », alias binôme) : toutes les études convergent pour établir qu'au combat, la structure en trinôme est psychologiquement dangereuse. C'est ce constat qui a poussé l'US Marine Corps à choisir le quadrinôme comme structure élémentaire. En effet, il permet qu'entre binômes existe le lien « je veille sur toi, tu veilles sur moi » qui rassure l'instinct grégaire et fiabilise les procédures.

⁽²⁷⁾ Une grave erreur serait d'envisager la formation à l'humilité par les humiliations (comme les bizutages ou autres formes d'initiation). L'humilité peut se déployer à l'armée sous la forme de *3A (After Action Review)* systématiques en fin d'activité, lors desquelles le chef ferait courageusement son autocritique en premier avant de laisser la parole à ses subordonnés directs, chaque chef le faisant à son niveau. L'auteur de cet article l'a pratiqué autant qu'il a pu, mesurant les fruits sur ses unités.

⁽²⁸⁾ Ceux-ci s'appuieraient sur des aides pédagogiques conçues à l'échelle nationale, sur le modèle de ce qui est fait pour les stages de premiers secours civils et pourraient utilement trouver conseil auprès des médecins d'unité et bureaux sportifs.

⁽²⁹⁾ Thucydide : *La Guerre du Péloponnèse* ; Folio, p. 289.

Quelles limites éthiques à l'augmentation du combattant ?

Olivier Pinard Legry - Gérard de Boisboissel

Colonel, Directeur des formations d'élèves aux
ESCC (écoles de Saint-Cyr Coëtquidan).

Ingénieur de recherche au CREC Saint-Cyr.

Généralités

Constat opérationnel

« Quand on ne fait pas tout pour être le premier, le devenir ou le rester, on ne demeure pas le deuxième. On tombe fatalement le dernier », nous a enseigné le maréchal Lyautey. C'est dans cet esprit que depuis toujours les armées se livrent à une véritable course à l'armement dans le seul but d'équiper leurs soldats avec le matériel le plus performant, c'est-à-dire de leur donner leur potentiel guerrier maximal, pour les faire gagner comme pour les protéger. C'est donc à la fois une obligation opérationnelle et une obligation morale vis-à-vis d'hommes et de femmes à qui il est parfois demandé d'aller jusqu'au sacrifice suprême.

Or, de nouvelles opportunités technologiques positionnent désormais l'individu lui-même au centre de cette « course à l'armement ». L'augmentation des performances intrinsèques d'un combattant est aujourd'hui à portée de main, lui offrant la possibilité d'aller plus loin que ses propres limites physiques, physiologiques et cognitives afin de durer, tenir et vaincre. Ce qui n'est pas sans amener de profondes questions sur le sens même de l'engagement du combattant. Quelle différence éthique y a-t-il entre l'entraînement – ou optimisation du potentiel – et l'augmentation ? Le « dopage » peut-il être permis à la condition que la cause soit noble ? Tuer au combat reste-t-il moralement acceptable quand le soldat augmenté possède des capacités intrinsèques sans commune mesure avec celles de son adversaire ? Le super-héros peut-il moralement être qualifié de héros, en somme ? Et qu'est-ce qu'un père ou un mari augmenté lorsqu'il revient au foyer ?

Dans le domaine opérationnel, la question de l'augmentation est posée sous l'angle des modalités et non sous celui de la pertinence, l'augmentation étant déjà en marche chez nos alliés – notamment outre-Atlantique – comme chez nos ennemis à l'instar de l'emploi de comprimés de Captagon par *Daech*. Rester en marge de ce mouvement nous marginaliserait auprès de nos partenaires pour des questions d'interopérabilité et nous fragiliserait face à nos adversaires, au risque de nous conduire à la défaite.

La convergence des discours officiels forge une certitude : le combat de haute intensité devient une option très probable. La robustesse et la résilience des combattants deviennent par là même un enjeu majeur. La réponse ne peut alors faire fi d'un examen approfondi des potentialités offertes par les technologies qui augmentent les performances du soldat autant qu'elle diminue le risque qu'il court au combat – le soldat augmenté étant aussi un soldat au risque diminué.

Pour autant, dans les nombreuses situations opérationnelles où la violence doit demeurer maîtrisée, où les interactions avec la population sont fréquentes, la question de l'augmentation doit s'entendre sous un double angle : quantitatif (plus fort) et qualitatif (plus éclairé, plus discriminant, plus intelligent). L'efficacité opérationnelle, avant même d'entrer sur le champ éthique, impose que ces deux volets soient inséparables.

Constat sociétal

De surcroît, l'approche militaire de l'augmentation va se construire en parallèle d'une pression sociétale dans un contexte social en mutation. Le courant de pensée transhumaniste voit en effet dans l'Homme un être qui devient maître de sa nature et de son évolution avec comme propre horizon métaphysique, la bio-perfectibilité. L'Homme sera tenté par les possibles améliorations que proposent les augmentations des performances et des capacités humaines, devenant acteur de sa propre « programmation physiologique ».

Les concepts philosophiques vont être bouleversés avec cette nouvelle approche qui voit dans le corps humain un moyen au service de la performance individuelle. Les techniques de *Bio Hacking* vont ainsi très probablement progresser dans la société, avec pour objectif de « hacker » sa biologie afin d'atteindre des capacités supérieures.

Cela pourra se traduire sur le plan médical par une migration vers des pratiques mélioratives qui sont autres dans leur finalité qu'une pratique médicale classique. Si les médecins ont un mandat social qui est de soigner et protéger, une nouvelle finalité se profile avec l'accompagnement des techniques d'augmentation qui verra peut-être apparaître un nouveau corps professoral, selon Jérôme Goffette ⁽¹⁾.

Cette migration s'appuiera juridiquement sur une évolution du droit du consentement. De la pratique en cours, où une personne donne son accord à des choix proposés par le corps médical, on passera au droit du volontariat où cette même personne assumera ses propres choix. Le dopage à des fins d'amélioration des performances individuelles en est un exemple.

⁽¹⁾ Jérôme Goffette : « De l'humain réparé à l'humain augmenté : naissance de l'anthropotechnie », in Édouard Kleinpeter (dir.), *L'Humain augmenté* ; Paris, CNRS Éditions, 2013.

Le risque apparaît également de voir une lecture utilitariste du potentiel génomique de chaque soldat, avec comme conséquences l'étude d'une augmentation personnalisée liée à cette lecture et, comme on peut l'imaginer, une classification et une catégorisation des individus selon la variabilité interindividuelle. On pense ici au film *Bienvenue à Gattaca* ⁽²⁾ où la lecture du code génomique valide une prédisposition de l'individu à des tâches plus ou moins nobles ou exigeantes.

L'humain devient maintenant au cœur de la technologie et, selon Dominique Reynié, face à cette tendance les États ne s'opposeront pas à cette évolution ⁽³⁾. Ils finiront par l'accepter par défaut, tout comme le montre le débat sur les lois bioéthiques récemment votées malgré la réticence d'une partie de la société. D'ailleurs, si les politiques des États libéraux fuient actuellement le débat, certains États totalitaires ont une réponse autre face à ces enjeux. C'est le cas notamment des pays ayant une éthique collective et non individuelle.

Problématique

Face aux possibles améliorations que proposent les augmentations des performances et des capacités humaines, il convient aux Armées de ne pas avoir une réaction technophobe, mais au contraire d'anticiper les enjeux que posent ces nouvelles technologies sur l'Homme. Et ce, en accompagnant le débat à venir par la proposition d'une transcendance autre que la simple performance individuelle et par la préservation du principe du respect de la dignité de l'Homme.

Utiliser les nouvelles opportunités qu'offre la technologie et donner le maximum de moyens au soldat pour vaincre est une obligation morale des Armées. En contrepartie, elles ont aussi le devoir de préserver l'intégrité physique et psychologique de leurs combattants, pour les rendre sans séquelle psychophysiologique à court et long termes, notamment lors de leur retour au monde civil. Ce qui nécessite une approche raisonnée qui fixe des règles, et un accompagnement des soldats dans les processus d'augmentation.

Éléments de discernement

Général

L'humanité d'un soldat fonde sa légitimité à porter les armes de son pays au nom de ses concitoyens. Si le soldat n'est plus homme, il perd toute légitimité. Il ne doit donc pas devenir un *post*-humain. À ce titre, le seuil d'acceptabilité de

⁽²⁾ Film d'Andrew Niccol, 1997.

⁽³⁾ Dominique Reynié : « Le politique face aux usages sociétaux de l'augmentation et leurs impacts pour le monde militaire », dans *Le Soldat augmenté – Regards croisés sur l'augmentation des performances du soldat*, École de Saint-Cyr Coëtquidan, Fondation pour l'innovation politique ; *Les Cahiers de la RDN*, 2019.

l'augmentation doit être admise par la société et sans trop grand décalage avec elle. Ainsi, il est impératif que l'augmentation ne laisse pas de séquelles au soldat le jour où il retourne à la vie civile (ou le soir quand il rentre à la maison). Un père de famille qui rentrerait d'opération avec une empathie diminuée au titre de la performance au combat serait, d'une certaine façon, diminué au retour chez les siens. De ce point de vue, l'augmentation physique (corps et muscles) semble donc moins problématique que l'augmentation cognitive (cerveau, mémoire, etc.). La seconde pose davantage de problèmes éthiques en première approche que la première.

Militaire

L'augmentation du soldat pose trois questions fondamentales à l'institution militaire : *Quid* du rapport du soldat à la mort ? *Quid* de la dynamique de groupe et de la fonction du chef ? *Quid* de l'audace et du courage ?

Le rapport à la mort, qui doit être envisagé sous trois angles (la mort de l'ennemi, la mort d'un subordonné comme conséquence d'un ordre donné et sa propre mort), pourrait être véritablement altéré par la baisse de l'empathie, et ce pour au moins deux raisons. La première réside dans le fait qu'une augmentation psychique (réduction du stress) peut conduire à une altération de la conscience de vie (la sienne comme celle des autres). La seconde raison est liée à une possible dérive de la « culture augmentée » vers le culte de la performance. La vie aurait plus ou moins de prix selon qu'elle soit augmentée ou pas. On est proche sur ce terrain de la notion de race supérieure dont on connaît les dérives. La « fenêtre de conscience » sera, à ce titre, impérative chez tout combattant augmenté.

La dynamique de groupe pourrait également être profondément modifiée par l'augmentation. Cette dernière étant exclusivement individuelle, à la différence des équipements qui peuvent être collectifs, il est probable qu'elle induise une tendance à l'individualisme que seule l'action du chef pourra compenser en donnant du sens et en motivant le collectif. Pour autant, le soldat augmenté pourrait ne plus avoir peur et donc ne plus avoir besoin pour se motiver ni de son chef, ni du groupe. Aussi, il semble impératif que l'augmentation soit ponctuelle et contrôlée, que ce contrôle soit exercé par le chef, en fonction de la mission, de l'environnement, du type et du niveau de l'engagement tactique.

Enfin, il faudra certainement moins de courage au soldat augmenté pour monter à l'assaut. Le risque induit est que la culture de l'audace s'efface progressivement derrière la démarche scientifique. C'est ce que nombre de grands groupes industriels ont constaté à mesure qu'ils se développaient. Pour éviter cet effet contre-productif, il sera indispensable de continuer à apprendre à nos soldats à vivre avec le risque, à prendre des risques et à estimer des risques.

Médical

La nécessité médicale va se heurter à la nécessité militaire. Si le médecin des armées se doit d'assurer un risque nul en situation nominale, il doit s'effacer devant la décision du chef militaire et admettre un risque plus élevé en situation de combat ou de survie ⁽⁴⁾. On voit bien ici que les opportunités de l'augmentation s'engouffrent dans cette brèche et que leur interdiction sera indéfendable dans un contexte critique pour le soldat ou de forte nécessité pour le militaire.

Toutefois, pour le corps médical militaire, si une augmentation d'un individu sain n'est pas un soin, qui d'autre que lui pourra accompagner les augmentations ? C'est donc à lui que revient le devoir de s'assurer de la maîtrise des effets de l'augmentation, qu'elle ne soit pas néfaste pour l'individu à court et long termes, et qu'elle soit utilisée avec le *ratio* bénéfice/risque le plus élevé possible pour le combattant ⁽⁵⁾.

Il pourra par exemple envisager un dopage de précaution à l'unique condition que ses effets soient maîtrisés, c'est-à-dire sans effets d'addiction. Il devra aussi s'assurer qu'aucun effet indésirable induit ne se surajoute à l'augmentation, comme dans le cas du cerveau qui, s'il a une certaine plasticité et reste en perpétuelle adaptation, peut voir l'augmentation d'une de ses capacités avoir un effet de dérégulation sur une autre zone cérébrale.

Premières recommandations

Sur le plan opérationnel

Forts de ces réflexions, quelles pourraient être les premières recommandations qui pourraient être émises pour encadrer les augmentations de performances du combattant ?

D'abord, la finalité de l'action militaire se décline sur une logique de groupe, et non pas individuelle. C'est l'efficacité du groupe dans son ensemble qui importe. Le principe de l'augmentation doit donc s'affranchir d'un objectif purement individuel pour être au service d'un objectif collectif.

Ensuite, une augmentation ne devra jamais transgresser les exigences du monde militaire qui représentent pour le chef militaire la réussite de la mission, la réduction du risque pour ses propres hommes et pour lui-même, le respect de ses hommes et de l'adversaire, et le respect du droit et des règles d'engagement.

⁽⁴⁾ Frédéric Canini : « Éthique médicale et homme augmenté : quelques pistes de réflexion », *Les Cahiers de la RDN - Le soldat augmenté*, 2018, p. 184.

⁽⁵⁾ *Op. cit.*, p. 186.

Face à l'ennemi, et dans des environnements souvent complexes, le soldat ne doit pas devenir l'acteur d'une guerre augmentée par des pratiques d'augmentation qui viendraient accroître le niveau de violence du conflit. De telles pratiques ne doivent pas non plus provoquer une déshumanisation de l'image de nos combattants qui impliquerait d'une part que leur victoire ne soit plus reconnue comme telle et que, d'autre part, le lien Armée/Nation soit altéré et donc leur légitimité à porter les armes de leur pays.

Enfin, sur le plan individuel, il serait irresponsable d'envisager une augmentation de l'individu si ce dernier ne connaît pas d'abord ses limites. En effet, on ne peut augmenter ses capacités que si l'on sait d'abord naturellement atteindre les limites de celles-ci. Ce qui nécessite un entraînement du combattant qui lui permette d'aller au bout de lui-même avant même d'envisager de dépasser ses limites.

Un encadrement nécessaire sur les plans déontologiques, éthiques et juridiques

Le commandement étant responsable des augmentations données et de leur certification, il faut un cadre légal pour accompagner leurs usages.

Sur le plan médical, toute augmentation devra être précédée d'une autorisation médicale avec connaissance des effets, directs voire indésirables et directement ciblée sur l'individu.

Bien que leur autorité passe par la discipline militaire, les Armées devront de leur côté s'appuyer sur un consentement éclairé du soldat et ne pas aller à l'encontre de sa volonté. En aucun cas elles ne devront punir un soldat qui refuserait une augmentation pour lui-même. Ce principe est à nuancer dans le cas particulier d'une augmentation qui serait nécessitée par une urgence collective ou bien dans le cas où le consentement du combattant pourrait être altéré par une mauvaise perception de la situation militaire. Dès lors, il sera du devoir du chef de passer outre ce consentement et d'exiger la mise en œuvre de l'augmentation, tout en assumant la responsabilité.

Sous l'angle purement éthique, l'augmentation de l'homme ne doit pas – nous l'avons vu précédemment – lui faire perdre son humanité ; elle peut se concevoir comme l'équilibre harmonieux du corps, de l'esprit et de l'âme. Ainsi, toute augmentation du corps et de l'esprit rend indispensable une augmentation de l'âme, une densification de l'âme. Le soldat augmenté devra, plus encore que son aïeul, être nourri par une transcendance. À ce titre, l'enseignement de la philosophie et de l'éthique sera paradoxalement de plus en plus indispensable à mesure que le soldat sera augmenté.

Le rôle indispensable du chef

Nous l'avons déjà évoqué : le rôle du chef sera accru avec l'augmentation du combattant. Celle-ci nécessitera d'être mesurée, adaptée aux circonstances, sans effet de bord sur l'humanité du soldat et son aptitude à discerner.

Il faudra donc sanctuariser le rôle du chef dans les processus d'augmentation, car c'est sur lui que reposent toute l'humanité et la légitimité de la troupe augmentée. Le chef militaire est responsable de l'effet de l'augmentation sur sa mission, mais aussi sur ses soldats. C'est lui qui doit arbitrer entre principe de précaution et risque mesuré. C'est lui qui doit décider de l'augmentation selon les strictes nécessités militaires. Il sait ce qui est bon pour le combattant, la troupe et la mission, selon le contexte.

Le chef devra à ce titre avoir une aptitude à décider, préservée voire renforcée par sa propre augmentation. Et c'est peut-être l'augmentation du chef lui-même qui porte en elle le plus de potentialités opérationnelles.

Les limites à toute augmentation

Si le champ des possibles peut apparaître large voire infini, il est de salutaires invariants qui doivent empêcher toute utilisation de l'augmentation.

Une atteinte au libre arbitre

Le soldat doit pouvoir conserver son libre arbitre dans toute décision qu'il prend, et pour cela conserver ses aptitudes cognitives à tout moment ⁽⁶⁾. Ainsi, une augmentation ne doit pas être autorisée :

- Si elle affecte la responsabilité du combattant en le désinhibant ou en lui faisant perdre ses capacités de jugement et de libre arbitre, afin qu'il reste un acteur responsable du champ de bataille.
- Si elle permet une prise de commande à distance du combattant.
- Si elle altère le respect de l'adversaire et déshumanise le combat en rendant les soldats *berserkers*, ces Vikings qui entraient dans une sorte de transe guerrière annihilant toute empathie pour leurs adversaires ou pour les civils.
- Si elle augmente son agressivité en lui faisant perdre le contrôle de lui-même.
- Si elle le désolidarise de ses frères d'armes.

⁽⁶⁾ Jeanne Andrade : « Premières réflexions sur un cadre éthique de l'augmentation des performances des soldats », colloque « Le soldat augmenté, une réflexion éthique européenne », 16 octobre 2019.

Une atteinte à l'équilibre de la personne

Le soldat est un être unique. Il est une finalité en lui-même et non pas juste un moyen. En conséquence, il ne doit pas être considéré comme un matériau malléable. Ainsi, une augmentation ne doit pas être autorisée :

- Si elle affecte la construction globale du combattant (corps/esprit/âme) et son intégrité.
- Si elle fait régresser certaines capacités de l'individu au profit de l'augmentation d'autres.
- Si elle est irréversible sans que le consentement de l'individu et de la société n'ait été donné, et sous réserve d'un accord express du monde médical et des armées.
- Si elle induit un quelconque effet indésirable lors du retour à la vie civile.
- Si elle est transmissible à d'autres que lui, d'une quelconque façon.

Le champ est vaste, et cet article se veut un premier essai listant quelques recommandations pour un encadrement plus précis des techniques d'augmentation des performances du combattant, et de leurs usages. Cet encadrement est souhaité avec force, se déclinant sur ses aspects médicaux, juridiques et éthiques, car certaines armées étrangères ont lancé déjà de nombreuses études exploratoires et il y a fort à parier qu'elles seront dans un avenir proche dans une dynamique d'utilisation de certaines de ces techniques sur leurs soldats.

*

**

La création par la ministre des Armées, M^{me} Florence Parly, le 10 janvier 2020 d'un comité d'éthique de la défense va permettre de se pencher sur les enjeux de l'augmentation, car selon la ministre, « l'éthique est au fondement même de la raison d'être du militaire. C'est la boussole qui subsiste lorsque le droit disparaît ». Et le premier sujet qu'elle demande à explorer porte sur le « soldat augmenté » et l'impact des évolutions qui concernent l'amélioration des capacités physiques ou psychiques de nos combattants.

Souhaitons que la France puisse, par ses positions, devenir une référence mondiale sur ce référentiel éthique, lequel devra être jugé acceptable par nos Armées et par la société tout entière. ♦

Demain des opérations collaboratives ?

Thibault Fouillet

Chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

L'arrivée des moyens Scorpion (synergie du contact renforcée par la polyvalence de l'infovalorisation) dans l'Armée de terre, ainsi que des programmes Connect@Aero et Axon@V pour l'Armée de l'air et la Marine nationale ⁽¹⁾, conclut un cycle de numérisation des forces par l'apport de l'infovalorisation avec l'arrivée à maturité du « combat collaboratif ». De nouvelles possibilités tactiques apparaissent. Le mouvement va s'accroître par une intensification des connexions et des automatismes entre armées, transformant progressivement le combat collaboratif en opérations collaboratives.

De l'infovalorisation au(x) combat(s) collaboratif(s)

Les programmes d'armement entrant progressivement en vigueur conduisent les armées à la maîtrise de l'infovalorisation. Celle-ci a pour objet l'adaptation des forces aux moyens numériques renforçant l'interconnexion par l'introduction de nouveaux moyens de localisation et de communication, pour une cartographie plus performante des forces amies et surtout une adaptation des renseignements en temps réel. Loin d'être uniquement une variable technique, cet apport numérique, qui assure le socle des opérations réseau-centrées, est surtout pensé par les armées comme réalisant de nouveaux modes d'actions tactiques, autour d'un concept : le combat collaboratif.

Avenir tactique de l'ensemble des forces armées, avec pour objectif de fournir une action synchronisée des capacités sur une zone. Néanmoins, le terme ne fait pas l'objet d'une définition unique. Celle-ci varie selon l'armée la mettant en œuvre. Pour les forces terrestres, on parle de « dimension tactique de supériorité sur le champ de bataille » ⁽²⁾, quand l'Armée de l'air envisage le combat collaboratif en tant que la « coopération des plateformes par la connectivité renforcée pour parvenir à un système global de performance tactique » ⁽³⁾, et que la Marine parle de

⁽¹⁾ Marine nationale : « *Digital et big data – la donnée carburant de la transformation numérique* », *Cols bleus*, 2019 (<https://www.colsbleus.fr/>).

⁽²⁾ Armée de terre : « Les attendus de Scorpion », *Revue de doctrine des forces terrestres*, 2019, p. 36.

⁽³⁾ Olivier Fix : « Le combat collaboratif : la clé de voûte du système de combat aérien des vingt prochaines années », *Les Cahiers de la RDN*, hors-série, « Salon du Bourget 2019 », p. 2.

veille collaborative navale « visant à mettre en réseau toutes les unités d'une force navale, pour fournir une situation tactique partagée et prédictive, afin de démultiplier les effets » ⁽⁴⁾. Il s'agit pour la Royale de la première étape menant à terme au combat collaboratif naval (CCN) afin de réduire les délais de « réaction, détection, classification, engagement » pour l'ensemble d'une force à la mer. De leur côté, les industriels disposent de leurs propres interprétations, qui définissent un type de combat collaboratif en fonction du matériel en développement, avec les divergences d'appréciation que cela peut impliquer.

Toutefois, même sans définition commune, un socle peut être trouvé dans la nature de ce combat collaboratif. Deux prérequis fondamentaux sont évoqués, avec le développement du recours à l'autonomie et l'augmentation des vecteurs de communication. Ces deux éléments permettent de nouvelles missions, et augmentent la réactivité des forces engagées, réalisant le premier pilier de l'action collaborative qu'est l'agilité.

Cette dernière, développée dans l'ensemble des éléments tactiques, permet de repenser l'action par un usage optimal des effecteurs, et donne ainsi une plus grande marge de manœuvre au commandement de zone ; le tout sous une architecture décisionnelle plus intégrée, réalisant le second pilier qu'est la connectivité.

Ces deux piliers conjugués, un nouveau rapport à la masse est réalisé, permettant de créer des espaces de supériorité relative et quasi instantanée puisque les éléments d'appui sont automatiquement redirigés sur les points nécessaires. La problématique moderne de la vulnérabilité des forces concentrées en une zone par augmentation des effets des tirs indirects ennemis est ainsi réduite par l'action collaborative et sa capacité de concentration-dispersion par meilleure connaissance de la situation et connexion des éléments de combat.

Une définition globale du combat collaboratif est ainsi possible : action intégrée des capacités tactiques, agile et accélérée, pour augmenter les effets produits et disposer d'une capacité de concentration-dispersion optimale.

Le combat collaboratif comme modèle tactique futur

Pour réaliser ce modèle, l'action amie collaborative devra être unifiée, décentralisée et claire.

Unifiée, parce qu'elle permettra au chef de lier les éléments nécessaires à la production des effets dans une aire d'opérations. Avec pour principal effet tactique la quasi-instantanéité des feux d'appui, par localisation accélérée et raccourcissement de la boucle décision/frappe.

⁽⁴⁾ Laurent Lagneau : « Les frégates *Forbin* et *Languedoc* ont effectué le premier "tir en réseau" de la Marine nationale », *Zone militaire*, 2019 (<http://www.opex360.com/>).

Décentralisée, par l'augmentation de l'agilité des éléments, qui permettra à chaque ensemble d'agir en soutien de l'autre sur demande des forces subissant l'action ennemie. Une plus grande liberté d'action sera fournie par une meilleure connectivité et des architectures décisionnelles plus rapides et moins rigides. Le commandement, de vertical deviendra de plus en plus intégré entre le contact et l'appui, fournissant à terme un véritable « commandement collaboratif »⁽⁵⁾.

Claire, dans l'articulation du dispositif ami qui, par une cartographie optimale, permet une réduction des frictions et diminue les risques de surprise dans les intervalles. En outre, « l'oubli » de dispositifs d'appui et de soutien par déconnexion des éléments de contact ou isolement vis-à-vis de la manœuvre globale, procédé encore trop courant dans les opérations contemporaines, sera fortement réduit.

Le combat est ainsi collaboratif dans toute la dimension du terme, avec la possibilité pour le chef tactique de faire collaborer ses différents éléments. Pour en offensive créer des effets et les exploiter par la simultanéité de l'action, et en défensive développer la capacité de réaction par raccourcissement des délais et une vision claire des secteurs à renforcer et des moyens disponibles pour le faire.

Cela d'autant que se développeront les nouvelles « sphères d'autonomie ». En effet, la massification progressive des effecteurs cybernétisés imposera la création d'une nouvelle vision opérationnelle liant hommes et machines autonomes⁽⁶⁾. Il faudra donc repenser le système de communication numérique, mais surtout les missions tactiques envisagées ainsi que leurs modalités de réalisation. De fait, ne serait-ce que l'introduction d'engins de reconnaissance au sein des formations de contact permet d'augmenter le rayon de détection, d'efficacité et de sûreté de la section qui les emploie, transformant la temporalité et le rapport à l'espace des pions tactiques⁽⁷⁾.

L'action collaborative proviendra donc de la réunion d'une observation collaborative par capteurs interconnectés, d'une protection collaborative entre éléments robotisés et éléments humains mais également entre forces de contact et d'appui, et enfin d'une agression collaborative par actions simultanées et concentrées.

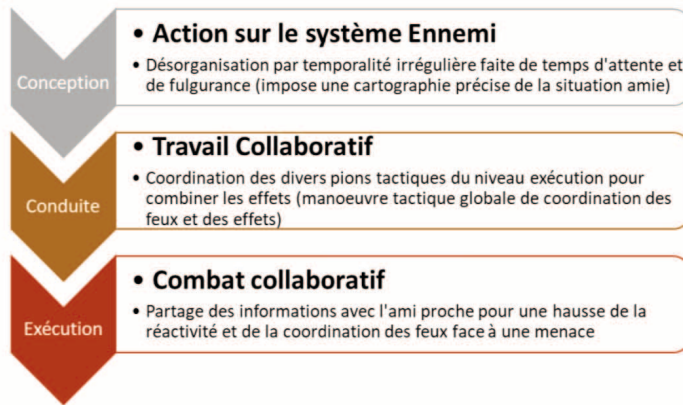
Émerge ainsi une nouvelle pyramide des opérations⁽⁸⁾.

⁽⁵⁾ Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC) : « Les enjeux de l'infovalorisation : quels systèmes d'information pour demain ? », *Cahiers de la pensée militaire*, n° 49, 2018, p. 24.

⁽⁶⁾ L'autonomie est ici prise dans un sens large. De fait, même des engins pilotés créeront une évolution des effets produits et des missions disponibles, l'impact étant alors proportionnel au niveau de ladite autonomie.

⁽⁷⁾ Thierry Berthier, Gérard de Boisboissel, Éric Hazane, Olivier Kempf, Nicolas Mazzucchi, Pierre-Henri Marconnet : « Approche économétrique du facteur multiplicateur de puissance associé à l'intégration de systèmes autonomes au sein d'un groupe de combat terrestre », FRS, 2019, 28 pages.

⁽⁸⁾ Reprise de la hiérarchisation produite dans le document du CDEC, « Les enjeux de l'infovalorisation : quels systèmes d'information pour demain ? », *op. cit.*



Bien que modèle tactique, le combat collaboratif n'est pas une conception réductrice, mais conduit progressivement, avec l'intégration de la seconde phase de la numérisation qu'est la massification des moyens automatisés, à s'universaliser au sein de l'ensemble des niveaux des opérations, et par ce biais incite à la fondation de véritables opérations collaboratives.

Demain des opérations collaboratives

L'action armée produit des effets tactiques en fonction d'une manœuvre opérative pilotée au niveau du théâtre, selon un rapport décision/mise en œuvre. Ainsi, si l'avenir est à la réalisation d'une action tactique collaborative, elle induira forcément la création d'une manœuvre globale collaborative, c'est-à-dire la mise en œuvre d'opérations collaboratives.

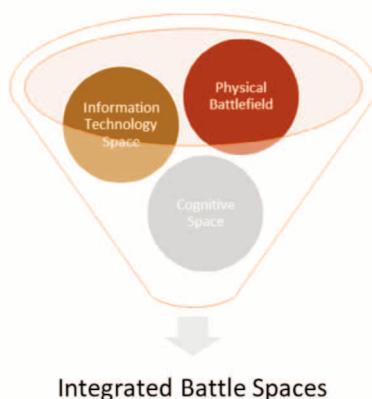
Concrètement, il s'agira tout autant de dupliquer la collaboration tactique que de l'augmenter.

La dupliquer dans la création d'une connexion capteurs/effecteurs quasi instantanée et optimale, par des ressorts techniques identiques à ceux développés actuellement au niveau tactique (architecture de communication et cartographie en temps réel).

Mais, du fait même de l'augmentation des éléments disponibles ainsi que des effets à produire, la conduite d'opérations collaboratives imposera une augmentation des besoins capacitaires et doctrinaux. Par exemple, par la fondation d'une communication décentralisée interarmées et interalliées, ou encore par le développement de l'interconnexion des effecteurs au sein de mêmes groupes tactiques : extension du système naval de partage des informations RIFAN 2 (réseau *Intranet* de la force aérienne étape 2) aux forces terrestres...

Cette augmentation des capacités collaboratives au niveau des opérations est essentielle puisqu'il sera impossible, sinon, de réaliser la concentration des éléments du théâtre par voies séparées pour produire un effet, tout comme, par la suite, de gérer leur dispersion sans perdre le lien entre les forces, et ce dans les trois dimensions en simultané.

L'objectif attendu étant de disposer d'une action globalisée parce que connectant les divers espaces d'opérations. Ce que la doctrine américaine nomme l'*integrated battle spaces* et qui peut se représenter sous la forme suivante ⁽⁹⁾.



La connexion de ces divers domaines de l'action opérative est à même de développer, au niveau du théâtre, une agilité collaborative, avec la capacité de concentrer les moyens sur un laps de temps court pour produire des effets avant de disperser les forces pour éviter la contre-attaque.

Ainsi, en offensive, le couple concentration-dispersion est transposé au niveau opératif par un développement des moyens de la connectivité, qui permettent de produire une masse relative en un point par liaison entre l'ensemble des effecteurs disponibles le temps nécessaire à la production d'effets.

De même, au niveau défensif, la connectivité entre les divers domaines permet de diminuer les risques de surprise et le temps de réaction pour fournir les appuis.

Apparaît ainsi en miroir du niveau tactique, la possibilité à moyen terme de développer la sphère du combat collaboratif pour aboutir à un nouveau modèle de numérisation et d'interconnexion des forces sur l'ensemble du théâtre.

⁽⁹⁾ Synthétisant des propos de Can Kasapoglu & Baris Kirdemir : « Artificial intelligence and the future of conflict », *New perspectives on shared security: NATO's next 70 years* ; Carnegie Europe, 2019, p. 35-41.

Les opérations collaboratives émergentes entraînent des changements opérationnels profonds. Ces derniers se traduisant par un ensemble de questions doctrinales et capacitaires, dont les principales sont : quelle architecture numérique développer pour connecter les domaines d'opérations ? Quelle est la place des systèmes automatisés pour réaliser l'agilité et la masse dans la conduite d'opérations collaboratives ? Comment seront-ils intégrés aux systèmes contemporains ou en cours de développement ? Quelles sont les failles et limites de ces modèles tactiques et opératifs qu'un adversaire pourrait exploiter ? Dans ce cas, existe-t-il des contre-modèles déjà en cours de mise en œuvre ?

Pour conclure, demeure la question toujours pertinente des ressources disponibles. Il aura fallu trois décennies pour aboutir aux opérations réseau-centrées dans les armées françaises. Les opérations collaboratives sont à n'en pas douter un horizon à atteindre, mais il faudra du temps. Beaucoup de temps. ♦

Pour aller plus loin

CDEC/PEP : « Masse, agilité et innovations technologiques », *Lettre de la prospective*, n° 4, 2018.

Robbin F. Laird : *Requirements for the 5th Generation Manœuvre Warfare* ; Richard Williams Foundation, 2019.

Thierry Berthier : « Systèmes armés semi-autonomes : que peut apporter l'autonomie ? », *Revue Défense Nationale*, n° 820, mai 2019, p. 74-80.

Courriel de l'auteur : t.fouillet@frstrategie.org

La lutte anti-sous-marine (ASM)

Franck Maire

Capitaine de frégate. Cabinet du chef d'état-major de la Marine, bureau Stratégie et Politique.

A la mi-octobre 2019, la Flotte du Nord russe a déployé huit sous-marins d'attaque dont six à propulsion nucléaire en mers de Barents et de Norvège dans un effort d'une intensité inhabituelle depuis la fin de la guerre froide. Dans les mêmes eaux, deux sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) de classe « Sierra II » conduisaient des essais et des activités d'entraînement. Cette concentration inhabituelle d'unités – 20 % des forces sous-marines déclarées de Moscou à la mer simultanément – a déclenché une réaction vigoureuse des aviations de patrouille maritime de l'Otan (plus de 40 sorties). Six P-3C norvégiens, un CP-140 canadien et quatre P-8A américains opéraient depuis Andoya, un autre Poseidon depuis Keflavik et un Atlantique 2 était déployé à Prestwick. Ce retour massif des sous-marins russes à l'est du GIUK (ligne Groenland-Islande-UK) peut être interprété comme une démonstration de la capacité de Moscou à protéger son « bastion » septentrional, zone de patrouille de ses SSBN, et rappelle l'importance de la guerre sous-marine.

En un peu plus d'un siècle, le submersible puis le sous-marin ont apporté des changements radicaux dans les domaines géopolitique, stratégique, tactique et technologique. De simple vecteur chargé de délivrer une torpille ou d'engager au canon une cible, il est devenu une plate-forme multimissions inévitable. L'arme sous-marine fut longtemps le pré carré d'une poignée de nations qui savaient concevoir, construire et mettre en œuvre ce type de bâtiment susceptible de changer le cours d'une guerre. Après la Seconde Guerre mondiale, de nombreux sous-marins – en particulier américains – furent cédés aux pays alliés. L'URSS leur emboîtera le pas plus tard en fournissant à la République populaire de Chine et à d'autres pays satellites des sous-marins qui seront ensuite construits à grande échelle par Pékin. Le nombre de nations possédant l'arme sous-marine n'a ensuite cessé de croître. Cependant, posséder ne veut pas dire maîtriser, et le développement d'une force sous-marine reste un défi tant technologique qu'humain. Si la dissémination des vecteurs et de leur armement est bien réelle, celle des transferts de technologies et de la capacité à les mettre en œuvre reste encore mesurée, en particulier dans les domaines de la propulsion – notamment nucléaire – et des armements. Avant de se projeter dans l'avenir et d'émettre des hypothèses à moyen terme, un état des lieux des forces sous-marines mondiales et des tendances avérées dans leurs évolutions n'est pas inutile à la réflexion.

L'arme sous-marine moderne

Le sous-marin moderne est un outil puissant et polyvalent dont les missions se sont considérablement étendues depuis les années 1970. Capable d'évoluer en milieu adverse au plus près de la cible grâce à sa discrétion, il est un moyen aussi bien adapté au temps de paix qu'aux crises ou conflits. Le sous-marin constitue en effet une excellente plate-forme de renseignement multidomaine : électromagnétique, acoustique, optique ou humain (mise en œuvre de forces spéciales) et remplit des missions d'information, de surveillance et de reconnaissance (ISR). Dès le temps de paix, il participe ainsi à la stratégie navale d'un État par son pouvoir dissuasif et sa présence possible dans une zone d'intérêt. En temps de crise ou de guerre, le sous-marin devient l'arme du combat naval par excellence. Il est l'instrument privilégié des opérations d'interdiction maritime (*Sea Denial*), contribue à celles de contrôle des mers (*Sea Control*) et fait aujourd'hui partie de la panoplie des vecteurs de projection de puissance vers la terre. Il peut en effet participer à des actions vers la terre par frappes de missiles ou peut venir en soutien d'actions de forces spéciales.

Cependant, le sous-marin n'est pas une panacée multifonctions. Par sa nature c'est une arme plutôt binaire qui est peu adaptée à l'emploi de la force de manière graduelle. Ainsi, il est peu apte aux missions d'action de l'État en mer (sauf pour la fonction renseignement). Le contre-terrorisme maritime, la police des pêches, la surveillance de l'immigration, les missions de lutte contre la pollution ou les trafics illicites ne sont pas dans son champ de compétences.

Le cas particulier des sous-marins lanceurs d'engins balistiques à têtes nucléaires

Les porteurs de têtes nucléaires sont en quasi-totalité à propulsion nucléaire ; on parle alors de sous-marin nucléaire lanceur d'engin (SNLE). Leur mission est unique : la dissuasion nucléaire. Les qualités requises pour la plate-forme sont généralement les mêmes que pour les autres sous-marins. Le club des nations mettant en œuvre une composante de dissuasion nucléaire par vecteur sous-marin est très restreint : États-Unis, Russie, France, Royaume-Uni et Chine. Les quatre premières puissances ont toutes un programme ambitieux de renouvellement de leurs SNLE : poursuite de la mise en service des Borey pour la Russie, lancement des programmes *Columbia* et *Successor* pour les Américains et les Britanniques, et enfin SNLE de troisième génération pour la France. Pékin devrait consolider le volet sous-marin de sa triade nucléaire avec six unités classe « Jin » (094) et le développement du type « 096 » à l'horizon 2030.

L'Inde, avec l'*Arihant* à propulsion nucléaire, a rejoint ces cinq puissances début 2016. Ce navire a été équipé dans un premier temps de missiles à tête nucléaire K15 de portée réduite (750 km), en attendant l'entrée en service du missile balistique K4 pouvant frapper à 3 500 km, qui équipera la seconde unité,

l'*Arighat* en 2020. Ce sous-marin indigène, en grande partie inspiré des productions russes, est un hybride entre le sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) et le SNLE. Notons également qu'Israël et le Pakistan peuvent potentiellement mettre en œuvre des missiles de croisière à tête nucléaire à partir de sous-marins à propulsion conventionnelle ; le *Turbo Popeye* à partir des *Dolphin* pour l'État hébreu, le *Babur* embarqué à bord des *Agosta 90B* pakistanais et à l'avenir sur les *S-20* commandés à la Chine. L'ampleur (coûts et technologies) et la durée des programmes de conception, de construction et de formation d'une composante de sous-marins lanceurs d'engins balistiques à têtes nucléaires rendent toutefois faible la probabilité d'évolution de l'ordre de bataille mondial dans ce domaine. Le sous-marin conventionnel lanceur d'engin à tête nucléaire nord-coréen, même s'il peut s'appuyer sur des fondements tangibles, reste surtout un épouvantail et un moyen de chantage.

Certains sous-marins ont également des caractéristiques particulières : les sous-marins nucléaires lanceurs de missiles de croisière, désignés selon le code Otan par le sigle *SSGN* (« *G* » pour *Guided*). Ces plateformes ont été à l'origine, ou par transformation, dédiées à des missions spécifiques : la frappe vers la terre pour les quatre *SSBN* américains classe « Ohio » modifiés ou la destruction de porte-avions américains pour les *SSGN* classe « Oscar II » russes. Ces unités, dotées d'un armement spécifique *Tomahawk Land Attack Missiles* pour les premiers et missiles antinavires *P-700 Granat* (3M45 ou SS-N-19) pour les seconds sont actuellement remplacées par des SNA multidomains de lutte antisurface, lutte sous la mer et action vers la terre : les *Virginia* (Block V en particulier) pour les États-Unis et les *Yasen* pour la Russie.

Quelle flotte mondiale ?

L'évolution de la flotte sous-marine mondiale (chiffres de fin 2019) permet de constater que 41 marines sur 172 sont dotées de sous-marins de combat, ce qui représente 520 navires armés au total, loin des quelque 980 qui équipaient 43 marines en 1988. Sur ces 520 unités répertoriées, 105 sont des sous-marins de poche ou *midgets*. Certaines nations ont disparu de la scène (Albanie, Cuba, Bulgarie, Danemark, Libye et Ukraine) quand d'autres ont acquis une composante (Iran, Corée, Singapour, Malaisie, Vietnam, Bangladesh et Birmanie). Certains pays sont en passe de s'équiper, la Thaïlande ayant commandé ses premières unités à la Chine (3 *S26T* version export du Yuan chinois) et d'autres, comme les Philippines, réfléchissent ouvertement à disposer de l'arme sous-marine. Il faut néanmoins rester prudent sur ces chiffres, incluant par exemple 72 sous-marins de poche attribués à la Corée du Nord. Il est intéressant de constater que, numériquement, l'essentiel de la flotte sous-marine mondiale est plutôt situé en Asie (hors Russie) puisque 43 % des unités sont localisées en Océanie, Proche, Moyen et Extrême-Orient. On en trouve 16 % en Europe, 15 % en Amérique du Nord et 14 % en Russie, les 12 % restants étant partagés entre l'Afrique et l'Amérique centrale et latine.

Plusieurs grandes évolutions sont à noter. D'une part, le nombre de sous-marins de la flotte mondiale continue de décroître tandis que le nombre de pays en possédant croît, notamment dans les nations hors UE et Otan. On peut donc parler de dissémination. D'autre part, dans l'Otan, trois pays n'ont plus de sous-marins conventionnels (États-Unis, Royaume-Uni et France) ; l'Otan met ainsi en œuvre les deux tiers des sous-marins nucléaires, mais moins d'un tiers des sous-marins d'attaque. Enfin, dans une approche globale, sept pays détiennent plus de la moitié des unités de la flotte mondiale : les États-Unis, la Russie, la Chine, le Japon, l'Inde, le Royaume-Uni et la France.

Évolutions des forces sous-marines

Les lignes de force du développement des forces sous-marines actuelles sont clairement identifiées. Les nations dotées de SNA ont toutes entamé le renouvellement de leur ordre de bataille. Les Virginia américains, Astute britanniques, Yasen russes, Suffren français et 095 Sui chinois seront les sous-marins d'attaque des flottes océaniques du XXI^e siècle. Pour l'Inde, il faudra attendre les premiers retours d'expérience des déploiements de l'*Arihant*, New Delhi ayant l'intention de développer une composante SNA (purement d'attaque) de construction locale mais a renouvelé son contrat de location d'« Akula » russe (*Chakra III*). Quant au Brésil, son premier SNA est programmé pour une mise sur cale en 2025 et il est possible que le géant sud-américain soit devancé par la Corée du Sud, les programmes de Brasilia étant coutumiers d'ajournements budgétaires.

Pour les sous-marins conventionnels, la dissémination devrait se poursuivre avec quatre changements marquants dans le profil des forces sous-marines, évolutions principalement concentrées en Asie, et l'émergence d'une nouvelle forme de conflictualité sous les mers :

- L'apparition de nouveaux acteurs océaniques dotés d'unités endurantes avec une mobilité accrue et un armement puissant. Le Japon fait figure de chef de file avec les 14 bâtiments classe « Soryu » et a pour objectif une flotte de 22 navires. Le voisin coréen a achevé son programme KSS-II (« Son Won-il » de *design* allemand type « 214 ») et a lancé sa première unité océanique de conception locale, le *Dosan Ahn Chang-ho* fin 2018 (KSS-III). L'Australie et le Brésil, pour leur part, poursuivent leurs programmes *Sea 1000* (12 unités classe « Attack ») et *Prosub* (quatre unités classe « Riachuelo » et le SNA évoqué *supra*).

- L'adoption de manière plus intense de la propulsion anaérobie (*Air Independent Propulsion – AIP*) qui, sans donner l'allonge et la manœuvrabilité du nucléaire, étend considérablement l'endurance des sous-marins en plongée (augmentation du parc de 40 % en trois ans, soit 33 unités en tout). L'amélioration prévisible des performances des batteries (accumulateurs à technologie lithium-ion et piles à combustible dihydrogène) accroîtra l'autonomie et la mobilité des bâtiments.

- L'extension des achats de navires de seconde main à l'instar de la marine singapourienne qui a fait une excellente opération en acquérant des sous-marins suédois modifiés en propulsion anaérobie, en attendant ses propres modèles type « 218SG », de la Pologne qui envisage une solution intérimaire avec également des unités suédoises, de la Birmanie avec l'acquisition d'un ancien Kilo 877 indien ou encore du Bangladesh avec des Ming chinois rétrofités.

- L'arrivée, sur le marché de l'exportation, de deux nouveaux compétiteurs qui s'ajoutent aux quatre « historiques » (TKMS, Naval Group, Saab-Kockums et Amirauté) : la Corée du Sud (HHI/DSME) et le Japon (MHI/KHI), ce dernier positionné sur le marché du sous-marin océanique AIP.

Par ailleurs, la guerre sous-marine « classique » évolue. Les enjeux liés aux fonds des océans (câbles énergétiques ou de communication, ressources...) liés aux progrès technologiques dans les domaines de la robotisation, du traitement de données de masse et de l'intelligence artificielle étendent son éventail d'action et les moyens employés. On peut ainsi anticiper une intégration plus poussée des senseurs déportés dans le système d'information et de combat du sous-marin : l'accroissement des débits de transmission – conjugué au développement de moyens de communication sous-marine haut débit – permettra une utilisation accrue des drones sous-marins, de surface ou aériens. De même, une utilisation accrue de systèmes autonomes de grande endurance (3 mois – 3 000 nautiques) est à prévoir : pour transporter, (dé)livrer et récupérer des charges utiles lourdes (dont les mines), fournir une capacité de collecte de renseignements discrète ou offrir une capacité de barrière mobile en lutte anti-sous-marine.

La réelle valeur militaire des forces sous-marines

Cette approche quantitative et technologique n'est évidemment pas le reflet parfait des réelles capacités des composantes sous-marines des flottes mondiales. On se doit de considérer les ambitions géopolitiques des divers États, un bon indicateur étant la volonté et l'aptitude à déployer des unités loin et longtemps, comme la Chine et la Russie le font dans leurs zones d'intérêt. Une flotte sous-marine « *in being* » ne saurait avoir de réelles prétentions opérationnelles. En outre la prise en compte du niveau acquis par une marine pour lutter contre la menace sous-marine (LSM) est nécessaire. L'étude de ses moyens mobiles navals, aériens et fixes ou semi-fixes (chaînes de surveillance hydrophoniques ou drones sous-marins) est souvent révélatrice. En effet, l'interpénétration opérationnelle entre les acteurs opérant en dessous et au-dessus du dioptré est un élément à considérer. Généralement une force sous-marine de niveau élevé, selon les standards occidentaux, est associée à des moyens conséquents : destroyers, frégates, aviation de patrouille maritime, hélicoptères, armements, moyens de détection fixes ou mobiles dont des satellites. On accordera ainsi facilement un bon niveau opérationnel à l'importante flotte sous-marine japonaise car elle opère avec des unités

aéronavales compétentes en lutte sous la mer, s'entraîne avec l'US Navy et est confrontée à des intrusions inamicales. Évaluer la capacité militaire de la force sous-marine chinoise est plus ardu par manque d'informations tangibles sur les entraînements conduits et sur les réelles aptitudes de la *People Liberation Army Navy* en LSM. Mais s'il n'y a pas la capacité ou la puissance, il reste le nombre...

Enfin, la prolifération des systèmes de missiles de croisière navals à changement de milieu (frappe vers la terre et antinavires) montre l'attrait pour la solution d'une dissuasion du faible au fort qui pourrait – même sans tête nucléaire – remettre en cause des équilibres géostratégiques. Le pouvoir de nuisance du sous-marin reste bien réel : le levier stratégique que constitue une composante sous-marine conventionnelle crédible exerce un fort pouvoir d'attraction pour de nombreux acteurs.

Ce panorama succinct permet d'augurer que le sous-marin militaire a toujours un bel avenir devant lui et que, tout comme le porte-avions, il peut continuer à prétendre au titre de *capital ship* de demain. Mais, dans un cas comme dans l'autre, le résultat dépendra des compétences acquises dans la mise en œuvre. Comme toujours dans le domaine naval, c'est une question de temps et de volonté. ♦

Bâtir le meilleur des mondes possibles

Hervé Pierre

Colonel, doctorant en science politique à Paris 2. Sa thèse porte sur la pensée du général Beaufre.

« Il n'y a de vrai sujet que l'avenir ⁽¹⁾ », écrit André Beaufre au début des années 1950. Mais si le soldat qui avait vécu la débâcle en est alors convaincu, le stratège qu'il devient ensuite ne peut qu'amèrement regretter la série des toujours « trop tard » : « 1940, l'Indochine, l'Algérie, Suez, portent tous en exergue le mot fatal "Trop tard". Pour éviter de retomber dans la même faute, il faut scruter l'avenir, prévoir les tempêtes et intervenir avant l'orage ⁽²⁾. »

Planifier lui paraît consubstantiel au métier militaire ; l'expérience l'incite néanmoins à penser que cet art est malheureusement peu partagé : « Emporté par le courant de l'Histoire, l'homme d'État dérive, sans boussole, effrayé des récifs du futur, sans savoir vraiment comment maintenant diriger l'esquif qui l'a conduit avec bonheur jusque-là, parce que les tourbillons qu'il voit naître sont nouveaux pour lui ⁽³⁾. »

Ces lignes qui datent de 1974 sont écrites au soir de sa vie, alors qu'arrive au pouvoir une nouvelle génération de dirigeants ⁽⁴⁾. Elles ne sont pas sans faire écho à l'incitation à étendre la méthode stratégique que l'écrivain formulait dès 1963. Dans sa célèbre *Introduction à la stratégie*, il appelait à ce qu'elle ne soit « plus l'apanage des militaires » ⁽⁵⁾, mais devienne « une discipline de pensée indispensable au niveau des classes dirigeantes » ⁽⁶⁾. Car la stratégie est déjà, en soi, une prospective. Quand *Bâtir l'avenir* paraît en 1967, le texte se nourrit des travaux conduits à l'Institut français d'études stratégiques (IFDES) et fait directement suite à la trilogie ⁽⁷⁾, dont le dernier volet, *Stratégie de l'action*, a été publié l'année précédente.

« [Elle] est un domaine où il faut beaucoup de prévision et un calcul attentif des hypothèses, où il faut savoir intervenir à temps (donc très tôt) en évitant

⁽¹⁾ Archives privées de Florence Beaufre, dossier « Souvenirs ».

⁽²⁾ Général André Beaufre : *L'Expédition de Suez* ; Paris, Bernard Grasset, 1967, p. 216-217.

⁽³⁾ André Beaufre : *Crises et guerres, 7 ans au Figaro* ; Presses de la Cité, 1974, p. 153.

⁽⁴⁾ André Beaufre est invité à l'Élysée par le Président fraîchement élu pour faire part de ses réflexions sur les questions de défense. Archives Florence Beaufre : « Notes pour la réunion avec Giscard, 2 août 1974 ».

⁽⁵⁾ André Beaufre : *Introduction à la stratégie* ; Paris, Fayard/Pluriel, 1998 [1963], p. 25.

⁽⁶⁾ André Beaufre : *Introduction à la stratégie, op. cit.*, p. 136-137.

⁽⁷⁾ *Introduction à la stratégie* (1963), *Dissuasion et stratégie* (1964) et *Stratégie de l'action* (1966).

tout aventurisme, où la préoccupation de l'avenir doit prendre le pas sur celle du présent, afin de limiter au maximum les dangers qui s'annoncent ⁽⁸⁾. »

Rien de plus cohérent donc que d'en proposer une plus large application en passant d'un cadre spatio-temporel limité ⁽⁹⁾ à un vaste ensemble qui n'aurait pas de limites physiques, sinon le monde entier, et comme horizon temporel la ligne de fuite d'un futur lointain. L'originalité fondamentale de l'approche prospective beaufrienne réside dans la démarche qui, en partant de l'existant, consiste non pas à prédire mais à construire. À l'attitude purement prédictive que le penseur estime être de la passivité, il lui préfère une posture active consistant à agir chaque fois que nécessaire pour se diriger vers la direction souhaitée. Faisant sienne l'aphorisme de Saint-Exupéry, « l'avenir tu n'as pas à le prévoir mais à le permettre » ⁽¹⁰⁾, Beaufre estime que la vraie question à se poser n'est pas « que peut-il arriver? », mais « que devons-nous faire? ».

« La seule attitude logique consiste non pas à deviner l'avenir, mais à le bâtir méthodiquement par des actions successives conçues en vue de promouvoir l'avenir possible souhaitable ⁽¹¹⁾. »

Le diagnostic initial consiste à penser l'avenir au travers de la combinaison de deux dimensions. D'une part, « la trame de l'évolution tissée par l'existence de facteurs d'influence prolongée et relativement prévisibles » : cette trame qui constitue l'horizon lointain rassemble des facteurs quantifiables issus des projections d'avenirs géographiques, démographiques, technologiques et économiques. Son exploration impose la constitution d'études prospectives pluridisciplinaires indispensables à l'élaboration de tendances lourdes à un horizon d'environ cinq ans. D'autre part, « les avenirs résultant de l'action plus ou moins perturbatrice des événements dus à la conjoncture » ⁽¹²⁾ : un événement doit être jugé à l'aune « de la perturbation qu'il apporte dans l'évolution que l'on cherchait à conduire ou à laisser se développer » ⁽¹³⁾. Or, les deux dimensions interagissent : si la trame donne sens aux événements, ceux-ci peuvent modifier la trame, ce qui conduit le penseur à répéter que « la prospective est un tissage entre une trame d'évolution et des événements carrefour » ⁽¹⁴⁾. Les deux dimensions se combinent pour dessiner à un instant « T » des mondes possibles, lesquels se répartissent entre ceux qui sont souhaitables et ceux qui ne le sont pas. Les premiers constituent la zone du but lointain, une fois écartés les avenirs dont on ne veut pas et ceux qui sont manifestement impossibles. Cette capacité à détecter les potentialités favorables sans préjuger de celles qui s'actualiseront conduit par exemple Beaufre à dénombrer dans *Stratégie*

⁽⁸⁾ André Beaufre : *L'Enjeu du désordre* ; Paris, Grasset, 1969, p. 175-176.

⁽⁹⁾ André Beaufre : *Bâtir l'avenir* ; Paris, Calmann-Lévy, 1967, p. 13.

⁽¹⁰⁾ Antoine de Saint-Exupéry : *Le Petit Prince* ; Paris, Gallimard, 2007 [1943].

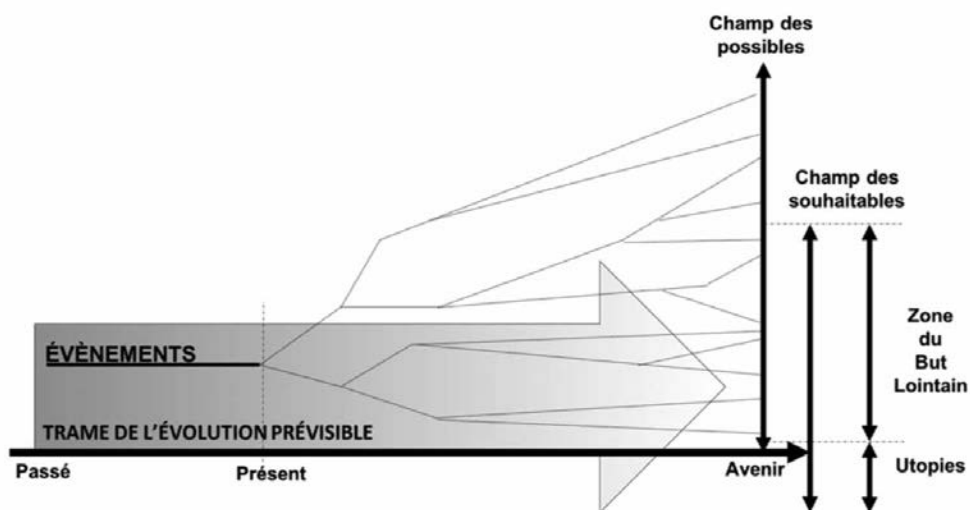
⁽¹¹⁾ André Beaufre : *Bâtir l'avenir*, *op. cit.*

⁽¹²⁾ André Beaufre : *Bâtir l'avenir*, *op. cit.*, p. 237.

⁽¹³⁾ André Beaufre : *Bâtir l'avenir*, *op. cit.*, p. 231.

⁽¹⁴⁾ André Beaufre : *Bâtir l'avenir*, *op. cit.*, p. 121.

pour demain qu'en 1972 « trois avenir co-existent pour nous et nous devons être prêts à nous adapter à temps »⁽¹⁵⁾. S'ils constituent alors la zone du but lointain, ils ne sont ni des avenir rêvés, mais impossibles (utopies) ni des avenir imposés par des prévisions qui négligeraient la capacité humaine à changer le cours des choses. À un horizon de cinq ans, ils sont les meilleurs sinon les moins mauvais des mondes possibles⁽¹⁶⁾.



© Pierre-Yves Mesplède

Ce diagnostic étant fait, l'essentiel reste pourtant à venir. Non seulement s'impose une action résolue pour se diriger au gré des circonstances vers ce but lointain, mais avec le temps qui s'écoule ne cessent également de changer les paramètres au fondement de l'analyse. Le diagnostic est par conséquent sans cesse à reprendre : à l'instar de ce que connaissent les *military planners*, la méthode implique des boucles itératives pour actualiser les données ou en injecter de nouvelles. C'est en effet l'adaptation aux conditions réelles et une réévaluation permanente de la situation qui permettent d'anticiper suffisamment pour « sentir » l'avenir qui s'actualise. Le « plan » – le mot est de Beaufre – n'a donc rien d'une carte figée, statique, dont les informations seraient fixées une fois pour toutes. Pour prendre une image contemporaine, il serait ce que l'assistant de navigation est à la carte routière : un plan intelligent proposant un itinéraire préférentiel en fonction des conditions réelles du trafic. La métaphore navale, chère à *Futuribles* et reprise

⁽¹⁵⁾ André Beaufre : *Stratégie pour demain*, op. cit., p. 170.

⁽¹⁶⁾ L'idée d'une pluralité de mondes qui comporterait le « meilleur des mondes possibles » n'est pas sans évoquer Leibniz, que Beaufre cite d'ailleurs dans *La Nature des choses*. Dans *Théodicée*, le philosophe allemand développe l'idée que Dieu nous offre le « meilleur des mondes possibles ».

par Beaufre, fait également sens : avoir en tête son cap et ses possibles atterrissages est essentiel pour négocier les vagues comme les bourrasques ; en retour, le cap est réestimé à la faveur des événements et le point d'arrivée revu en conséquence ⁽¹⁷⁾. Ce plan suppose tout à la fois de choisir les situations tendancielle à favoriser ou à empêcher et à mettre en œuvre une capacité de réaction aux événements *via* une manœuvre contre aléatoire. Dans les deux cas, choisir reste le maître mot. Car si la méthode suppose un important travail d'analyse et s'appuie sur le recours aux probabilités, elle laisse une place centrale à la volonté humaine : volonté de ceux qui appliquent le plan, mais également volonté de ceux qui pourraient en contrarier le déroulement ou au contraire le favoriser (« événements catalyseurs »). Au-delà de sa dimension scientifique revendiquée, la prospective d'André Beaufre est donc aussi un art de la conduite dans l'action, car « les perspectives d'évolution semblent échapper aux solutions d'ordre mathématique » ⁽¹⁸⁾. Dans la tension qui résulte du jeu d'affrontement des volontés, il faut savoir saisir des occasions, lesquelles sont en quelque sorte ce que l'aléa peut avoir de positif. Le plus souvent perçu comme négatif, car générateur d'incertitude, ce dernier peut aussi devenir une force dans la mesure où l'incertitude qu'il génère est « domestiquée », voire qu'il ouvre des opportunités à la lumière du but lointain poursuivi.

La matrice prospective ressemble à une « usine à gaz » ⁽¹⁹⁾, mais le pragmatisme est pourtant, selon Beaufre, la qualité attendue du prospectiviste. Si ce dernier a pour objectif de faire advenir le « meilleur des mondes possibles », non seulement il ne le fait pas pour bâtir un monde parfait – ce que Dieu lui-même ne peut, défend Leibniz – mais son « meilleur » ne l'est qu'au regard des intérêts particuliers qu'il cherche à promouvoir. Cette volonté en action se heurtant à des volontés contraires, le « meilleur des mondes possibles » est toujours en réalité affaire de circonstances, de réajustements et de compromis. Le compromis consiste d'abord à pondérer un but fondamental – nationaliste, socialiste, humaniste... – des conditions dans lesquelles il est poursuivi. En découle la définition d'un but politique central vers lequel doivent converger l'ensemble des actions, but qui doit être à la fois réaliste, au sens des ressources à mettre en œuvre, et atteignable à un horizon qui peut être défini. Le compromis est également permanent dans la mise en œuvre du plan. Non seulement les actions envisagées doivent être « composibles », c'est-à-dire compatibles dans le monde que l'on cherche à faire advenir, mais permettre d'optimiser les gains (franchir les étapes décrites vers le but affiché) et minimiser les pertes (ce qui éloigne ou le remet en cause). Si *Bâtir l'avenir* est essentiellement consacré à l'analyse du problème prospectif et à la construction du modèle pour le résoudre, une deuxième partie du livre, beaucoup plus courte, présente un exemple d'application. Il se résume en réalité à quelques hypothèses assez générales, peu originales, qui sont assez loin des études approfondies entreprises

⁽¹⁷⁾ « Ainsi seulement, après une route sinueuse, de situation en situation, le cap moyen pourra être maintenu », in André Beaufre : *Bâtir l'avenir*, *op. cit.*, p. 229.

⁽¹⁸⁾ André Beaufre : *Bâtir l'avenir*, *op. cit.*, p. 112.

⁽¹⁹⁾ André Beaufre : *Bâtir l'avenir*, *op. cit.*, p. 239 et 241.

dans le cadre de l'IFDES. En revanche, à la faveur des réflexions que lui inspire la crise de mai 1968, le général publie un court essai, plus engagé. *L'Enjeu du désordre*, écrit l'auteur, « constitue une tentative pour explorer l'avenir de notre civilisation et pour supputer les transformations possibles ainsi que les événements susceptibles de les produire. C'est donc, centré sur la mutation qui paraît s'annoncer, un essai d'application de la méthode prospective que j'avais ébauchée dans *Bâtir l'avenir* »⁽²⁰⁾.

Il est toujours facile de juger rétrospectivement un texte, mais force est de constater que la chute de l'URSS est l'une des hypothèses formulées. Certes, elle n'est pas la seule, mais cette analyse, auxquels les faits ont donné raison, est suffisamment rare⁽²¹⁾ pour être mise au crédit de l'auteur. L'un des « mondes possibles » décrit en effet l'implosion de l'empire soviétique puis sa fragmentation. Si ce scénario comporte de graves dangers, notamment de guerres entre les États redevvenus indépendants puis d'interventionnisme américain, il est néanmoins estimé comme le meilleur des mondes possibles. Chute du mur, désagrégation de l'Empire, influence américaine sous l'ère Eltsine, révolutions de couleur et interventions militaires russes (Ukraine, Crimée), puis refroidissement des relations avec l'Ouest... L'histoire ne donne pas totalement tort à l'arbre des possibles élaboré par André Beaufre en 1969. Mais plus encore que le diagnostic qui conduit à construire plutôt qu'à prédire, le chapitre « Que faire ? » propose, conformément à la méthode présentée dans *Bâtir l'avenir*, des mesures relatives à la trame de l'évolution (long terme) et des mesures relatives aux événements (court terme). La première catégorie regroupe les efforts à faire pour répondre à la colère sociale qui s'exprime dans les démocraties occidentales pour affermir la cohésion autour d'un projet commun ; la seconde le conduit à proposer une liste d'indices, aussi fouillée que précise⁽²²⁾, pour détecter les événements qui conduiraient à la chute du bloc soviétique car « il est essentiel de reconnaître les signes »⁽²³⁾.

Profondément arrimée au modèle stratégique dont elle emprunte ses caractères comme ses outils, la méthode prospective du général Beaufre est le produit d'une recherche d'équilibre : entre la science qui fait appel à la rationalité et l'art qui laisse libre court à la créativité ; entre l'analyse qui décompose le complexe et la synthèse qui simplifie pour dégager des effets de système. La méthode réconcilie les deux figures extrêmes de ceux qui, selon Hervé Coutau-Bégarie, pensent le futur dans des registres *a priori* très opposés : « Les prospectivistes, tenus par une certaine rigueur scientifique, et les romanciers, qui peuvent laisser libre cours à leur imagination⁽²⁴⁾. »

⁽²⁰⁾ André Beaufre : *L'Enjeu du désordre* ; Paris, Grasset, 1969.

⁽²¹⁾ Emmanuel Todd : *La Chute finale. Essai sur la décomposition de la sphère soviétique* ; Paris, Robert Laffont, 1976. On se souviendra *a contrario* de l'incapacité de Kenneth Waltz, figure du néoréalisme, à prévoir puis à expliquer l'effondrement brutal et non-violent de l'URSS.

⁽²²⁾ André Beaufre : *L'Enjeu du désordre*, *op. cit.*, p. 171.

⁽²³⁾ André Beaufre : *L'Enjeu du désordre*, *op. cit.*, p. 164.

⁽²⁴⁾ Hervé Coutau-Bégarie : *2030 - La fin de la mondialisation ?* ; Paris, Artège, 2009.

À la même période, le ministère des Armées crée le Centre de prospective et d'évaluations (CPE), « lequel, en structurant une ambition stratégique à l'aune de la prospective, devait orienter les études et les recherches à long terme »⁽²⁵⁾. Si le centre se développe non sans concurrencer l'IFDES, il témoigne d'un regain d'intérêt au milieu des années 1960 pour les questions prospectives. Quarante ans plus tard, Hervé Coutau-Bégarie souligne combien cette dynamique s'est pour le moins essoufflée : « Au lieu de se tourner vers l'histoire, ou même d'analyser le présent, la prospective s'efforce de cerner les grandes orientations à venir, selon une logique probabiliste. L'inconvénient majeur est que ses bases sont toujours mal assurées puisque l'avenir est, par principe, imprévisible et qu'il faut toujours envisager une pluralité d'hypothèses, la règle de prudence interdisant de faire des "impasses" trop évidentes⁽²⁶⁾. »

L'explication a ceci d'intéressant qu'elle dégage en creux ce qui fait la qualité de *Bâtir l'avenir* : un point de vue qui s'ancre dans le présent plutôt que de se projeter d'emblée dans l'avenir ; une méthode qui envisage une grande pluralité d'hypothèses plutôt que d'en privilégier une ; une action pragmatique visant à faire advenir la moins défavorable des hypothèses plutôt que de se préparer à en subir les effets. ♦

⁽²⁵⁾ Matthieu Chillaud : « Le Centre de prospective et d'évaluations. Un outil prospectiviste au service de la planification stratégique », *Stratégiques*, janvier 2016.

⁽²⁶⁾ Hervé Coutau-Bégarie : *Traité de stratégie* ; Paris, Économica, 7^e édition, p. 300.



Nous vivons une crise spirituelle

Yann Boissière

Rabbin du Mouvement juif libéral de France (MJLF),
président de l'association « Les Voix de la Paix ».

Il est temps de le formuler ainsi : nous vivons une crise spirituelle majeure. Nous autres, contemporains, n'aimons pas l'exprimer de cette manière, car nous préférons être « intelligents ». De fait, notre sagacité, notre puissance d'analyse identifient chaque jour avec ivresse des centaines de problèmes de toutes sortes que nous aimons à classer dans nos grilles de lectures économiques, politiques, sociétales. Cette manière de voir nous convient, car elle correspond à notre tropisme mental, voué à la parcellisation du monde, au découpage de mini-portions de réalité où notre intelligence peut dès lors quadriller à loisir le domaine considéré et y déployer ses solutions en « silo ». Elle a aussi pour intérêt de générer ses armadas d'experts aux compétences bien délimitées, de nous donner l'impression d'agir sur des « phénomènes » bien identifiés et de nous sentir utiles. Ce que nous occultons derrière ce grand jeu des « problèmes » et des « solutions », c'est la présence d'une immense face B, toujours la même : l'homme. Dans l'exacte mesure où nous nous sentons agir sur des objets « extérieurs », nous oublions que c'est nous-mêmes qui sommes à la source de nos problèmes.

Diagnostiquer une crise spirituelle face aux « *hard facts* » du monde, voilà qui paraîtra trop global, peu réaliste. Mais s'il nous faut distinguer, avec le spécialiste des organisations Ronald Heifetz, entre les problèmes techniques et les problèmes adaptatifs, il est évident que les enjeux actuels de notre monde exigent une immense adaptation : nulle autre que la nôtre. C'est l'homme, c'est nous qui devons changer. Derrière les scénarios experts de toutes les crises que nous identifions à longueur de *think tanks* et de baromètres, c'est nous, la manière même dont nous fonctionnons qui est en question : c'est cela, la crise spirituelle.

À vrai dire, cette crise n'est pas nouvelle au sens où elle se fonderait sur un élément nouveau ; elle est la poussée à l'extrême de la modernité elle-même, de la rupture que celle-ci a pensée instaurer vis-à-vis des mondes anciens. Opérons un bref retour. Là où les anciens, en effet, accordaient leur confiance à des vérités dites éternelles et surnaturelles (le cosmos pour les Grecs ou Dieu pour les médiévaux), les modernes, lassés d'un Dieu devenu illisible, instaurent le primat du pratique sur le méditatif. La rupture la plus nette a lieu avec Descartes, qui définit le projet moderne : la domination de la nature. Aux trompettes du « je pense donc je suis », l'individu devient le centre du système, non plus lesté de devoirs, mais désormais

pourvu de droits et de pouvoirs. Ses deux attributs majeurs : la réflexivité et l'autonomie. Autrement dit, face à la question du « sens », celui que l'on cherche à sa vie ou au monde, et que les anciens aimaient saisir dans quelque chose qui les dépassait, l'homme moderne décide qu'il en sera désormais la source, et le garant.

Le fondement de la crise spirituelle actuelle n'est nulle part ailleurs : nous sommes désormais fatigués d'être à la fois la source et la réponse de cette question du « sens ». Quelle est d'ailleurs la valeur d'une réponse, quand on ne sait répondre soi-même à ses propres questions ? L'époque est à l'incrédulité, non seulement au doute vis-à-vis de telle ou telle connaissance, mais plus radicalement, nous ne savons plus croire à nos propres déductions, ni être « enchantés » par nos propres convictions. Si elle ne tient que de nous-mêmes, la « garantie » du sens devient suspecte. Telle est la crise spirituelle actuelle. Elle se décline en trois aspects : crise de l'individu, crise de notre rapport au temps, crise proprement spirituelle, enfin, qui touche à notre intériorité.

L'individu est en voie de disparition

Nous l'avons oublié, mais l'individu a été une construction culturelle, historiquement située, qui peut être vue comme la recherche d'une troisième voie pour échapper aux deux modèles politiques en concurrence à la fin du Moyen Âge : celui de la cité (les cités italiennes, par exemple) ou celui de l'universalité de l'Église. Chacun promouvait un type d'humanité – et un principe d'autorité. La cité était celle de l'homme mondain, naturellement et essentiellement politique, tandis que l'Église exigeait un homme pourvu d'une âme et devant obéissance à son créateur. Les deux modèles étant exclusifs l'un de l'autre, la modernité va inventer une troisième voie : celle de « l'individu », dont la grande nouveauté tient au fait qu'il « n'appartient » à aucun monde, il n'appartient qu'à lui-même. Face à la question fondamentale de toute société, « à qui obéir ? », la solution moderne répond : ni au ciel, ni aux « meilleurs », autrement dit pas à quelque chose d'extérieur à la sphère de l'humain, mais à la « nature » des choses, la « nature humaine » en premier lieu. Formidable révolution anthropologique, où ce nouvel « individu » gagne une représentation de lui-même et de ses pouvoirs : ce sera la science et l'autonomie de la raison. Révolution politique ensuite : la nécessité de bâtir un nouvel espace social et politique pour recueillir ses nouvelles aspirations formera la base du contrat social.

Ce nouvel individu n'a pas que des pouvoirs, il a aussi des passions. Sa nouvelle passion – Descartes en avait ouvert le jeu – sera de jouir de sa raison, non plus à des fins contemplatives, mais comme la faculté d'inventer des moyens et de produire des effets. À l'infini. Jouissance à répétition, désormais, que de se consacrer à la résolution de problèmes, incessante application du mental à la réalité, décortilage compulsif de toute réalité en systèmes, en dispositifs efficaces, bonheur des effets produits et de se vivre utile. Un solide cocktail de lucidité passionnée, d'ironie vis-à-vis des dieux et de griserie de ses propres forces s'empare alors de l'homme.

Nous vivons la fin de ce temps-là

L'individu est en train de disparaître, car ce sourire entendu de supériorité affiché envers le réel s'accompagne d'une fatigue, que Benjamin Constant avait déjà pressentie : « Et ce n'est pas dans les seules liaisons du cœur que cet affaiblissement moral, cette impuissance d'impressions durables se fait remarquer : tout se tient dans la nature ; la fidélité en amour est une force comme la croyance religieuse, comme l'enthousiasme de la liberté. Or, nous n'avons plus aucune force. Nous ne savons plus aimer, ni croire, ni vouloir. Chacun doute de la vérité de ce qu'il dit, sourit de la véhémence de ce qu'il affirme et pressent la fin de ce qu'il éprouve ⁽¹⁾. »

Sur le plan politique, cette lassitude se radicalise en une défiance envers toute souveraineté et le principe de représentation qui en était le cœur : abandonner certains droits pour en gagner davantage collectivement. C'est le cœur du système qui est attaqué : le transfert du *jus in omnia* de Hobbes (nos pouvoirs personnels à l'état de nature) à une entité collective, une belle opération de maturité politique dont le résultat « magique » faisait que l'action du représentant était aussi mon action. La confiance, on le comprend, est ici nécessaire, tout comme une vision du bien commun. Or, plus personne, aujourd'hui, ne veut lâcher la vision subjective, immédiate, de ce qu'il perd pour se mettre au service des autres. L'homme contemporain ne « calcule » que l'effet immédiat de son désir. Aussi, tout représentant est-il désormais suspecté de ne vouloir représenter que lui-même ; l'incapacité des « Gilets jaunes » à se doter de porte-parole pour transformer leurs revendications en gains politiques en est l'illustration la plus récente.

Dans un mouvement parallèle, le discrédit envers la raison au XX^e siècle, cible de la « philosophie du soupçon » et de la « déconstruction », a promu le triomphe de la subjectivité, désormais alpha et oméga du débat public. Nous vivons sous perfusion de l'émotion et de l'indignation, avec cette conséquence : la culture du dissensus argumenté se voit ringardisée au profit du *buzz*, plus rémunérateur médiatiquement. L'invective devenant la règle, nous n'avons plus « d'interlocuteurs », nous avons des ennemis. La lassitude, lasse d'elle-même, engendre aujourd'hui la violence. L'individu, à trop avoir pensé dominer, est en train de perdre le contrôle... de lui-même.

La crise de notre rapport au temps

C'est le deuxième aspect de la crise spirituelle. Le paradoxe en est parfaitement formulé par Hartmut Rosa : « Nous n'avons pas le temps, alors que nous avons de plus en plus de temps ⁽²⁾. »

⁽¹⁾ Benjamin Constant, brouillon de préface pour la seconde édition d'Adolphe ; cité par Pierre Manent : *Histoire intellectuelle du libéralisme* ; Librairie Arthème Fayard/Pluriel, Paris, 2017, p. 39.

⁽²⁾ Hartmut Rosa : *Accélération - Une critique sociale du temps* ; La Découverte, Paris, 2010, p. 5-12.

Ce paradoxe a une cause très simple : la contradiction entre la manière dont le temps est utilisé dans le système consumériste au sein duquel nous vivons et la manière dont fonctionne le temps psychologique personnel pour produire son bénéfice : l'impression « d'avoir du temps ».

Nous connaissons le *cost killing*, mais c'est bel et bien de *time killing* qu'il nous faut parler ici. Le fait que notre système consumériste est fondamentalement orienté par la recherche constante du gain de temps, plus exactement de la densité : truffer un maximum d'opérations économiques dans des séquences temporelles de plus en plus restreintes. On en jugera par l'exemple de ce *fast-food* chinois, souvent cité en référence de *nec plus ultra* technologique : vous y êtes accueilli par un système de reconnaissance faciale, d'où une voix surgit pour vous saluer par votre nom et vous proposer aussitôt votre menu favori calculé sur la base de vos consommations précédentes. Vous esquissez un sourire ? La machine valide la commande, tout en débitant derechef votre carte bleue. Chef-d'œuvre de réduction du vécu, au profit d'une densité économique maximale ou comment passer du *fast-food* à la *no-life*...

On comprend aisément que le bénéfice psychologique « d'avoir le temps » fonctionne exactement à l'inverse du *fast-food* chinois. Fondée sur le fait de « donner du temps au temps », elle implique un mode personnel où l'on se sent suffisamment en sécurité, en bien-être pour précisément « gaspiller » des unités de temps, pour ainsi dire le prolonger et le « créer ». Le « temps », ici, n'est pas celui qu'un système extérieur vous octroie, mais celui que l'on SE donne. C'est nous-mêmes qui devons être à l'origine du gain de temps pour que celui-ci soit vécu comme « donné », comme « précieux », comme « vrai ».

La contradiction entre les deux types de temps est flagrante, et rapportée à un individu, elle sera nécessairement dissonante : le paradoxe de Rosa n'a pas d'autre cause. Mais surtout, l'expression purement technologique du « progrès » suggère deux questions, qui ont trait à la question du « sens » : a/ La prouesse du *fast-food* chinois est spectaculaire, mais qui veut vraiment vivre dans un tel monde ? b/ « L'innovation » est-elle synonyme de « progrès » ?

Nul doute que la pente logique du *fast-food* chinois la plus probable, et certainement la plus paresseuse en termes de créativité, aura pour nom : incrémentation. Caler un nombre croissant d'opérations économiques, dans un temps si possible encore plus réduit. Eldorado pour ingénieurs, la pure logique de la *data* y engage, et il demeure difficile pour les entreprises de s'en priver. Mais là encore, au-delà de l'ivresse routinière du *process*, aura-t-on pensé à ces quelques questions primaires, têtues, essentielles : à nos besoins réels, à la qualité de vie du consommateur, à l'humanité de son vécu, au progrès réel pour l'être humain ? Incrémentation n'est pas raison. Et nous semblons incapables, encore, de discriminer entre innovation et progrès véritable...

« *Du Bist Die Aufgabe* »

« Tu es à toi-même ta propre tâche » : cette maxime de Kafka est sans doute l'une des meilleures formulations, et de la crise spirituelle que nous vivons, et de la direction à emprunter pour en sortir.

Nous sommes, il est vrai, formatés par notre éducation à privilégier le mental pour l'appliquer à la réalité et penser ainsi traiter « de l'extérieur » les problèmes que nous identifions. Nous déployons une puissance impressionnante à modifier nos environnements, à y imprimer notre marque ; mais résolvons-nous vraiment les « problèmes » ?

Nous sommes devenus des athlètes du mental et de son prisme technique. Un problème technique est relativement simple. Le carburateur est défectueux, je le change. Les problèmes adaptatifs sont d'une autre nature. Si je fume et risque un cancer, c'est moi, c'est ma vie que je dois changer. Pauvreté, fondamentalismes, répartition des richesses, changement climatique : ce sont bel et bien les problèmes adaptatifs qui nous assaillent aujourd'hui. La phrase de Kafka est ici un avertissement : ne traitons pas les problèmes adaptatifs comme des problèmes techniques. Soyons certains que ce sont nos valeurs, nos comportements qui doivent changer. Avant de songer à densifier nos applications, nos grilles et nos *process* sur le réel, soyons avisés de réfléchir à nos besoins, à ce que nous voulons, à ce qui est réellement important pour nous, êtres humains.

En d'autres termes : pour être à la hauteur de nos problèmes de nature adaptative, sachons compléter le mental par la conscience, passer d'une pensée « objet-orientée », applicative, à la conscience de soi, de notre valeur inaliénable, et non-quantifiable. Telle est sans doute, d'un constat sombre, la bonne nouvelle induite : si c'est une crise spirituelle que nous vivons, il est aussi une perspective de sortie : spirituelle ! Ici, la phrase de Malraux semble encore inaugurale : « Le XXI^e siècle sera spirituel ou ne sera pas. » Nous y sommes. ♦

L'engagement *

Richard Lizurey

Général d'armée. Ancien directeur général de la Gendarmerie nationale.

L'être humain a besoin de sens dans ce qu'il fait au quotidien et les notions de motivation et d'engagement représentent les moteurs de chacune et chacun d'entre nous. En effet, à différents moments de notre existence, nous avons tous besoin de motivation pour nous engager en faveur de quelque chose ou quelqu'un.

C'est en 1954 qu'Abraham Maslow, psychologue, explique que les motivations d'une personne répondent à l'insatisfaction de ses besoins, lesquels sont hiérarchisés (besoins physiologiques, besoins de sécurité, besoins d'appartenance, besoins d'estime) et se complètent pour tendre vers l'accomplissement personnel.

Beaucoup de théories ont été élaborées dans ce domaine et notamment celle de l'autodétermination de Edward L. Deci et Richard Ryan, professeurs de psychologie, s'agissant de la motivation humaine. Il est ainsi possible de distinguer trois besoins innés, qui permettent un fonctionnement optimal : la compétence (le besoin de maîtriser), l'autonomie (la nécessité pour l'individu de se sentir à l'origine du choix de ses actions et comportements) et la familiarité/l'appartenance (l'envie universelle d'interagir, d'être connecté et d'être soutenu par les autres).

Ces éléments étant posés, quels sont les liens entre motivation et engagement ?

La motivation peut être la volonté de combler un besoin ou d'atteindre un objectif, par exemple d'ordre financier – recevoir un salaire – ou d'ordre psychologique – avoir un statut dans la société. Si la motivation est ainsi liée au plaisir, à l'obtention d'une récompense ou à la crainte d'une punition, l'engagement va au-delà. C'est quelque chose qui est donné, que l'on ne peut pas se contenter d'exiger, car l'engagement suppose une participation active et une implication personnelle, souvent dans la durée. L'engagement est ainsi possible lorsque l'individu est en phase avec les valeurs, la mission et la vision de la structure dans laquelle il s'engage.

* Le thème de l'engagement a été un de ceux évoqué lors des conversations de Gouvieux à l'occasion d'une table ronde intitulée : « S'engager pour servir, plus qu'une nécessité, une vraie dynamique d'avenir ».

L'engagement, c'est d'abord une envie, une conviction personnelle qui s'exprime par une participation à une mission, à une cause ou à un projet. L'engagement, c'est également une notion plurielle qui peut être à la fois personnelle et collective, et qui peut s'exprimer de multiples manières.

S'il n'y a pas de hiérarchie dans l'engagement, il convient tout de même de mentionner que l'engagement militaire présente une caractéristique particulière : il comprend d'emblée la possibilité du sacrifice personnel, mais aussi la capacité à donner la mort au nom de la nation. Il s'agit donc d'un engagement singulier, qui est également partagé par les forces de sécurité intérieure, dont la mission comprend également la possibilité de sacrifice personnel, mais dont la capacité à porter atteinte à autrui s'inscrit dans un cadre légal différent.

À cet égard, le gendarme s'inscrit dans une double culture, puisqu'il s'agit d'un militaire chargé de missions de sécurité intérieure et que s'il est engagé au quotidien sur le territoire national, il peut également être engagé en opérations extérieures.

S'engager pour qui ? Pour quoi ?

S'engager c'est choisir un chemin. Nous avons tous besoin de donner du sens à notre vie et cette recherche de sens est souvent le moteur d'un ou de plusieurs engagements. Il peut s'agir notamment d'engagement sportif, politique, humanitaire ou militaire, qui trouve à s'appliquer localement, mais aussi à l'étranger.

S'engager, c'est mettre son énergie dans quelque chose qui nous motive et qu'on a envie de défendre ou de promouvoir. Dans nos engagements, nous pouvons être à la recherche de plusieurs choses.

- La défense d'une cause et le soutien d'actions – humanitaires ou non – qui ont du sens pour nous parce qu'elles nous touchent, ou nous donnent le sentiment d'être utile. À titre d'exemple, l'engagement des réservistes au quotidien, activité effectuée au service des autres en plus de leur travail quotidien. Singulièrement, l'engagement sur plusieurs mois de plus de 150 réservistes de la gendarmerie lors du passage du cyclone *Irma* à Saint-Martin en 2018 est remarquable, sachant que certains d'entre eux ont été licenciés par leur employeur pour avoir fait ce choix de service.

- Faire partie d'un groupe ou d'une communauté : cette envie d'appartenance à un groupe est souvent un moteur extrêmement puissant. S'expriment ici les valeurs de partage et de solidarité pour faire progresser une cause commune.

- Entraîner et convaincre d'autres individus de la légitimité de l'engagement et de l'intérêt de leur participation à la cause ou au projet défendu. Toutefois, force est de constater ici le risque de dérives d'un engagement qui conduit l'individu à

« s'abandonner » au collectif : communautarisme, extrémisme, radicalisation, sectarisme sont autant de dérives qui reposent sur un engagement personnel.

- Se développer à titre personnel en accomplissant des défis qui nous permettent de nous dépasser, d'être reconnu et valorisé.

L'engagement, c'est aussi avoir le sens de la mission. C'est dans ce domaine que l'on retrouve notamment l'engagement militaire, au service de la nation. Il suffit de penser aux plus de 500 militaires décédés en Opex depuis 1963, au dévouement quotidien des forces de sécurité intérieure et du personnel de la sécurité civile. En effet, les missions de sécurité civile sont souvent aussi dangereuses que celles effectuées par les forces armées ou de sécurité intérieure. Un exemple emblématique est celui de l'intervention de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) lors de l'incendie de Notre-Dame de Paris, intervention au cours de laquelle les militaires engagés savaient que, pour sauver les deux tours de la cathédrale, ils risquaient leur vie. Lorsqu'on est engagé dans une cause à laquelle on croit, c'est toujours la mission qui l'emporte sur l'intérêt ou la sauvegarde personnelle.

Pour être pluriels, tous les engagements se valent-ils ? Y a-t-il une hiérarchie dans les engagements ?

Tous les engagements reposent sur une même volonté, seule diffère la cause concernée. Les ressorts de motivation individuelle sont les mêmes, ce qui peut différencier les engagements – sans que cela ne place les uns au-dessus des autres – ce sont les conséquences potentielles sur celle ou celui qui s'engage.

C'est là que l'engagement militaire présente des caractéristiques spécifiques. En effet, le militaire s'engage – au sens moral et au sens réglementaire – en sachant d'emblée deux choses extrêmement fortes : d'une part, que la perspective du sacrifice ultime fait partie de son engagement et, d'autre part, qu'il est susceptible de porter, dans le cadre de ses missions de défense en opérations extérieures, la mort au nom de la nation. Cela différencie fondamentalement l'engagement militaire des autres, même si le gendarme, le policier ou le pompier est également susceptible d'être blessé ou tué dans l'exercice de ses fonctions sur le territoire national.

Est-il possible de s'engager pour une cause à laquelle nous ne croyons pas ? *A priori* non, mais il semble en revanche possible que le contexte initial d'un engagement évolue et pose la question de sa durabilité.

S'engager dans la durée

S'engager est un acte qui s'inscrit dans la durée, en partant d'un contexte spécifique générateur comportant des éléments structurants permettant la « mise en route » de la motivation personnelle. L'engagement permet d'avancer et de se

construire. Mais il arrive également, dans la durée, qu'on s'interroge sur ses motivations, que l'on connaisse des moments de doute. Le temps pouvant avoir un effet démobilisateur sur la force de l'engagement, sa durabilité suppose donc que les « ingrédients » de la décision initiale soient préservés.

Si la persistance de l'engagement n'est liée qu'à une contrainte réglementaire, il est fort à parier qu'il ne sera pas durable. Afin de permettre le maintien de l'environnement décisionnel initial, il faut que l'ensemble des parties concernées respectent le contexte de l'engagement initial. L'engagement c'est donc aussi le respect de la parole donnée, respect de toutes les parties concernées.

S'agissant des armées et des services publics qui ont besoin d'un personnel engagé au service des autres, au service d'un intérêt supérieur et collectif, c'est le rôle essentiel des chefs de permettre le maintien de la motivation, grâce à un commandement humain et valorisant. Au-delà des relations hiérarchiques, qui ont un impact indéniable sur la motivation des individus, il est également indispensable que le « système » soit perçu comme légitime et respectant la parole donnée. À cet égard, les pistes d'évolution du dispositif des retraites ont suscité des interrogations liées au changement de règles définies et acceptées au moment de l'engagement initial. La durabilité de l'engagement ne souffre pas de mensonges ou de révision unilatérale du contrat.

Dans le domaine de la durée, une mention spéciale pour l'engagement des réservistes et des sapeurs-pompiers volontaires qui mérite d'être reconnu, car nous sommes ici dans le cœur très particulier d'un engagement au service des autres, un double engagement citoyen. Voilà des personnes, de toutes les catégories socio-professionnelles, qui, en plus de leurs activités professionnelles habituelles, consacrent une grande partie – voire la totalité – de leur temps libre à une mission de service public. Il convient de mentionner que les différents attentats que notre pays a subis ont notoirement accru le volontariat pour la réserve. S'agissant des sapeurs-pompiers volontaires, qui, aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, sont un élément clef de notre dispositif de sécurité civile, il a été constaté ces dernières années une petite difficulté à recruter, liée semble-t-il notamment au besoin de reconnaissance et de valorisation du personnel.

La durée de l'engagement doit également être appréciée parallèlement à son intensité et, dans cette perspective, force est de constater qu'un engagement particulièrement intense peut conduire à des effets indésirables. Il faut veiller à ne pas passer de l'engagement au surengagement personnel – qui peut conduire au *burn-out* – et c'est le rôle de la hiérarchie d'être vigilante quant à l'équilibre personnel et au bien-être du personnel.

Toutes les organisations, qu'il s'agisse des forces armées, des entreprises ou d'institutions, ne fonctionnent que grâce à la participation active, donc à l'engagement, du personnel. Il y a engagement quand l'individu et ses valeurs sont en

adéquation avec les valeurs, la mission et la vision de la structure dont il fait partie. En outre, l'efficacité globale de toute structure est directement liée à l'optimisation du potentiel de tous ses membres. C'est donc l'engagement de chaque personne qui fait la qualité de la dynamique collective, essentielle à toute évolution ou toute transformation.

Une dynamique d'avenir : l'engagement à l'épreuve du numérique

Les meilleurs plans stratégiques ne fonctionnent que si les hommes et les femmes chargés de leur mise en œuvre sont convaincus et sont motivés dans la réussite collective. En outre, aujourd'hui, la clé du succès pour beaucoup d'organisations est la capacité à garder son personnel non seulement motivé, mais également engagé. Ce point est crucial et la fidélisation du personnel à potentiel notamment est un axe important pour le maintien de l'efficacité collective.

Or, dans notre société, singulièrement dans le secteur public, force est de constater qu'il y a une perte de sens dans les organisations en raison d'une approche souvent trop budgétaire, trop centrale et donc trop lointaine, qui oublie que l'être humain a besoin de se sentir concerné, besoin de se sentir participant et pas seulement exécutant. Il faut mettre fin à la schizophrénie de l'État qui veut en permanence, et depuis longtemps tout à la fois, plus d'engagement et moins de dépenses, sans toujours donner au personnel les moyens de remplir sa mission.

Si l'on souhaite redonner le sens de l'engagement, le sens du collectif, qui est déterminant pour la réussite de nombre de projets, il faut que le personnel soit fier de ce qu'il fait et fier de son institution. Il doit donc se sentir valorisé et en confiance avec un environnement hiérarchique qui est à son écoute. C'est dans ces conditions que sa « productivité » sera optimale, que son engagement le conduira à aller beaucoup plus loin que ce qui lui est demandé. Car le personnel est un facteur de croissance, de compétitivité et d'efficacité. Plusieurs études montrent en effet qu'une organisation avec des collaborateurs engagés génère plus de revenus, est plus productive et réduit les coûts.

Avec l'engagement, on ne se situe donc pas seulement au niveau rationnel, mais également au niveau émotionnel. En effet, un personnel engagé va au-delà de la simple compréhension de sa mission ; il croit en la légitimité de son action dans la vision de son institution et, s'agissant du militaire, peut aller jusqu'au sacrifice suprême.

Mais nous connaissons aujourd'hui une évolution technologique majeure, rapide et en accélération permanente. Les relations directes entre individus sont très souvent remplacées par des relations dématérialisées, numérisées. Mais comment s'inscrit l'engagement dans une société numérisée ? Dans une société qui perd la notion de contact, dans laquelle les valeurs se dissolvent au profit d'un individualisme en progression constante, qui désapprend l'empathie pour s'orienter vers une

société numérique, au sein de laquelle le nombre de « *like* » sur un *tweet* ou le nombre « d'amis » virtuels est plus important que de rencontrer son voisin immédiat, la notion d'engagement peut prendre un visage nouveau, combinant le « présentiel » et le « virtuel ».

Face à cette numérisation, certains rejettent les contacts dématérialisés et développent des activités réelles avec de « vraies gens ». En effet, si la vague du numérique a emporté une partie de notre humanité, force est de constater une mobilisation importante du nombre de personnes pour des causes qui prennent une importance nouvelle comme la protection de la planète – chacun ayant cependant une vision personnelle de la manière de protéger notre bien commun – ou la défense des avancées sociales.

*

**

L'engagement est ainsi l'expression d'une envie et d'une volonté de réaliser quelque chose, de participer à une œuvre collective, de remplir une mission. Ce qui donne du sens à la vie est source de motivation pour chacune et chacun d'entre nous.

Susciter la motivation et l'engagement des individus n'est pas une problématique spécifique au XXI^e siècle, mais les évolutions technologiques peuvent conduire à « écraser » l'approche humaine au profit d'une « intelligence » artificielle qui pourrait abolir notre discernement décisionnel.

Dans toutes les organisations, si l'on recherche l'efficacité optimale, il faut donner du sens à l'action, du sens à l'engagement, et entretenir cette flamme qui, en chacun d'entre nous, ne demande qu'à briller dans la durée. C'est une des conditions indispensables de réussite de tous les projets.

S'agissant des forces armées, de sécurité intérieure ou de sécurité civile, la « flamme » est indispensable à une bonne qualité du service public et cette « flamme » est directement dépendante de la valorisation des individus, de la reconnaissance qu'on leur accorde tant du côté des autorités, des chefs, des partenaires, mais surtout des collaborateurs et subordonnés.

L'engagement de chacun et chacune d'entre nous, quel que soit le domaine concerné, nous permet de nous sentir ou de devenir meilleurs, car nous avons besoin de communiquer, de transmettre et surtout de partager des passions. L'engagement militaire, forme particulière de dévouement et de service de la nation, doit continuer à être reconnu et valorisé si l'on souhaite que l'outil de défense et de sécurité reste à son niveau d'excellence. ♦

Retrouver du sens dans l'innovation pour servir le progrès

Muriel Touaty

| Partner Éducation & Innovation, Groupe OnePoint.

A une époque où le lien social est de plus en plus fragilisé, que l'*hubris* passe désormais au détriment de l'intelligence collective et que l'individualisme, ce « sentiment qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse » pour reprendre Alexis de Tocqueville, se développe au préjudice de la société, il est urgent de retrouver le commun dans des îlots d'humanités : des espaces où tout un chacun partage des valeurs et traditions communes. « Un autre monde est possible, mais il est dans celui-ci », disait déjà le poète Éluard.

Gardienne de l'unité nationale, l'armée peut être citée en exemple. En effet, les différences et les inégalités y sont gommées au profit d'un seul et même but : la défense de la Mère-patrie. Cela s'inscrit dans la longue tradition française du rôle social des armées, puissant intégrateur dans la mesure où elle permet de donner un cadre à celles et ceux qui en ont besoin. La nature même de la structure militaire fait son efficacité pour apprendre à des jeunes filles et garçons qu'il faut se lever le matin, entretenir son corps, respecter un horaire et appliquer des règles de vie en communauté.

Ceux qui portent l'uniforme ne doivent pourtant pas avoir le monopole de ce rôle social. Bien des professeurs, des formateurs ou des entrepreneurs le rappellent d'ailleurs, jour après jour, par la transmission de leurs savoirs et de leur savoir-faire.

Dans une époque de profondes mutations, où les aspects de nos vies professionnelles et personnelles sont régis dans l'instantanéité et l'immédiateté, il est question d'allier sereinement la supra-vitesse exigée d'une société qui vit à toute allure avec la qualité humaine de nos organisations.

Ainsi, ne serait-il pas le moment de travailler sur l'émotionnel et l'intuition en assumant sereinement et sans complexe l'authenticité de notre condition humaine dans le but d'appréhender et anticiper efficacement ces mutations ?

La France est réputée pour sa philosophie et son esprit critique et a été la première au niveau de l'innovation humaniste, au niveau du progrès. C'est à ce niveau-là qu'il faut débattre de ces questions. Où en est-on ? Qu'attend-on de la technologie ? Les questions de progrès et d'innovation sont sur le devant de la scène, car la technologie fait aujourd'hui partie intégrante de nos vies, mais il est temps de remettre de façon posée ces deux notions inscrites dans le marbre de notre civilisation.

Une autre solution est possible. Elle doit être de nous recentrer sur notre humanité, et cela dans une démarche collective et collaborative. Il est primordial de retravailler notre *leadership* personnel en nous étoffant de l'intérieur, en gagnant en confiance et en travaillant sur notre liberté psychique, gage sans pareil de créativité. Cela doit se faire par l'équilibre et l'harmonie du cœur et de la raison.

Il faut rebâtir des territoires de confiance, en dédramatisant nos existences, en décomplexant nos individualités, et en travaillant sur cette fameuse notion de progrès, où l'innovation pour tous et partagé par tous mise sur l'égalité des chances par une totale hybridation des cultures.

Travailler sur la durabilité du progrès et admettre l'énorme potentiel créatif et social des innovations de rupture semble majeur. Car, loin de court-circuiter tout ce qui contribue à élaborer la civilisation, l'innovation de rupture est au contraire constitutive de cette civilisation.

L'innovation technologique conditionne aujourd'hui, pour une grande part, la souveraineté et l'autonomie stratégique de notre pays. L'investissement de long terme dans l'innovation, notamment de défense, permet à la base technologique et industrielle française de maintenir des compétences académiques et des savoir-faire industriels stratégiques. Il s'agit également d'un facteur de compétitivité et donc de pérennité non négligeable. Dans ce contexte, il paraît nécessaire de poursuivre un véritable effort d'investissement en R&D, mais également soutenir l'innovation civile et l'écosystème des *start-ups* pour saisir les opportunités d'intégration rapide de nouvelles technologies à forte valeur ajoutée. Les outils numériques très performants sont déjà là. Force est cependant de constater qu'ils restent exploités très en deçà de leur potentialité. Il faut maintenant nous attacher à estimer toutes les possibilités qu'offre la révolution numérique en cours dans un contexte d'évolution extrêmement rapide.

Il est également important de rappeler que les nouveaux outils de la disruption peuvent être profondément sociaux. C'est là que s'invente et se crée le monde de demain. La redéfinition des fondamentaux du progrès humain doit se parer d'une vision Human Centric, c'est-à-dire au profit d'un développement humain durable par l'intermédiaire de nos intelligences croisées et solidaires, mais également par l'interdisciplinarité et la transversalité. En d'autres mots : partir de l'humain au service de l'humain.

Les priorités doivent être stratégiques et non tactiques, et se déployer sur quatre grands axes : amélioration de la condition humaine, amélioration de la communication entre les humains, amélioration de la vie dans la cité, amélioration de la relation avec la nature.

C'est ici précisément que la science et la technologie doivent agir comme vecteur de progrès au service de l'humain, et non le contraire, avec des technologies parfaitement maîtrisées et profondément éthiques.

Le chemin est encore long, mais rappelons-nous qu'au XIX^e siècle le progrès était valorisé, car il prenait tout son sens dans le quotidien et l'immédiateté – réduction du temps de travail, amélioration du pouvoir d'achat, la santé, les loisirs...

L'innovation technologique connaît aujourd'hui une amélioration continue et constante mais, en même temps, cette innovation, dont la vocation originelle est d'apporter des outils pour améliorer la condition humaine, ne crée plus les conditions du progrès qu'elle devait pourtant accompagner.

L'innovation technologique doit donc être en mesure de composer l'horizon d'un progrès humain global, désirable et vivable. La responsabilité nous revient alors de fixer nos propres limites selon nos valeurs et nos finalités. Autrement dit, il nous revient la noble tâche de faire d'une découverte scientifique ou technique un progrès véritable.

Il apparaît alors d'autant plus important de réinsérer les nouvelles technologies dans leur contexte socio-économique, de questionner l'idéologie dont elles sont porteuses afin de reprendre la main sur le futur désirable. ♦



Un univers aux tensions multiples en crise perpétuelle de plus en plus forte ?

Lansana Kouyaté

| Ancien Premier ministre de Guinée.

Lorsque dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989 commença le démantèlement du mur de Berlin et lorsque le 26 décembre 1991 fut proclamée la dissolution de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), un vent d'optimisme s'empara des milieux d'analyses politiques, diplomatiques et prospectives tourné vers plus de stabilité et de sécurité dans le monde. Cette tendance ne résista pas longtemps à tout ce qui existait de survivance du monde bipolaire et de latent qui émergerait de sa disparition. C'est une période qui avait plusieurs caractéristiques, certaines manifestes, d'autres moins connues.

La dissolution de l'empire soviétique est survenue lorsque les deux blocs Est-Ouest étaient en conflit par procuration. C'était le cas de l'Afghanistan et de l'Angola où les *taliban* en Asie du Sud-Ouest et Jonas Savimbi en Afrique du Sud-Ouest luttèrent féroce­ment contre des pouvoirs prosoviétiques avec l'appui du monde occidental, principalement les États-Unis d'Amérique. Ces conflits continuèrent pendant un certain temps et finirent par la défaite du régime prosoviétique de Mohamad Najibullah et celle de Jonas Savimbi.

Les conflits ayant longtemps couvé dans des pays, contenus soit par l'Est soit par l'Ouest, finirent par éclater à la fin de la bipolarisation. La guerre d'Éthiopie ou le conflit dans l'ex-Zaïre, deux pays ayant servi, l'un pour l'Est et l'autre pour l'Ouest, de digue de protection contre l'entrée d'idéologie opposée. L'espoir né de la fin de la guerre froide quasi planétaire, où étaient fréquents les conflits inter-États, était ainsi remplacé par la surprise de guerres localisées intraétatiques.

La nouvelle physionomie du monde fut mise à profit par un phénomène qui, bien que n'apparaissant pas *ex nihilo*, surprit par sa virulence : le « djihadisme », longtemps en embuscade d'un monde qui hésite sur son adaptation à l'après bipolarisation. D'*Al-Qaïda* à *Daech* en passant par les multiples mouvements intégristes dans le Sahel et dans d'autres régions de l'Afrique de l'Ouest et du centre, eurent devant eux une occasion inespérée de semer le chaos et la mort indiscriminés partout

dans le monde où l'occasion se présentait. Les meilleures occasions étaient les conflits ou simples tensions intra-États caractérisés par le désordre et la misère conduisant à l'extrême vulnérabilité des couches les plus défavorisées.

À ces conflits s'ajoute l'exacerbation de crises dont les solutions n'avaient pas encore été explorées avec sérieux et harmonie : les mouvements migratoires d'une intensité jamais égalée. De pays en manque d'emploi aux pays en guerre, partirent par flux ininterrompus des immigrants que ni le danger de mers dévotieuses ni l'appétit de nouveaux maîtres esclavagistes encore moins la doctrine protectionniste de dirigeants extrémistes de certains pays d'accueil, n'ont pu dissuader. Malgré le réveil tardif pour mieux analyser, mieux comprendre et mieux coordonner les actions, les mouvements migratoires vers des continents supposés donner plus de bonheur continuent.

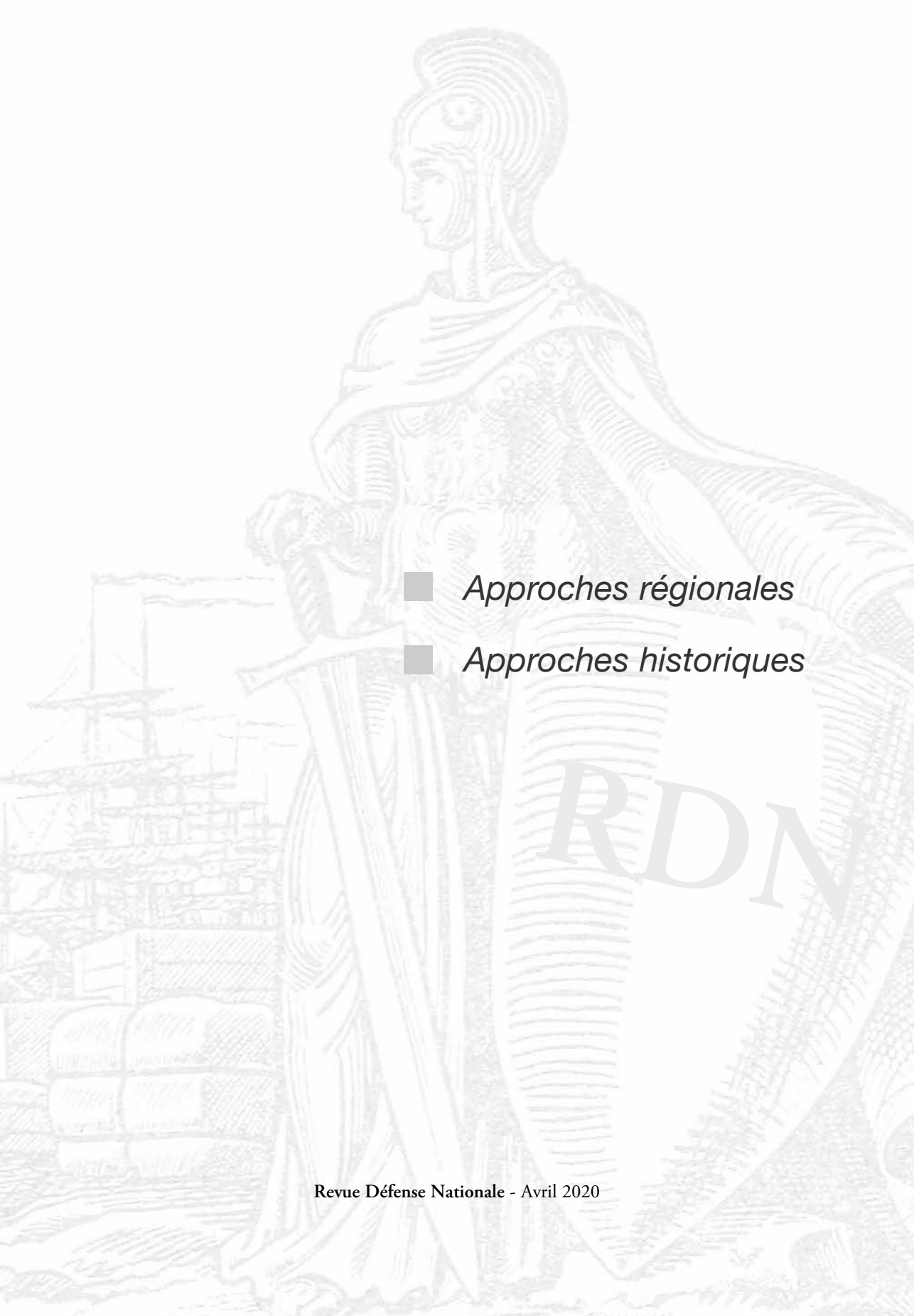
Les tensions sont aussi multiples par l'exacerbation de conflits entre pays opposés par des doctrines religieuses, des intérêts géostratégiques et économiques. C'est le cas de l'Iran et de l'Arabie saoudite dont les intérêts opposés se croisent au Yémen, en Syrie et en Irak. Il en est de même de la Turquie qui partage la lutte des Occidentaux contre l'État islamique, mais avec des raisons diamétralement opposées ; la question kurde étant la pomme de friction voire de discorde.

À la faveur de renouvellements des classes politiques dans certains pays, en particulier les États-Unis d'Amérique, les visions géostratégiques changent de pédagogie et d'amplitude. Il en est ainsi des tensions autour des industries nucléaires militaires opposant sans ménagement les États-Unis et l'Iran, et dans une certaine mesure de chaud et froid entre les États-Unis et la Corée du Nord.

Sur le plan économique, la politique actuelle américaine met à rude épreuve la théorie des vertus du libre-échange qui tendent à s'effilocher devant un protectionnisme fébrile et populiste sur fond d'intérêts purement électoraliste. La doctrine du libre-échange fut longtemps clamée comme la mieux appropriée pour les échanges internationaux. Cette doctrine cède et fait place au repli sur soi. Ainsi sont nées d'inutiles tensions entre les États-Unis d'une part, la Chine et l'UE d'autre part.

L'Union européenne est à la croisée des chemins. Perçue par certains comme en faisant trop dans la bureaucratie supranationale et par d'autres comme en faisant trop peu pour sa défense et sa fédéralisation, elle a réveillé des nationalismes naguère aux aguets pour jouer sur les peurs des peuples. Le *Brexit* en est un exemple. Que deviendra l'Union européenne ?

De tout ce qui précède l'on peut affirmer, en tenant compte de nouvelles surprises encore possibles, que notre univers vit dans de multiples tensions de plus en plus fortes, mais ponctuées d'accalmies liées aux élections électorales qui ont pour caractéristiques de diminuer les tendances générales de levée de boucliers. Prévoir ces crises est relativement facile, mais les prévenir est difficile du fait de l'obstination des principaux acteurs à nier l'évidence de menaces fixées à l'horizon. ♦



■ *Approches régionales*

■ *Approches historiques*

RDN

IL Y A 50 ANS

Les chroniques de ce numéro sont disponibles à la lecture (www.defnat.com)

Publication mensuelle		26 ^e Année - Avril 1970	
REVUE DE DÉFENSE NATIONALE			
LES GRANDS PROBLÈMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX			
<i>militaires, économiques, politiques, scientifiques</i>			
Marceau LONG	Financement de la politique militaire française		535
Raymond ARON	Défense Nationale et unification européenne.....		556
Georges LEFRANC	Les grèves dans la société d'aujourd'hui...		571
Pierre RONDOT	Deux semaines de crise en Jordanie.....		586
Colonel AUDEMA	La notion de risque dans les opérations aéroportées		598
William COULET	Armée, Nation et Discipline (II).....		610
André GUINARD.....	Le développement de la production agricole en Afrique tropicale		625
Jacques VERNANT	Politique et diplomatie : Paris, Washington et l'Europe		631
Paul COULBOIS	Actualité économique : La conjoncture en France		637
Capitaine TOURNIER ..	Sciences et techniques : Les applications marines des piles à combustible ...		643
J. N.	A travers les livres : La révolte de l'individu		656
CHRONIQUES			
René JACQUOT : Institutions internationales. — Jacques TILHÈRE : Militaire. — Lt-Colonel BAUJARD : Aéronautique. — Jean LABAYLE : Maritime. — François NORA : Outre-Mer			
668			
BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE			
699			
1, PLACE JOFFRE, PARIS (VII ^e)		LE NUMÉRO : 5 F	

Raymond Aron (1905-1983) s'exprimait devant l'IHEDN sur la question de la défense nationale dans la perspective de la construction européenne, celle-ci ayant permis avec la CEEA et la CEE instituée par le Traité de Rome en 1957 de sceller la réconciliation franco-allemande qui avait été le ferment des déchirures du continent européen. Cette unification signifiait également la confrontation avec le bloc soviétique et l'idéologie marxiste qu'Arón récusait.

Les forces armées turques face aux nouveaux défis stratégiques

Ana Pouvreau

Spécialiste des mondes russe et turc, docteur ès lettres de l'Université de Paris IV-Sorbonne et diplômée de Boston University en relations internationales et études stratégiques. Auteure de plusieurs ouvrages de géostratégie. Éditorialiste à l'Institut FMES. Auditrice de l'IHEDN.

À la suite de la tentative de *putsch* du 15 juillet 2016, les forces armées turques ont subi des purges massives. Bien qu'amointries, elles apparaissent néanmoins comme l'un des instruments inévitables de la montée en puissance de la Turquie. Le pouvoir turc les a dotées d'une nouvelle chaîne de commandement ⁽¹⁾ et investies de nouvelles missions à l'extérieur des frontières du pays. En témoignent l'intervention militaire turque en Syrie à compter d'août 2016, le lancement d'une nouvelle opération antiterroriste en Irak en août 2019 et le déploiement de troupes en Libye prévu en 2020. De surcroît, depuis 2017, la Turquie a noué ou renforcé des partenariats stratégiques, notamment avec le Qatar, la Somalie, la Libye et le Soudan, accroissant ainsi son rayon d'action et son influence.

Dans un tel contexte, des interrogations se font jour : quel rôle est dévolu aux forces armées dans la vision stratégique du pays ? À plus long terme, les forces armées turques seront-elles en mesure d'atteindre les objectifs de plus en plus ambitieux qui leur sont fixés ?

La nouvelle armée turque, pierre angulaire de la montée en puissance du pays

Dans le contexte de l'après-guerre froide, la Turquie, qui, jusqu'en 1991, avait concentré ses efforts sur la défense du flanc sud-est de l'Otan, face à la menace soviétique, a étendu son champ d'action en participant notamment aux opérations de l'Otan en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, ainsi qu'à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (FIAS). L'actuel président Recep Tayyip Erdoğan a élaboré une stratégie générale de montée en puissance, visant à faire du pays une puissance régionale – voire globale – à l'horizon 2023, année du centenaire

⁽¹⁾ Ana Pouvreau : « La restructuration des forces armées en Turquie », *Revue Défense Nationale*, n° 805, décembre 2017 et « L'évolution du rôle de l'institution militaire en Turquie (2003-2015) », *Revue Défense Nationale*, Tribune n° 648, 13 mai 2015.

de la République turque. Forte de telles ambitions, la Turquie n'a pas hésité à mener une série d'interventions militaires dans la région. Par ailleurs, on a pu constater l'importance accordée à l'installation de nouvelles bases militaires turques à l'étranger.

Une succession d'interventions militaires

En ce qui concerne les opérations transfrontalières, l'armée turque est intervenue en Syrie dans le cadre de l'opération *Bouclier de l'Euphrate (Firat Kalkan Operasyonu)*, 24 août 2016 - 29 mars 2017), suivie de l'opération *Rameau d'olivier (Zeytin Dalı Harekati)*, lors de la bataille d'Afrine (20 janvier 2018). Du 9 au 22 octobre 2019, une offensive a été lancée dans le cadre de l'opération *Source de paix (Barış Pınarı Harekati)*, contre les combattants kurdes de Syrie, avec l'appui d'une coalition de groupes rebelles syriens dénommée « Armée nationale syrienne » (ANS) ⁽²⁾.

Depuis plusieurs décennies, la Turquie mène des opérations au nord de l'Irak en vue de détruire les positions du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK), accusé d'utiliser la région comme base arrière pour attaquer les forces turques ⁽³⁾. Celles-ci complètent les opérations menées dans le sud-est de la Turquie contre le PKK. En Irak, les monts Kandil, considérés par le ministre des Affaires étrangères turc, Mevlut Çavusoğlu, comme « un marais terroriste qu'il convient d'assécher », abritent le quartier général et des camps d'entraînement du PKK ⁽⁴⁾. En 2019, une nouvelle offensive transfrontalière a été menée dans le cadre de l'opération *Griffe (Pençe Harekati)*, le 28 mai 2019 ⁽⁵⁾, suivie par *Griffe-2*, le 13 juillet 2019 et par *Griffe-3*, le 23 août 2019 ⁽⁶⁾.

Le 3 janvier 2020, le Parlement turc a autorisé le président Erdoğan à envoyer des forces militaires en Libye, afin de soutenir Fayez al-Sarraj, le chef du gouvernement libyen d'entente nationale (GNA) reconnu par les Nations unies, et de freiner, de manière significative, l'avancée des forces du général Khalifa Haftar en direction de Tripoli. Afin de satisfaire les demandes du GNA, le déploiement d'une force comprenant des éléments de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air a été envisagé.

⁽²⁾ Ana Pouvreau : « L'intervention militaire de la Turquie en Syrie vue par les médias turcs », Institut FMES, 12 décembre 2019 (<http://fmes-france.org/>).

⁽³⁾ « Timeline: Turkey's military operations in Iraq and Syria », *Reuters*, 11 octobre 2019 (www.reuters.com/).

⁽⁴⁾ Meltem Bulur : « Turkey vows to clear 'Qandil swamp' for sake of peace », *Agence Anadolu*, 22 juin 2018 (www.aa.com.tr/).

⁽⁵⁾ Sarp Özer, Tuncay Çakmak : « L'Armée turque a lancé l'opération *Griffes* à Hakourk », *Agence Anadolu*, 28 mai 2019 (www.aa.com.tr/).

⁽⁶⁾ « Turkey's Claw-3 Operation continues in northern Iraq », *Hürriyet Daily News*, 14 septembre 2019 (www.hurriyetdailynews.com/).

L'implantation de bases militaires turques à l'étranger

Irak

L'armée turque maintient une présence militaire dans le nord de l'Irak en vertu d'accords datant de 1995 et 1997, ce qui lui permet de lutter contre le PKK. En juin 2018, le Premier ministre turc Binali Yıldırım a indiqué la volonté de la Turquie d'intensifier la lutte contre le PKK, comme illustré par le doublement des effectifs déployés en Irak et la présence de onze bases militaires turques dans le pays ⁽⁷⁾.

Chypre

À Chypre-Nord, territoire occupé militairement par les forces turques depuis l'opération *Attila* (*Attila Harekati*) du 20 juillet 1974, la Turquie envisage, depuis 2018, d'ouvrir une nouvelle base navale à Famagouste ⁽⁸⁾. Depuis le 16 décembre 2019, il est prévu que l'aéroport de Geçitkale soit utilisé pour des vols de drones en Méditerranée orientale ⁽⁹⁾, où les forces navales turques sont activement déployées, afin de participer notamment à l'exploitation de nouveaux gisements gaziers ⁽¹⁰⁾.

Qatar

Dès 2012, la Turquie et le Qatar ont signé un accord de coopération militaire et de ventes d'armement. Les deux pays soutiennent la confrérie des Frères musulmans ⁽¹¹⁾ et partagent de nombreux objectifs communs en matière de politique étrangère, qu'il s'agisse des évolutions en Égypte, en Syrie ou en Libye. En 2014, dans le cadre de cette alliance turco-qatarie, la coopération s'est étendue à l'entraînement des forces et à la possibilité de déploiements mutuels, comme en ont témoigné l'arrivée du premier contingent turc en octobre 2015 à Doha et la mise en place d'un commandement de forces interarmées entre le Qatar et la Turquie (*Qatar-Turkey Combined Joint Force Command, QTCJFC*) ⁽¹²⁾. En 2016, était annoncée la construction d'une base militaire turque permanente au Qatar, devant permettre à la Turquie de disposer à terme d'une présence militaire d'environ 3 000 soldats dans le Golfe ⁽¹³⁾. L'essentiel des travaux de casernement est terminé.

⁽⁷⁾ « Turkey launches 'Operation Claw' against PKK in Iraq's Kurdish region », *Middle East Eye*, 28 mai 2019 (www.middleeasteye.net/).

⁽⁸⁾ Metin Gurcan : « Why Turkey wants a permanent naval base in Northern Cyprus », *Al-Monitor*, 12 septembre 2018 (www.al-monitor.com/).

⁽⁹⁾ « Turkey plans to establish naval base in Cyprus », *Daily Sabah*, 25 décembre 2019 (www.dailysabah.com/).

⁽¹⁰⁾ Ana Pouvreau : « Les forces navales turques face aux nouveaux enjeux stratégiques », Institut FMES, 15 avril 2019 (<http://fmes-france.org/>).

⁽¹¹⁾ Ana Pouvreau : « L'influence des Frères musulmans sur la politique régionale de la Turquie », Institut FMES, 16 juillet 2019 (<http://fmes-france.org/>).

⁽¹²⁾ Yunus Paksoy : « Turkish Military in Qatar: Bonds of Mutual Trust », *Daily Sabah*, 12 juin 2018 (www.dailysabah.com/).

⁽¹³⁾ Can Kasapoğlu : « Turkey Leaving Its Military Footprint Overseas », 31 juillet 2017 (www.defense-aerospace.com/).

En mars 2018, un accord a été signé concernant l'établissement d'une base navale turque ⁽¹⁴⁾. Des ventes de drones, de véhicules blindés turcs et de bâtiments de surface ont également été annoncées ⁽¹⁵⁾.

Somalie

La Turquie poursuit, depuis les années 2010, ses visées stratégiques en direction du continent africain. En Somalie, le gouvernement turc a indiqué que le principal objectif de cette mission était le renforcement des capacités militaires des forces armées somaliennes face à la menace représentée par al-Shabab. Implantée en 2017, la nouvelle base militaire turque de Mogadiscio, qui se trouve être la plus grande base turque à l'étranger, occupe 400 hectares à proximité du port et de l'aéroport de la capitale. Elle permet de former 1 500 Somaliens ⁽¹⁶⁾.

Soudan

Au Soudan, la Turquie aurait envisagé de construire une nouvelle base militaire sur l'île de Suakin, sur la mer Rouge, louée au gouvernement soudanais pour 99 ans ⁽¹⁷⁾. Ce faisant, elle se serait heurtée à l'opposition manifestée par l'Égypte, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite.

Des problèmes internes persistants au sein de l'institution militaire

Lors des purges massives lancées le 27 juillet 2016, 4 600 militaires ont été limogés. 13 000 ont été arrêtés, selon la volonté du président Erdoğan, d'éliminer « les virus présents au sein des institutions étatiques » ⁽¹⁸⁾ et d'éviter « les métastases » que représenterait « le cancer du gülenisme » ⁽¹⁹⁾ (en référence au prédicateur Fethullah Gülen en exil aux États-Unis). Plus d'une centaine d'officiers généraux en activité ont été incarcérés, amputant ainsi de plus d'un tiers la haute hiérarchie militaire. En avril 2018, le ministre de la Défense a annoncé qu'un nouveau groupe de 3 000 militaires soupçonnés de liens avec Gülen avait été identifié et que ses membres seraient démis de leurs fonctions ⁽²⁰⁾. En avril 2019, le ministère de la

⁽¹⁴⁾ « Qatar signs Turkey naval military base agreement », *Middle East Monitor*, 14 mars 2018 (www.middleeastmonitor.com/).

⁽¹⁵⁾ « Turkish defense companies clinch key deals in Qatar », *Hurriyet Daily News*, 14 mars 2018 (www.hurriyetdailynews.com/).

⁽¹⁶⁾ Selcan Hacaoğlu : « Mapping the Turkish Military's Expanding Footprint », *Bloomberg*, 7 mars 2019 réactualisé le 2 janvier 2020 (www.bloomberg.com/).

⁽¹⁷⁾ Mohammed Amin : « Suakin: 'Forgotten' Sudanese island becomes focus for Red Sea rivalries », *Middle East Eye*, 19 mars 2018 (www.middleeasteye.net/).

⁽¹⁸⁾ Patrick Kingsley : « Turkey detains 6,000 over coup attempt as Erdoğan vows to 'clean state of virus' », *The Guardian*, 17 juillet 2016 (www.theguardian.com/).

⁽¹⁹⁾ Abdi Sheikh : « Turkey's anti-Gülen crackdown ripples far and wide », *Reuters*, 30 juillet 2016 (www.reuters.com/).

⁽²⁰⁾ Metin Gurcan : « Turkish military purges decimate career officer, pilot ranks », *al-Monitor*, 29 mai 2018 (www.al-monitor.com/).

Défense a indiqué que 16 540 militaires avaient été limogés depuis la tentative de coup d'État ⁽²¹⁾.

L'analyste géostratégique Metin Gurcan a effectué un bilan des purges dans un rapport publié en mai 2018 ⁽²²⁾. De nombreux officiers en poste à l'état-major des armées ou à la tête d'unités d'élite, ont été arrêtés et limogés. Au sein de l'armée de terre, certaines unités stationnées à Istanbul et à Ankara ont été très impactées en raison de leur participation à la tentative de *putsch*.

Parmi le personnel de l'armée de l'air, les pilotes ont été les plus durement touchés par les purges. À la suite du limogeage de 280 d'entre eux, le *ratio* était inférieur à un pilote pour un avion en septembre 2017, contre près de deux avant juillet 2016. On note également le limogeage de plusieurs dizaines de pilotes d'hélicoptères, d'officiers et sous-officiers servant dans des équipes d'élite de recherche et secours. Cette situation a conduit le ministre turc de la Défense, le général Hulusi Akar, à déclarer en janvier 2019 : « Lorsque nous effectuons des opérations au sol, notre force aérienne, avec beaucoup d'héroïsme et de sacrifices, atteint avec succès ses objectifs, un seul pilote assumant des tâches que cinq pilotes sont censés accomplir ⁽²³⁾. »

La marine a été relativement moins touchée que les autres forces armées par les purges. Cependant, les forces navales avaient déjà subi des purges antérieures au *putsch* de juillet 2016, notamment dans le cadre du procès « Masse de forgeron » (« *Balyoz* »). Une grande figure de la marine turque, le père du programme naval *MILGEM* ⁽²⁴⁾ – l'amiral Özden Örnek – décédé en 2018, avait été condamné à vingt ans de prison avant d'être disculpé après 41 mois de détention ⁽²⁵⁾.

À noter également qu'à la suite de la tentative de *putsch* de juillet 2016, plus de 400 militaires et diplomates turcs avaient été rappelés à Ankara. Certains avaient choisi de ne pas rentrer en Turquie et avaient demandé l'asile politique dans les pays où ils étaient affectés ⁽²⁶⁾. 149 militaires turcs, qui étaient en poste à l'Otan dans des pays alliés (Allemagne, Belgique, Pays-Bas et Royaume-Uni), ont été rapatriés, arrêtés et incarcérés. À titre d'exemple, sur une cinquantaine de militaires affectés au quartier général de l'Otan à Bruxelles, seuls neuf demeurèrent en poste ⁽²⁷⁾.

⁽²¹⁾ « Turkish Military Dismissed 16,540 Personnel Since Coup Attempt », *Hürriyet Daily News*, 29 avril 2019 (www.hurriyetdailynews.com/).

⁽²²⁾ Metin Gurcan : « Turkish military purges decimate career officer, pilot ranks », *al-Monitor*, 29 mai 2018 (www.al-monitor.com/).

⁽²³⁾ « Assessing the Global Operating Environment–Europe », The Heritage Foundation, 30 octobre 2019 (www.heritage.org/).

⁽²⁴⁾ Il s'agit d'un projet de développement de corvettes et frégates polyvalentes pouvant être déployées dans diverses missions.

⁽²⁵⁾ « The Father of Milgem has died », *Turkishnavy.net*, 29 avril 2018 (<https://turkishnavy.net/>).

⁽²⁶⁾ Robin Emmot : « Some Turkish military officers at NATO seeking asylum: alliance chief », *Reuters*, 18 novembre 2016 (www.reuters.com/).

⁽²⁷⁾ « Turkey fires NATO military envoys after failed coup: Report », *Hürriyet Daily News*, 12 octobre 2016 (www.hurriyetdailynews.com/).

La succession de purges de grande ampleur a profondément secoué l'institution militaire en termes d'effectifs et de capacité de commandement, mais également amoindri le moral des forces. Si la marine a été relativement épargnée, il n'en est pas de même pour l'armée de l'air, dont la capacité opérationnelle a été directement impactée. Quant à l'armée de terre, les difficultés concernant la haute hiérarchie, très affectée, sont susceptibles de ressurgir lors d'opérations futures menées loin des frontières de la Turquie, avec des conséquences en termes de cohésion et d'efficacité au combat ⁽²⁸⁾.

*
**

Dans ces conditions, il est difficile d'anticiper dans quelle mesure la Turquie pourra atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés pour les années à venir, dans un environnement caractérisé par une montée des tensions et par des évolutions géostratégiques inédites. ♦

⁽²⁸⁾ Entretien de l'auteure avec l'amiral Pascal Ausseur, directeur de l'Institut FMES, Toulon, 9 janvier 2020.

L'Afghanistan, état de guerre permanent

Françoise Hostalier

Présidente du Club France-Afghanistan, ancien ministre, ancien député et ancien membre de la Commission de la défense et des forces armées. Auteur de plusieurs rapports sur l'Afghanistan.

L'arrivée par avion sur Kaboul est toujours saisissante. Après avoir survolé les immensités apparemment désertiques, ressemblant à un tapis de longues ondulations ocre ou recouvertes de neige suivant les saisons, on découvre d'un seul coup l'immense agglomération de Kaboul. Ce contraste est déjà une approche de ce qu'est l'Afghanistan et surtout de la sociologie de ce pays.

Même l'œil exercé peine à situer les petits points verts au fond des gorges de ces paysages montagneux marquant la présence d'un village. Même en survol direct, il est bien difficile de distinguer les routes en fond de vallée ou à flanc de montagne. Pourtant, des personnes vivent dans ces zones isolées et d'autres s'y cachent.

Par contre, la capitale, Kaboul, n'en finit pas de s'étendre. À l'origine elle fut construite dans une grande cuvette à 1 800 mètres d'altitude, sur les berges de la rivière Kaboul et protégée par d'imposants sommets culminant à plus de 5 000 mètres ; mais après avoir couvert les sept collines de ce bassin, les habitations se sont déversées vers l'immense plaine de Chamali et rien ne semble pouvoir arrêter cette progression. La population est estimée entre 4 et 5 millions d'habitants. La ville qui fut presque totalement détruite par les différentes guerres, et surtout la guerre civile de 1990 à 1996, s'est reconstruite sans plan d'urbanisme, dans un désordre absolu. Pas de plan de circulation, pas de parkings, pas de transport en commun, pratiquement pas de nom de rues et une pollution atmosphérique parmi les premières du monde, font que cette ville, au-delà des risques d'attentats et d'enlèvements, devient très dangereuse pour la santé à cause de la pollution et des accidents de la circulation. L'accès à l'eau, le traitement des eaux usées et des ordures ménagères sont également des problématiques très inquiétantes.

Si quelques grandes avenues ont été tracées et éclairées grâce à des lampadaires alimentés par panneaux solaires et notamment une sorte de boulevard périphérique, les rues dans la ville sont étroites, trouées d'importants nids-de-poule, et désormais bordées de hauts murs en béton renforcés de plots anti-stationnement. Opportunément, dans certains quartiers, des associations de jeunes mènent des campagnes de *street art* pour tenter d'égayer ces rues ressemblant à des *blockhaus*.

Pourquoi la communauté internationale n'a-t-elle pas aidé à la reconstruction de cette ancienne belle capitale ? Où sont allés les millions de dollars prévus pour les infrastructures et l'assainissement ? Telles sont les questions légitimes que se posent les citadins.

Les autres grandes villes d'Afghanistan telles Mazar-e-Sharif, Hérat ou Kandahar n'ont pas subi un tel sort. Moins endommagées par les guerres, elles ont pu se reconstruire et se développer sur un existant cohérent et, c'est le cas de Hérat, permettant un joli verdissement de la ville. Quant aux villages où il est de plus en plus dangereux de s'aventurer sans garantie de sécurité, ils sont tels qu'ils ont toujours été : maisons de pierre, de brique ou de torchis entourées de grands murs, de même pour les vergers et les champs, le tout desservi par des chemins de terre difficilement entretenus. Seules les routes qui avaient été utilisées par les militaires de la coalition et quelques grands axes reliant les capitales régionales sont en relatif bon état. À part les lignes aériennes intérieures, desservies par une quinzaine d'aéroports, il n'y a pas de moyen de communication que l'on peut emprunter sans danger.

Avant tout déplacement en Afghanistan, le voyageur avisé commence par éplucher la presse spécialisée, les dépêches, les rapports récents et fait machinalement le bilan des derniers attentats. Avant de partir, on assure les contacts locaux, on vérifie les numéros de téléphone, le plan A, le plan B... Mais une fois passés les contrôles de l'aéroport, une fois retrouvé le chauffeur-traducteur, tout est oublié. Hatiq m'accueille avec son sourire magnifique, ses yeux rieurs, la barbe bien taillée, le *pakol* vissé sur la tête et le *shalwar kameez* (costume), finement brodé, parfaitement repassé. Après plusieurs accolades et l'échange des litanies usuelles (lui en dari et moi en français...), la route vers la *guesthouse* semble de plus en plus encombrée, mais n'inspire, étrangement, aucune crainte. Pourtant, il ne se passe pas de jour sans qu'il y ait des attentats, le plus souvent ciblant les forces de sécurité, mais parfois plus aléatoires. Hatiq a failli être victime de l'un d'eux près de l'hôpital central et il avait souffert pendant plusieurs semaines d'une forte surdité due à la déflagration. Mais ce n'était pas son jour ! C'est ainsi que la plupart des Afghans continuent à vivre le plus normalement possible malgré les risques quotidiens.

Cependant, le plus inquiétant pour eux c'est la situation économique. La pauvreté devient insupportable : « Il y a beaucoup de gens qui ont faim, beaucoup d'enfants surtout, il n'y a pas de travail, il n'y a pas de solution et c'est difficile de rester honnête », me confit mon chauffeur... Aussi, vu la situation, la question que se posent toutes les personnes qui s'intéressent à ce pays est : comment en est-on arrivé là, après dix-neuf ans d'engagement militaire de la plus importante coalition internationale jamais réalisée, après tant de milliards de dollars dépensés ?

Il faut le reconnaître, lorsque l'on se penche sur l'histoire de l'Afghanistan, il est difficile de trouver des périodes de paix. Situé à la rencontre des « plaques tectoniques » des grandes civilisations qui s'entrechoquent depuis des siècles voir depuis des millénaires (européenne, perse, ottomane, indienne, centre asiatique),

et au carrefour des routes des grandes caravanes et des échanges de toute sorte, ce pays a connu des périodes de prospérités, mais fut aussi victime de pillages et de destructions. L'Afghanistan est une énigme : c'est un pays constitué essentiellement de peuples issus des pays limitrophes, mais qui pourtant se sont rassemblés pour former un unique pays qu'ils ont défendu parfois durement contre des envahisseurs. convoité pour ses richesses, pour sa situation géostratégique, ce pays a toujours non seulement su résister aux invasions, mais fut souvent à l'origine de la chute de l'envahisseur. Ce fut le cas de Gengis Khan, des Britanniques, des Soviétiques... « cimetière des empires », telle est sa réputation. Pourtant, si les peuples d'Afghanistan ont su s'allier pour vaincre les étrangers, ils n'ont jamais été capables de s'unir pour construire un État stable dans la durée.

L'histoire récente en est le pire exemple. Ayant acquis son indépendance le 19 août 1919, après trois guerres terribles contre l'armée de l'empire britannique, le pays trouve difficilement un mode de gouvernement. Le roi Saher Shah accède au trône en 1933 à l'âge de dix-neuf ans suite à l'assassinat de son père qui était le sixième roi depuis 1919. Cette succession de rois s'était faite dans la rivalité sanglante entre les tribus et avec, en ligne de fond, les influences religieuses, créant des alternances entre volonté de modernisme et retour à la rigueur islamique.

En 1973, Mohammad Daoud, Premier ministre de Saher Shah, prend le pouvoir par un coup d'État ; le roi s'exile en Italie. Daoud instaure la première république, mais il est lui-même renversé et assassiné en 1978 par une coalition d'hommes politiques qui instaurent un gouvernement communiste inspiré par l'URSS. À cette époque l'empire soviétique était frontalier de l'Afghanistan.

Ce tournant inédit dans l'histoire du pays, l'imposition par une puissance extérieure d'un régime totalement contraire aux traditions et aux coutumes, va déclencher le paroxysme des démons de division et de rébellion que porte en lui le peuple afghan. L'opposition interne au régime communiste afghan entraîne l'intervention militaire soviétique en 1979 et l'invasion de tout le pays. D'une guerre civile, on en arrive à une guerre d'invasion et de résistance. L'Armée rouge perdra 26 000 soldats, il y aura 18 000 soldats afghans enrôlés aux côtés des Soviétiques également tués. Dans les rangs des moudjahidines, il y aura environ 90 000 tués et 75 000 blessés. On comptera près de 2 millions de morts civils directement liés aux combats ou morts de faim ou de froid dans les phases d'exode. Il faut voir les témoignages des *French Doctors*, tels Éric Cheysson ou Laurence Laumonier, pour se rendre compte de la sauvagerie des combats. Les Soviétiques quittent l'Afghanistan le 15 février 1989 laissant un pays totalement détruit, matériellement et socialement.

Il ne s'en remettra pas. Les « chefs de guerre », alliés contre les Soviétiques, se disputent alors le pouvoir dans une guerre civile qui achève de détruire ce qui restait du pays. Les influences extérieures, notamment américaines, qui avaient manigancé pour éliminer les communistes d'Afghanistan en soutenant les mouvances islamistes, n'avaient pas mesuré l'appui que celles-ci trouveraient au sein de

nombreuses tribus à travers le lien religieux. Mais, comme dans la légende, « le mauvais génie a échappé à son maître », et les *taliban* se sont structurés et propagés, venant du Pakistan ; ils prennent Kandahar en 1994, Hérat en 1995, Kaboul en 1996 faisant mainmise sur tout le pays, sauf sur la fameuse Vallée du Panshir défendue par le commandant Ahmed Chah Massoud.

L'Occident et l'Europe en particulier ne se sont absolument pas inquiétés de cette situation. Malgré les alertes de nombreuses ONG dénonçant les exactions des barbares *taliban*, notamment en ce qui concernait la situation des femmes, il n'y eut de réaction internationale qu'après les attentats du 11 septembre 2001 suivant de deux jours l'assassinat d'Ahmed Chah Massoud.

L'intervention de la coalition internationale, le 7 octobre 2001 sous le nom d'*Enduring Freedom*, marque alors le début d'une nouvelle ère de violence pour l'Afghanistan ; celle qui est vécue actuellement comme l'invasion américaine et qui dure depuis dix-neuf ans. Suivant les épisodes qui ont marqué l'histoire de ce pays, il n'y a aucune raison pour que le « cimetière des empires » ne continue pas à remplir sa mission et il n'y a aucune raison non plus pour que ce pays ne continue pas à survivre au chaos dans lequel il est actuellement plongé.

La seule variable d'ajustement est néanmoins l'accélération des évolutions due à la mondialisation et aux nouveaux moyens de communication. Par ailleurs, la situation de deux grands voisins qui se disputent l'hégémonie mondiale, la Chine et l'Inde, aura un impact sur le sort de l'Afghanistan, mais il est difficile de savoir comment.

Les Occidentaux s'étaient fait beaucoup d'illusion sur leur capacité à faire évoluer la société afghane simplement en apportant leur modèle et de l'argent. Chacune des invasions – britannique au XIX^e siècle, soviétique au XX^e siècle, internationale, mais essentiellement américaine au XXI^e – a apporté une révolution dans les mœurs et coutumes du pays suivie, à l'issue et en vecteur de la résistance, d'une terrible régression.

Cette intervention militaire de la coalition, en réponse à l'agression contre les États-Unis lors des attentats du 11 septembre, s'est faite dans le cadre de l'article 5 du traité de l'Otan. Il s'agissait alors de traquer et capturer le personnage ben Laden, de détruire le réseau *Al-Qaïda* et de chasser les *taliban* du pouvoir. Le reste devait couler de source, le peuple afghan enfin libéré de ces tyrans venus du Moyen Âge allait s'ouvrir à la modernité, s'organiser de manière démocratique, devenir un allié de l'Occident...

Effectivement, les premiers soldats de cette fantastique coalition qui aura vu la participation de plus de cinquante pays, ont été bien accueillis et les *taliban* n'ont pas du tout résisté ; ils se sont évaporés. La mission aurait pu s'arrêter là, laissant les Afghans s'organiser à leur manière, laissant le peuple savourer la fin de la barbarie, laissant tranquillement les milliers de réfugiés rentrer au pays. Entre 1980

et 2001, on estime que plus d'un quart de la population s'était réfugié à l'extérieur du pays, essentiellement en Iran et au Pakistan ; de plus, durant cette même période, environ la moitié de la population a subi une migration intérieure. À cause de ces conditions si douloureuses, il aurait suffi d'accompagner intelligemment la reconstruction, forcément lente d'un pays et d'un peuple, en leur donnant le temps de deux ou trois générations pour parvenir au niveau d'un État moderne et développé.

Ce n'est pas ce qu'ont choisi les Américains, *leaders* des bailleurs de fonds et *leaders* de l'armada militaire. Ils ont commis très exactement les mêmes erreurs que les Soviétiques en voulant imposer, à marche forcée, un modèle de société totalement étranger aux aspirations profondes du peuple. Nous fûmes nombreux à tirer les sonnettes d'alarme, mais il y avait tellement d'intérêts en jeu, tellement d'argent déversé que les voix discordantes ont vite été étouffées.

Le bilan est lourd. Au niveau militaire, il n'est plus possible d'avoir des éléments fiables concernant la présence américaine et celle de nombreux *contractors*, qui sont souvent d'anciens militaires américains, troublant les statistiques. Mais il y aurait eu à ce jour plus de 2 450 soldats américains tués sur ce théâtre, entre 20 000 et 25 000 blessés et surtout beaucoup de victimes de syndromes *post-traumatiques*. La complexité d'un conflit qui s'enkyste dans la population, la difficulté à identifier l'ennemi, la crainte permanente des attentats surtout par la présence des engins explosifs improvisés (IED), ont créé des situations auxquelles aucun militaire n'était préparé. Les soldats français ont également été très impactés par ces conditions si particulières et cela a obligé les états-majors à mieux préparer les missions en amont et surtout à accompagner le retour. L'électrochoc s'est produit lors de l'attentat d'Uzbin, en Surobi, les 18 et 19 août 2008, lorsqu'une patrouille composée essentiellement de soldats français tombe dans une embuscade faisant 10 morts et 20 blessés graves révélant surtout les manquements en termes de renseignement, d'assistance et de protection. Ce tragique événement permettra néanmoins d'importants changements dans les équipements (véhicules blindés, hélicoptères, drones, amélioration des capacités de secours individuels et mutuels, etc.), mais marquera le début de la réflexion sur la présence française dans cette coalition et la volonté d'en partir. La France a perdu 90 militaires et il y eut plusieurs centaines de blessés parmi les 70 000 effectifs qui ont participé à ce théâtre entre 2001 et 2014, date du retrait définitif.

Si les liens d'amitié entre la France et l'Afghanistan sont anciens et notamment scellés grâce à la fondation de la Délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA) en 1922 ou les récits, par exemple, de personnages emblématiques, tels André Malraux ou Joseph Kessel, ce pays et cette zone ne sont pas dans nos zones historiques d'intervention.

Il aurait par contre pu être stratégique d'avoir une coordination européenne. En effet, plusieurs pays européens ont une histoire avérée avec l'Afghanistan et continuent d'ailleurs une étroite coopération. C'est le cas de l'Italie qui avait accueilli le

roi Saher Shah, de 1978 jusqu'à sa mort en 2007, et qui est très impliquée dans la région d'Hérat (construction d'hôpitaux, de routes, reconstruction des monuments de la ville, participation à la construction d'une voie ferrée reliant Hérat à l'Iran, aides dans l'extraction de minerais et de marbres, et la culture du safran). C'est le cas de l'Allemagne qui fut l'un des premiers pays à soutenir l'indépendance de l'Afghanistan dans les années 1916 (même si la raison était surtout de nuire à l'empire britannique...), mais qui est restée fidèle à ce pays avec une forte implication dans la région de Mazar-e-Charif ; plus de 130 000 afghans sont naturalisés allemands et l'Allemagne est le premier pays européen souhaité par les migrants afghans. L'Allemagne maintient 1 300 militaires dans le cadre de l'Otan pour l'aide à la formation des forces de sécurité afghanes et la protection des ONG qui travaillent dans le cadre de la coopération germano-afghane.

Parmi les autres pays européens, la Grande-Bretagne a payé le prix fort avec 350 morts. L'Espagne a eu 92 tués, l'Allemagne 49, la Pologne 44, le Danemark 40, l'Italie 36, les Pays-Bas 25. Au plus fort de l'engagement, il y a eu 31 715 militaires européens sur le terrain. Mais aucun signal, notamment politique, de la part des instances européennes.

Au vu des résultats, il est légitime de se poser la question de l'efficacité d'un tel déploiement militaire et d'autant d'argent dépensé. Les révélations par le scandale de l'*Afghanistan Papers* parues dans le *Washington Post* du 9 décembre 2019 ⁽¹⁾, ont mis sur la place publique un grand nombre d'informations que beaucoup d'observateurs savaient déjà et notamment le manque de cohérence, de coordination, de lisibilité d'un dispositif hors norme et disproportionné par rapport à la situation et aux vrais enjeux. Mais il y est révélé surtout l'incroyable manque d'objectifs et donc d'évaluation de cette opération.

En effet, dès 2002, jamais un pays n'aura été doté d'autant de conseillers et de mentors de toutes natures. Chaque ministre afghan avait les siens qui eux-mêmes ne se consultaient pas... Le pire fut sans doute, du moins au début, le *turnover* des formateurs militaires de différentes nations. Il faut en effet se mettre à la place du soldat afghan, dont plus de 50 % sont illettrés, qui subit des formations dans une langue inconnue avec une traduction approximative et qui, de toute façon, s'est enrôlé uniquement pour la maigre solde. Dans ces conditions, il est remarquable d'avoir pu cependant former un effectif de 300 000 soldats et policiers avec d'assez bons résultats dans la lutte contre les *taliban* et *Daech*, malgré des pertes d'environ 5 000 soldats et policiers tués chaque année, sans compter les désertions avec armes et uniformes...

Les États-Unis auraient déversé à eux seuls, de 2001 à 2019, 2 200 milliards de dollars dans cette aventure dont 1 500 milliards pour l'effort de guerre, 500 milliards pour le paiement des intérêts, 100 milliards pour la formation de

⁽¹⁾ « *Afghanistan Papers* » (<https://www.washingtonpost.com/>).

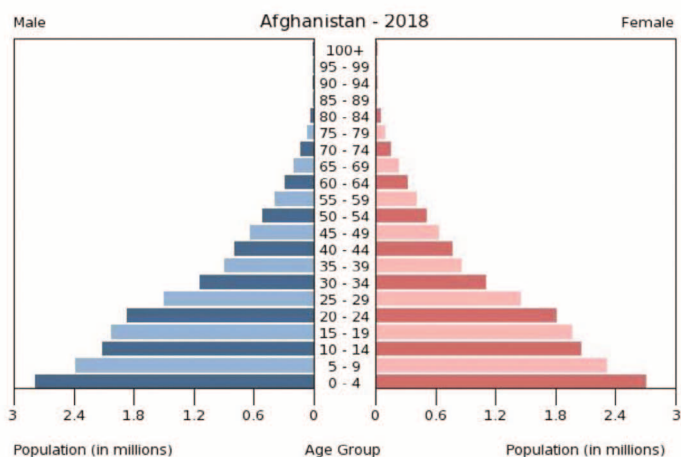
l'armée, 25 milliards pour le développement économique, 10 milliards pour la lutte contre la drogue. Lors des sommets réguliers qui ont lieu avec les « bailleurs », des millions de dollars sont également annoncés. Plusieurs pays, dont la France en 2012, ont signé des accords de coopération dotés de plans de financement. Devant ces sommes inimaginables, la question qui se pose est celle de la réalité de ces financements et de leur usage effectif pour le pays.

Par ailleurs, pour des raisons d'affichage à court terme, dès 2004 un grand nombre d'écoles furent construites, mais sans enseignants et sans sécurité pour les élèves ; également des cliniques et des hôpitaux, mais sans médecins ou infirmiers, ni matériel... et ces bâtiments ont vite été à l'abandon ; et des routes, mais qui n'ont pas résisté à l'hiver suivant. De ce fait, les Afghans ont commencé à s'interroger sur la sincérité de l'aide qu'ils recevaient, et le tournant s'est fait en 2006-2007 où le regard a changé envers les étrangers avec le retour avéré des *taliban* dans les campagnes.

Mais le pire a été d'imposer à l'Afghanistan de se doter d'un régime démocratique à l'image des pays occidentaux, sans tenir compte ni des spécificités du pays ni de ses handicaps humains et géographiques. Par exemple, depuis 2004, il y a eu quatre élections présidentielles, chacune plus catastrophique que la précédente et avec, chaque fois, un procédé électoral différent. L'élection du 28 septembre 2019, qui a vu un taux record d'abstention (sans doute plus de 80 %), s'est noyée dans les recomptages, et les recours et les résultats enfin annoncés le 18 février donnant Ashraf Ghani gagnant avec 50,64 % et Abdullah Abdullah second avec 39,52 % des voix, ne satisfont personne. Le pouvoir du Président sortant et faiblement réélu ne pourra pas s'affirmer ; l'opposition brouillonne d'un candidat malheureux battu pour la troisième fois n'apporte rien et affaiblit encore davantage l'image du pays.

Il faut assurément de la patience pour voir disparaître du paysage politique des personnages tels que Abdul Rachid Dostom (pour le moment toujours vice-président) ou Gulbuddin Hekmatyar (candidat en 2019), qui ont fait tant de mal à leur pays, et permettre à une nouvelle génération de femmes et d'hommes politique de porter l'avenir de l'Afghanistan.

Ce pays, jeune par sa population, 62 % de la population a moins de vingt-quatre ans, présente malheureusement des indicateurs économiques et sociaux toujours aussi alarmants depuis des décennies. La mortalité infantile reste la première du monde, avec 10,4 %, alors qu'elle était estimée à 11 % en 2004 ! La mortalité maternelle est la onzième du monde, l'espérance de vie est de 54,4 ans pour les femmes et de 51,4 ans pour les hommes soit une moyenne de 52,8 ans pour le pays (ce qui est l'un des nombres les plus bas du monde), 57 % de la population ne sait ni lire ni écrire (44,5 % des hommes et 70 % des femmes) ; l'espérance scolaire moyenne est de treize ans pour les garçons et huit ans pour les filles (cela veut dire l'âge moyen maximum de scolarisation).



Certes, en 2001 il n'y avait pratiquement pas d'enfants scolarisés à part des garçons dans quelques écoles coraniques... mais c'était il y a dix-neuf ans... Des progrès avaient été faits jusque dans les années 2010, mais avec le retour des *taliban* dans certaines provinces, la paupérisation de la population et l'explosion démographique, la scolarisation moyenne dans le pays a fortement reculé.

Pourtant, l'Afghanistan a beaucoup de potentiels. Dans le domaine agricole (fruits secs, abricots, grenades, miel, safran, laine et coton, etc.), l'exploitation minière (fer, cuivre, métaux rares, pierres précieuses et semi-précieuses, marbres, lapis-lazuli), l'artisanat dans le domaine des tapis ou des bijoux, pour ne citer que les principales ressources qui sont nombreuses et porteuses d'emploi. Mais rien ne pourra se développer sans la paix et la sécurité.

Depuis 2012, les Américains ont entamé des négociations avec de soi-disant chefs des *taliban*. Beaucoup d'autres pays ont tenté d'apporter leur solution en multipliant de leur côté rencontres et plans de paix. Même la France avait organisé la rencontre de Chantilly le 20 décembre 2012. Mais d'une part les personnalités *taleb* invités à ces négociations ne représentent certainement pas l'ensemble du mouvement de ces insurgés et d'autre part ces « négociations » se font sans représentants officiels du gouvernement afghan.

Il faut néanmoins aller vers une résolution de paix et donc trouver un compromis avec ce mouvement des *taliban*, principal acteur terroriste pour le moment. Le négociateur américain, Zalmay Khalilzad, était parvenu à un protocole d'accord brutalement annulé par Donald Trump sous prétexte, le 2 septembre 2019, de l'assassinat d'un haut militaire américain. Des rencontres sous un autre format, se poursuivraient à Doha. De leur côté, le président Ashraf Ghani et le chef de l'exécutif Abdullah Abdullah ne sont pas d'accord sur les modalités d'un cessez-le-feu

qui serait exigé en préalable à toute négociation. Seule avancée, parmi les 70 membres de la délégation qui discutent depuis des mois, il se trouve 10 femmes dont trois qui avaient participé en juin 2019 à un séminaire de formation de 15 femmes afghanes sur la négociation et le *leadership* organisé par M^{me} Fahimeh Robiolle à Paris. Cette présence féminine est peut-être un espoir dans ces interminables et stériles rencontres de négociations.

Le mouvement *taliban*, si nuisible qu'il soit, est à bout de souffle et pour peu que la communauté internationale décide enfin de s'occuper sérieusement de la lutte contre la production de drogues, sa principale source de revenus, il devrait être possible d'en réduire la nuisance. Le danger maintenant est *Daech* qui, depuis 2015-2016, se déploie, semant la terreur dans le nord-est de l'Afghanistan, et régulièrement renforcé par les combattants fuyant le théâtre irako-syrien et par de nouvelles recrues trouvant *Daech* plus « *punchy* » que les *taliban*. Ce qui est très complexe et franchement déroutant, est le fait que, dans certaines zones, des combattants *taliban* sont alliés à ceux de *Daech* contre les forces gouvernementales afghanes, mais dans d'autres, les *taliban* sont alliés de l'armée afghane contre l'ennemi commun, *Daech*. Et cela avec toute la versatilité des alliances d'opportunité...

Le peuple afghan est fatigué de ces guerres sans fin et souhaite simplement la paix ; mais la question sera « à quel prix ? ». Les *taliban* veulent comme préalable le départ de toute force étrangère et s'engagent à négocier ensuite avec les Afghans ; mais ils ne reconnaissent aucun élu, dénonçant tout principe électoral. Les Américains, pour cause d'élection présidentielle, veulent absolument terminer la guerre avant l'été 2020, mais n'ont pas du tout l'intention de quitter un pays si important, stratégiquement, pour eux. De plus, l'Administration Trump a compris récemment qu'il était tout à fait inconvenant (et inconcevable) de négocier avec des terroristes par-dessus un gouvernement élu grâce à eux... Par ailleurs, une composante dont la puissance est encore inconnue est celle de la capacité de réaction des femmes afghanes et du soutien qu'elles pourraient obtenir de l'ensemble de la communauté internationale si les *taliban* revenaient, d'une manière ou d'une autre, au pouvoir.

Je me souviens des propos d'un militaire français rencontré dans les rues de Kaboul en 2004 : « On est venu ici pour aider les Américains, mais quand j'ai vu ce que les *taliban* ont fait aux femmes, mon idée sur la mission a changé. » Aujourd'hui, en Afghanistan, 28 % des députés sont des femmes ; dans les universités, il y a autant d'étudiantes que d'étudiants ; des femmes se trouvent engagées dans la police et à des postes de responsabilité comme commissaires, de même dans l'armée. Si le poids des traditions enferme encore les femmes dans un rôle exclusivement familial, les lignes bougent notamment avec les médias et l'ouverture sur le monde par les réseaux sociaux.

Plus que jamais dans son histoire l'Afghanistan est au bord d'une nouvelle aventure qui pourrait être, au pire des cas, une guerre civile qui déclencherait inmanquablement une guerre locale élargie. Dans ce cas, avec le risque d'un retour

au « Grand Jeu », le qualificatif donné autrefois par Rudyard Kipling, cette fois entre les États-Unis et la Russie d'un côté, le Pakistan et l'Inde de l'autre, et avec l'Iran et la Chine qui ne seront pas de simples spectateurs, n'est pas sans fondement... Mais le pire n'est jamais sûr... Et l'on peut espérer que la paix, sans sacrifice, puisse advenir et qu'enfin ce peuple au si grand passé puisse s'ouvrir vers l'avenir. ♦

Les chars dans la bataille de France

Marc Chassillan

Ingénieur, consultant international défense et sécurité. Il a passé trente ans dans l'industrie en occupant différents postes de direction de programme, de recherche et développement, et de stratégie.

La *Wehrmacht* a perdu la moitié de ses chars et de ses avions au cours des cinq semaines de la campagne à l'ouest. Beaucoup d'images de la campagne de mai-juin 1940, issues pour l'essentiel des archives des *Propaganda Kompanien*, montrent des chars français détruits ou abandonnés. L'effondrement de nos armées s'est traduit dans la mémoire collective par des matériels dépassés, dominés techniquement par ceux mis en œuvre par l'ennemi. Cet imaginaire construit par un récit partial et redoutable a totalement occulté la réalité des technologies et des engagements de nos chars.



Renault FT-17 © Musée des blindés



Renault R35 © Musée des blindés

Les fils du FT

Le FT, char de la victoire, sert encore en 1940. Les écoles, les régiments de réserve et les unités basées dans les colonies en sont les principaux utilisateurs. Il a donné naissance à une lignée de chars d'infanterie et d'automitrailleuses chenillées qui conservent son architecture et son concept, habillés des technologies du moment. Il s'agit principalement du Renault R35, du Hotchkiss H35 puis H35 modifié 39 et des automitrailleuses AMR. Masse légère, vitesse limitée, moteur à l'arrière et tourelle mise en œuvre par un homme caractérisent ces matériels. Par rapport à leur père géniteur, on notera un blindage plus épais, des armements parfois plus puissants (canon SA38 de 37 mm sur H35 au lieu du S18 de même

calibre sur R35) et un train de roulement plus souple. R35, H39 et AMR ne sont finalement que des améliorations incrémentales du même objet conçu en 1916. En face, les Panzer I et II, numériquement majoritaires dans la *Heer*, relèvent de la même catégorie avec cependant un armement moins puissant (mitrailleuse ou canon de 20 mm qui ne percent aucun char français de face), mais mieux servi dans des tourelles à deux servants (PZ II).

Le char Renault R35 trouve ses origines dans le concours « char 6 t » lancé à l'été 1933. Le modèle est adopté en 1936 après essais de prototypes l'année précédente. Le concept du R35 ne diffère pas de celui du FT-17 avec certaines insuffisances comme l'équipage de deux hommes avec un chef de char aux tâches trop nombreuses (navigation et instruction de pilotage, détection des cibles, chargement du canon, ouverture du feu) et un accès difficile aux organes mécaniques, conséquence de la compacité de l'architecture. L'armement est un canon SA-18 de 37 mm (identique au FT) et une mitrailleuse coaxiale Reibel de 7,5 mm. Son blindage atteint 40 mm. Il est fabriqué à 1 450 exemplaires jusqu'en juin 1940. Renault fournit toute la mécanique dont le moteur de 85 chevaux qui propulse le char à 20 km/h et l'assemblage se fait dans les ateliers AMX.

En mai 1940, 1 063 chars R35 équipent 17 bataillons de chars de combat (BCC) des divisions d'infanterie. Le char R35 fut largement exporté en Pologne (50), Roumanie (40), Turquie (100) et Yougoslavie (50).

Le char Hotchkiss H35 est issu du même programme de char 6 t que le R35. Légèrement plus rapide, 28 km/h, il souffre cependant d'une direction peu pilotable et d'une mécanique plus fragile que celle de son concurrent Renault. La version H35 est rapidement jugée peu protégée avec son blindage de 34 mm, l'armée exigeant 40 mm pour être à l'abri des canons antichars allemands de 37 mm d'infanterie. Le canon SA-18 conçu en 1917 pour le FT est aussi considéré comme insuffisant pour percer les Panzer. Aussi Hotchkiss, aiguillonné par les demandes de l'infanterie, développe le H35 modifié 39, plus lourd, presque 12 tonnes, et mieux armé avec le canon de 37 modèle SA-38 procurant une vitesse initiale plus grande aux obus perforants, et par là même un plus grand pouvoir de pénétration. Avec



Panzer II © Musée des blindés



Renault B1 bis © Musée des blindés

son équipage de deux hommes, le H35 modèle 39 peut être considéré comme l'aboutissement du concept FT, un « super FT » en quelque sorte. On retrouve le H35 dans toutes les formations de l'Armée de terre de mai-juin 40. Il appuie les B1 bis et les D1/D2 des DCR, forme un très bon duo avec les S35 des DLM, dote les escadrons des divisions légères de cavalerie et enfin les Groupes de reconnaissance de division d'infanterie.

Les plus lourds

Le char B1 bis occupe une place à part dans l'inventaire français car il fut de loin l'engin le plus techniquement perfectionné et surtout le plus craint par l'ennemi. Il souffrait du même mal que tous les chars français, la tourelle monoplace qui surchargeait les tâches du chef d'engin. Il est directement issu du programme de 1921 personnellement supervisé par le général Étienne. Le projet B1 bis est une évolution du B1 après que les projets B2 et B3 furent rejetés. Le char B1 bis a équipé les régiments blindés des divisions cuirassées de réserve ou DCR. Il était le plus puissant char français en service en 1940. Sa production s'est échelonnée de 1937 à 1940 dans le cadre du plan de réarmement. La fabrication des 369 exemplaires s'est répartie entre Renault (182), Schneider (32), AMX (47), Forges et aciéries de la marine et d'Homecourt (FAMH) (70). Après des essais satisfaisants menés en 1935, le nouveau char est commandé en 1936. Le B1 bis se caractérise par un épais blindage frontal et latéral (55 à 60 mm) que seul le canon de 88 mm peut percer, mais la mise en batterie de ce dernier est assez longue. L'armement consiste en une tourelle APX4 dotée d'un canon de 47 mm qui perce tous les chars allemands, et un canon de 75 mm en casemate, pointé en partie aux chenilles par le pilote. Deux mitrailleuses complètent l'arsenal. Un puissant moteur Renault-Aviation de 300 chevaux propulse l'engin de 32 tonnes à 25 km/h. Contrairement au reste de la flotte de chars français, le B1 bis est équipé d'une radio, le modèle ER53. C'est à bord d'un char B1 bis baptisé *Eure* que le capitaine Billotte détruit en quelques minutes treize Panzer III et IV dans la rue principale de Stonne le 16 mai 1940. De retour dans les lignes françaises, le char n'arborera pas moins de 140 impacts d'obus sans que sa cuirasse ne soit pénétrée, démontrant toute la terreur qu'inspirait ce char aux Allemands qui ne pouvaient pas l'arrêter avec les canons antichars en service. Le lendemain de l'exploit de Billotte, c'est le char *Riquewibr* qui écrase sous ses chenilles une colonne d'infanterie ennemie qui ne peut arrêter le monstre d'acier français, avec pour conséquence immédiate la fuite des troupes allemandes qui évacuent le village. Mais cette puissance avait un prix. Le B1 bis était très exigeant en termes d'entretien de sa mécanique. Il consommait beaucoup et son autonomie réduite réclamait l'organisation d'un train de combat sans faille. Sur ce dernier point, il faut souligner la présence dans les DCR des Lorraine 37L chenillées blindées entièrement dédiées au ravitaillement de l'avant des chars de combat. Le tandem B1 bis-Lorraine n'avait pas d'équivalent chez les Allemands qui comptaient sur des camions.

Le char D1 et sa version élargie et mieux protégée, le D2, sont à l'origine des chars d'accompagnement d'infanterie qui deviendront par la force des choses des chars de combat par manque de B1 bis et de S35. Le D2 est connu dans l'histoire de l'Arme pour avoir été le char du colonel de Gaulle quand il commanda le 507^e RCC en 1937 puis la 4^e division cuirassée qui comportait la 345^e CACC et qui attaqua la 1^{re} *Panzerdivision* à Montcornet au sud de Laon. Le D1 est une version très profondément remaniée des chars NC1/NC2 développé par Renault pour succéder au FT. Le NC1 fera l'objet d'une commande de 10 matériels de la part du Japon, commercialisés sous le nom de char NC 27 et rebaptisé Otsu Gata Sensha par les Japonais. Le char D1 est armé d'un canon de 47 mm 1934 qui ne permet pas contrairement au modèle plus puissant, le 47 mm 1935, de percer tous les blindages de Panzer. Son blindage de 40 mm ne le protège pas non plus contre les canons de 50 mm des Panzer IV. D'où le surblindage du D2 qui passe à 56 mm sur l'arc de tourelle. Les D2 sont équipés d'une radio. Renault fabriqua 160 D1 de 1931 à 1935 puis une centaine de D2 entre 1936 et 1940.

Le S35 est présenté par la cavalerie comme une automitrailleuse de combat afin d'apaiser les craintes de l'infanterie qui a le monopole des « vrais » chars. Avec ses 40 mm de blindage, son canon de 47 mm et sa vitesse de 40 km/h qui en fait l'engin chenillé le plus rapide du champ de bataille, le S35 peut être considéré comme l'ancêtre du char moyen, à l'instar du T34 russe. Son équivalent allemand, le Panzer III, était moins bien protégé et seulement armé d'un canon de 37 mm dans ses premières versions. Le 11 mai 1940, la première rencontre avec les Somua apprend aux Allemands que son canon de 47 mm perce tous les chars allemands à plus de 800 mètres, alors que seul un Panzer IV armé d'un canon de 75 mm ou un Panzer III à courte distance peuvent le détruire. Cependant, comme tous les chars français, il était handicapé par sa tourelle monoplace alors que les Panzer III et Panzer IV possèdent une tourelle à trois hommes ; 440 chars seront produits jusqu'en juin 1940 et ils équipent 16 escadrons de 23 engins dans les divisions légères mécaniques.

Organisations et emploi

Ce comparatif technologique n'aurait pas de valeur s'il n'était pas accompagné d'une réflexion sur l'emploi et les organisations. Un raccourci abusif a longtemps conclu que « les Allemands avaient regroupé leurs chars en trois paquets de mille et que les Français avaient créé mille paquets de trois ». Rien n'est plus faux.

À ce stade, il est bon de réaliser un comparatif entre l'organisation des divisions allemandes et celle des françaises, et par là même la place faite aux chars. La *Heer* disposait de 120 divisions lors de la campagne à l'ouest dont seulement onze étaient des *Panzerdivisionen*. Le reste était des divisions d'infanterie se déplaçant à pied et qui comptait surtout sur des milliers de chevaux ⁽¹⁾ pour tracter l'artillerie

⁽¹⁾ En moyenne une ID comptait 5 000 chevaux.

et acheminer la logistique. Tous les chars étaient concentrés dans les *Panzerdivisionen*. La petite trentaine de Sturmgeschütz IIIA, dépendant de l'artillerie, constituait l'appui-feu de toute l'infanterie allemande sur le front de l'Ouest. En comparaison les fantassins français pouvaient compter sur un bataillon complet de chars type R35 par division d'infanterie. L'affectation d'un BCC à chaque division était finalement très rationnelle et objectivement nécessaire. Cet apport blindé rendait la division d'infanterie française supérieure à son homologue allemande qui n'en disposait tout simplement pas. Le reste des moyens organiques, canons antichars, génie, artillerie sol-sol pouvait être considéré comme équivalent.

La comparaison entre divisions blindées est moins simple. Face aux *Panzerdivisionen* les Français alignaient au moins deux types d'unités de l'échelon divisionnaire comparables, les DLM et les DCR. L'armée française comptait en mai 1940 deux divisions légères mécaniques, la 3^e et la 4^e, regroupées au sein du corps de cavalerie du général Prioux. Chacune de ces divisions avait une dotation théorique de 160 chars SOMUA S35 et Hotchkiss H39, ce qui donnait au corps de cavalerie engagé contre les deux *Panzerdivisionen* du général Hoepner une sérieuse force de frappe blindée. Appliquant un très efficace schéma tactique avec les dragons portés de l'infanterie et les feux de l'artillerie, les chars de Prioux infligèrent une forte défaite tactique aux Panzer qui perdirent plus de 160 des leurs à Hannut du 12 au 14 mai. Au cours de cette bataille, l'armée française souffrit de la destruction d'une centaine de chars, dont plus de la moitié due à l'action des avions de la Luftwaffe, ce qui montra les deux faiblesses de nos forces, le sous-dimensionnement cruel des moyens antiaériens organiques divisionnaires et l'absence de couverture chasse de l'armée de l'air ⁽²⁾. Une troisième DLM sera créée le 7 juin, la 7^e, à partir des restes de la 4^e division légère de cavalerie durement éprouvée dans les combats retardateurs vers Dinant. Les DLM étaient néanmoins des grandes unités bien équilibrées en chars, infanterie portée et artillerie motorisée. Avec de la DCA, un génie plus étoffé et des moyens aériens de ciblage et de reconnaissance organiques ⁽³⁾, elles auraient été presque parfaites.

L'armée française comptait, en outre, quatre divisions cuirassées de réserve dotées d'un mélange de très puissants chars B1 bis et de chars H35. La mission des DCR était théoriquement de contre-attaquer en cas de percée du front et d'exploiter toute faiblesse du dispositif ennemi. Le 10 mai 1940, ces divisions n'avaient pas toutes le même niveau de préparation opérationnelle. Ainsi, la 4^e DCR ne sera créée qu'après l'encerclement de Dunkerque. Les DCR, très voire trop, richement dotées de chars performants, souffrent encore plus que les DLM du manque d'appuis

⁽²⁾ Les études récentes les plus analytiques ont montré que nos aviateurs avaient descendu environ 600 appareils de la Luftwaffe en un mois d'hostilité, score remarquable, mais qui cache un manque flagrant de coopération entre les Armées de terre et de l'air. Les pertes totales de la Luftwaffe de la campagne à l'Ouest s'élèvent à près de 1 200 appareils, si on compte les avions abattus par la RAF, les accidents et les appareils retournés à leurs bases gravement endommagés et irréparables.

⁽³⁾ Ou rattachement d'appareils de l'Armée de l'air. Il faut noter que seules deux douzaines d'autogyres Léo C30 étaient en service au sein des GAO. En face, ce sont près de 200 Fieseler Storch et de Heinkel 123 qui furent les yeux des unités élémentaires allemandes qui bénéficiaient d'une affectation d'appareils aux échelons les plus bas.

(artillerie, DCA, génie, logistique voire infanterie portée). Leur doctrine d'emploi n'est pas totalement figée dans une armée où les modes défensifs prévalent. D'ailleurs ce sont des divisions d'infanterie, la 1^{re} Division marocaine (DIM) et la Division d'infanterie nord-africaine qui montreront à Gembloux qu'elles savent stopper une *Panzerdivision*. Mais quand au sein du XXII^e corps d'armée la 3^e DCR est appuyée par la 3^e DIM, cela donne l'éphémère victoire tactique de Stonne malgré la supériorité aérienne allemande.

Chars de Dyle-Breda contre chars de Fall Gelb

Il est extrêmement intéressant de comparer le déploiement des chars sur le front Ouest le 10 mai 1940. En position défensive, l'armée française a étalé ses chars le long de la ligne de confrontation potentielle, comme des gabelous aurait dit Napoléon, et en a même positionné derrière la ligne Maginot. Les trois groupes d'armées allemands ont une dotation volontairement déséquilibrée en chars. Le GAA, au nord, dispose de quatre *Panzerdivisionen* qui agitent la muleta devant le taureau français, tandis que le GAB, au centre, concentre six divisions sur une portion de front très étroite face à Dinant-Sedan. Quant au GAC qui s'étale à l'est, il n'a aucun char ! D'une certaine façon, les Allemands ont relu le récit de la bataille de Leuctres en l'an 371 av. J.-C. au cours de laquelle le thébain Epaminondas surdimensionna son aile gauche, laissa un rideau de peltastes et de cavaliers face aux Spartiates et enfonça l'aile droite ennemie. Ainsi, entre Breda et l'ouest de Sedan, les deux armées qui se font face alignent un nombre de chars équivalent, environ 1 400 de chaque côté. Dans la région de Sedan, ce sont 200 chars français qui ne pourront stopper les 1 250 chars allemands⁽⁴⁾. Enfin, à l'est de Sedan jusqu'à Sarrebruck, les neuf cents chars français attendront vainement l'attaque de leurs homologues allemands inexistant !

Bilan

Tant numériquement que techniquement, les chars français de 1940 faisaient jeu égal avec leurs adversaires, au concept de tourelle monoplace près. Sur le papier, les sept divisions DCR ou DLM n'avaient rien à envier aux *Panzerdivisionen*. Les chars avaient en outre toute leur place dans les divisions d'infanterie. Si nos chars n'ont pas eu le rendement opérationnel attendu, il faut en chercher les raisons dans les manquements du haut commandement qui n'a pas su réagir à la percée de Sedan qui resta pourtant très fragile pendant plusieurs jours, à l'incapacité de raisonner en interarmes, au manque de coordination air-sol, à la faiblesse des transmissions et de la logistique et à l'absence de couverture aérienne (DCA et chasse). ♦

⁽⁴⁾ 80 ans après ces événements, on se demande encore comment personne n'a pu repérer le gigantesque *parking* de milliers de blindés et de camions entassés les uns derrière les autres sur les rares chemins déboulant des Ardennes ! Il faut dire que la concentration de chasseurs Messerschmitt au-dessus du *parking* a sûrement contribué à conserver le secret du *Sichelschnitt*. Cela reste l'un des mystères de cette campagne et qui confirme l'effet décisif de la chance dans toute bataille.

La guerre froide gagnée sous les mers (1946-1989)

Hugues Eudeline

Capitaine de vaisseau (H), docteur en histoire, vice-président de l'Institut géopolitique et culturel Jacques Cartier, membre correspondant de l'Académie royale de marine suédoise.

La guerre froide a été un conflit avant tout maritime entre deux blocs que tout opposait. Elle a marqué au plan naval la primauté des forces sous-marines dont le budget de développement et d'acquisition était le plus important de l'US Navy, lequel était le plus élevé des forces armées américaines durant la dernière décennie du conflit.

Pendant quarante-trois ans, des sous-marins, pourvus de leurs armes de combat, ont évolué dans le même milieu et à proximité immédiate les uns des autres du fait de la spécificité du domaine maritime qui couvre 71 % de la surface de la Terre et qui est régi par le principe de la liberté de navigation et de survol.

L'effort budgétaire disproportionné que l'URSS a été contrainte de faire en réaction à la stratégie maritime et à l'Initiative de défense stratégique (IDS), dès l'arrivée du président Reagan en 1981, a été la contribution déterminante à l'effondrement brutal de l'économie soviétique et à la chute du régime.

En 1945, l'URSS dispose d'une supériorité incontestable sur les forces terrestres des Alliés occidentaux. Elle a conservé 120 divisions sous les armes dont plus de 50 divisions blindées, mais ne dispose pas de l'arme atomique. Les destructions subies par Hiroshima et Nagasaki les 6 et 9 août ont fait la démonstration de la puissance fantastique de l'atome et donc de la vulnérabilité des blindés face à elle. Dans l'impasse, les deux blocs se figent dans un antagonisme qui se structure rapidement. Une fois encore, une puissance maritime se confronte à un empire terrestre.

Le 5 mars 1946, Winston Churchill prononce au Westminster College de Fulton, petite ville du Missouri, un discours annonçant qu'un « Rideau de Fer » est descendu à travers le continent. Il craint depuis longtemps, avant la conférence de Yalta ⁽¹⁾, que les Américains, comme ils l'ont fait jusqu'alors après tous les

⁽¹⁾ C'est à Yalta que Winston Churchill soutient une division de l'Allemagne en quatre zones d'occupation en ajoutant la France aux trois principaux vainqueurs, États-Unis, URSS, Royaume-Uni. Il craint les conséquences de l'annonce faite par Roosevelt dès le début de la conférence que les troupes américaines quitteront l'Europe deux ans après la fin de la guerre.

conflits auxquels ils ont été confrontés au cours de leur histoire, ne démobilisent massivement et rapidement en laissant seule au contact direct du formidable ours soviétique une Europe de l'Ouest épuisée. La guerre froide a commencé. Elle prendra fin le 2 décembre 1989 quand les présidents Bush et Gorbatchev l'annonceront conjointement à bord du paquebot *Maxim Gorkiy* à quai dans le port de Malte.

L'analyse géostratégique du conflit mondial, qui vient de se terminer, conduit les Soviétiques à privilégier l'arme sous-marine en vue de couper les flux d'approvisionnement et d'empêcher le renforcement des forces alliées à travers l'Atlantique. Staline table sur le nombre.

Les Américains misent plutôt sur la supériorité technologique qui permet de faire évoluer les stratégies maritimes et de prendre l'ascendant. Elle a cependant un coût, et seul celui qui dispose des ressources suffisantes pour y faire face dans le long terme peut gagner.

La recherche de la supériorité technologique

Dans un premier temps, Staline doit très rapidement restaurer l'équilibre des forces nucléaires. Pour y parvenir au plus vite, il privilégie la voie de l'espionnage en raison des nombreux agents dont il dispose aux États-Unis. Il nomme Lavrenti Beria, le chef du NKVD, responsable administratif du programme nucléaire, l'institut Kourchatov restant en charge de la recherche scientifique. Il fixe pour ultimatum à Beria que la bombe soit faite et testée d'ici cinq ans. Le service spécial « S » du NKVD, ancêtre du KGB, est alors créé pour organiser le recueil d'informations sur le projet *Manhattan* de façon à irriguer la recherche soviétique et à lui éviter de se fourvoyer dans des voies sans issue. Les chercheurs russes auraient préféré développer leur propre concept, mais ils ont fait le choix d'une copie de l'arme américaine *Trinity* dont les chances de succès sont assurées.

La bombe A est testée le 22 août 1949 avec un an d'avance sur le programme. La bombe thermonucléaire soviétique le sera en 1953, un an seulement après celle des États-Unis.

Dès lors, faute de pouvoir se combattre directement du fait de la dissuasion nucléaire, la guerre froide a consisté d'une part en des opérations de subversion et de déstabilisation des pays du camp occidental, ainsi qu'une série de conflits menés par procuration (Corée, Vietnam, Afghanistan...) et d'autre part en une course à l'armement de haute technologie. Les deux grandes puissances cherchaient à sortir de l'enlèvement par l'acquisition d'une forme de suprématie incontestable dans un domaine sans se laisser distancer dans les autres.

Pour cela, elles ont largement privilégié la recherche et le développement (R&D) ainsi que l'innovation, qui ont pour corollaire l'espionnage.

Avec l'avènement de la propulsion nucléaire, le sous-marin devient un véritable sous-marin anaérobie. C'est son développement qui a été le principal facteur de la suprématie des forces sous-marines aux États-Unis, et dans une moindre mesure, de celle du porte-avions.

Un personnage hors du commun personnifie les réalisations extraordinaires effectuées dans ce domaine. L'amiral Hyman G. Rickover est le père incontesté de la marine nucléaire. Une légende américaine unique en son genre, c'est la seule personne à qui a été attribuée à deux reprises la médaille d'or du congrès des États-Unis. Né avec le XX^e siècle en Pologne, alors sous domination russe, il quittera l'US Navy à l'âge de quatre-vingt-deux ans avec le grade d'amiral. Il immigrera avec ses parents aux États-Unis en 1906, occupe un emploi rémunéré dès l'âge de neuf ans et travaille à temps plein pendant toutes ses études secondaires qu'il achève avec les félicitations. Il intègre l'académie navale d'Annapolis en 1918. Capitaine de vaisseau en 1947, il écrit directement à l'amiral Nimitz, alors *Chief of Naval Operations (CNO)*, pour lui proposer un projet de sous-marins nucléaires. Ce dernier le soutient ainsi que le secrétaire à la marine Sullivan. En 1949, il reçoit une double affectation, civile et militaire, à la *Division of Reactor Development* de l'Atomic Energy Commission et au commandement de la *Naval Reactors Branch* de l'US Navy. Cette concentration des pouvoirs et ses qualités exceptionnelles lui permettent de mener à bien la conception du *Nautilus*, le premier sous-marin à propulsion nucléaire. Forte personnalité, il galvanise ses subordonnés, mais ne craint pas à s'aliéner les plus hautes strates de la marine qui reconnaissent cependant son efficacité ⁽²⁾. Il a choisi personnellement, jusqu'à sa retraite, tous les cadres qui ont travaillé avec lui et en particulier supervisé le choix des officiers appelés à servir sur sous-marins.

Le 30 mars 1953, le réacteur nucléaire S1W ⁽³⁾ diverge dans l'Idaho. C'est le premier réacteur à eau pressurisée (REP) au monde ; une technologie qui va être reprise par de nombreux fournisseurs d'énergie civile ⁽⁴⁾.

Le 17 janvier 1955, le sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) USS *Nautilus* commence ses essais à la mer et transmet pour la première fois « Under way on nuclear power ⁽⁵⁾. » Le 4 février 1957, il a parcouru 60 000 milles nautiques en plongée, soit les « vingt mille lieues » du roman de Jules Verne. Le 3 août 1958, sous les ordres du capitaine de frégate Anderson, il passe au pôle Nord en naviguant sous la banquise, du Pacifique à l'Atlantique, dans des eaux totalement inexplorées et sans pouvoir faire surface en cas de nécessité. L'annonce de l'événement

⁽²⁾ Le plus marquant de ses succès est l'absence totale d'accident nucléaire sur les 200 réacteurs dont son organisation a supervisé la construction et la conduite (plus de 200 sous-marins et 23 bâtiments de surface). De 1960 à 1989, les réacteurs embarqués de la marine soviétique ont subi 13 accidents d'origine nucléaire.

⁽³⁾ S1W : S pour *submarine* et W pour Westinghouse (brevet).

⁽⁴⁾ C'est également un réacteur naval, le prototype à terre (PAT) du *Redoutable* qui sera le premier REP en fonction en France. C'est cette technologie qui sera choisie par EDF pour son parc électronucléaire après l'échec commercial de la filière graphite-gaz.

⁽⁵⁾ En route sur propulsion d'origine nucléaire.

dut être particulièrement mal reçue au Kremlin. Le principal ennemi de l'URSS démontrait ainsi brillamment sa capacité à naviguer de façon totalement discrète jusqu'à atteindre les côtes du pays. Cet exploit technologique et humain marquait la fin du seul avantage stratégique que représentait pour elle la banquise jusqu'alors : l'impossibilité faite à une force navale adverse de s'en approcher librement. En 1961, le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) USS *La Fayette* effectuait la première patrouille opérationnelle stratégique ; les États-Unis pourraient prochainement lancer des missiles à proximité immédiate de l'URSS réduisant drastiquement leur temps de vol et donc celui de la réaction.

Encore loin de pouvoir disposer d'une telle capacité de frappe depuis la mer, l'URSS doit rapprocher des États-Unis ses sites de lancement terrestres. Sans doute faut-il y voir un lien avec la décision du Kremlin de s'installer à Cuba en 1962, seulement un an plus tard.

Le programme soviétique connaît bien des vicissitudes ⁽⁶⁾.

Ce n'est qu'en 1967 que le premier SNLE soviétique véritablement opérationnel du type « Yankee » est admis au service actif. Ses missiles balistiques ont une portée de 3 000 km.

Depuis le milieu des années 1950, l'US Navy faisait une percée technologique majeure dans le domaine de l'écoute passive très basse fréquence en bande étroite (ETBF). Pour des raisons de protection du secret, elle n'en a informé que ceux de ses alliés disposant des SNA nécessaires pour l'exploiter de façon efficace, suffisamment proches et politiquement fiables (la Royal Navy), ainsi que ceux dont elle avait besoin pour y placer des centres d'écoute. Elle a exploité cette technologie en créant un dispositif de surveillance de l'océan mondial fondé sur des capteurs fixes, le *SOSUS* (*Sound Surveillance System*). Il a pour mission la détection, la localisation, le pistage des sous-marins ainsi que le recueil d'informations acoustiques et hydrographiques. Les avions de patrouille maritime et les SNA équipés d'antennes ETBF exploitent tactiquement ces détections.

Une évaluation des capacités du système *SOSUS*, faite par le Massachusetts Institute of Technology aurait conclu qu'il pouvait dans les meilleures conditions localiser un sous-marin soviétique ancien et bruyant à 10 000 nautiques avec une précision de 10 nautiques, et qu'une incertitude de 25 nautiques à plusieurs milliers de nautiques était obtenue dans la plupart des cas.

Au début des années 1980, il devient l'*IUSS* (*Integrated Undersea Surveillance System*) et est complété par l'arrivée de bâtiments de surveillance acoustique dont le premier, l'*USNS Stalwart*, est admis au service actif en 1984.

⁽⁶⁾ Le sous-marin nucléaire *K-19* (type « Hotel ») effectue ses essais à partir de 1960. Il subit un accident nucléaire, raconté dans le film du même nom, au cours duquel huit hommes sont tués par irradiation. En février 1972, il est la proie d'un incendie très violent au cours duquel 30 marins perdent la vie alors que 12 hommes survivent difficilement pendant 23 jours, en surface, dans un compartiment surchauffé dans lequel ils sont bloqués.

Ces *T-AGOS* (*Auxilliary General Oceanic Surveillance*) ont pour mission de collecter, grâce à un sonar linéaire remorqué à très basse fréquence, les informations acoustiques dans les zones non couvertes par le système *SOSUS*. Ils transmettent, en temps réel, par liaison satellitaire les signaux recueillis à un centre de traitement à terre.

En raison de leur avantage acoustique et de leur mobilité, les SNA équipés d'antennes linéaires remorquées (ALR) travaillant en très basses fréquences permettent le pistage discret pendant de longues durées de la plupart des sous-marins soviétiques, en général sans être contre-détectés. Cependant, l'art du pistage est difficile à pratiquer, en particulier dans les zones à fort trafic commercial en raison du bruit ambiant et parce que, contrairement au sonar actif, l'écoute passive ne donne pas de distance ; elle doit être élaborée par la manœuvre et le calcul. Cela explique quelques collisions.

Les avions de patrouille maritime utilisant des bouées acoustiques ont des portées moindres que les ALR remorquées par les bâtiments, mais ils peuvent se succéder sous réserve de disposer d'un potentiel aérien suffisant et de ne pas opérer trop loin de leur base.

L'efficacité de ces systèmes d'écoute est remarquable et à la mesure de la menace. En 1986, l'URSS dispose d'une formidable flotte sous-marine dont les unités représentent environ la moitié de l'ensemble des 915 sous-marins en service dans le monde.

Les Soviétiques apprennent leur vulnérabilité en 1967, quand un maître principal de l'US Navy, John Walker, trahit pour de l'argent. Il va entraîner plusieurs personnes de son entourage, son frère, son fils et son meilleur ami, Jerry Whitworth, un radio embarqué sur le porte-avions USS *Enterprise* pendant une période. Travaillant dans les transmissions, les Walker communiquaient des copies de cartes de chiffrement aux membres du KGB avec lesquelles il lui était possible de décrypter certains messages concernant les pistages de sous-marins soviétiques par des SNA américains. Ces informations, jouissant d'un niveau de classification très élevé, ont permis aux Soviétiques de découvrir la vulnérabilité de leurs sous-marins – en particulier de ceux de leur force de dissuasion – et de prendre des mesures correctives. Ils ont pour cela profité de la cupidité de certaines sociétés qui leur ont vendu des machines-outils de très haute technologie avec les logiciels associés, en violation flagrante des règles de restriction des exportations de matériels sensibles. Toshiba Machine Company et Kongsberg Vaapenfabrikk ont ainsi permis à l'URSS de produire des hélices de propulsion de sous-marins particulièrement silencieuses. Ce n'est qu'en mai 1985 que les membres du réseau Walker ont été arrêtés sur dénonciation de la femme de John dont il avait divorcé.

La prise de l'USS *Pueblo* avant destruction de son matériel du chiffre en 1968 par la Corée du Nord pourrait avoir permis aux Soviétiques de disposer de

machines de cryptage nécessaires à l'utilisation des cartes de chiffrement fournies par les Walker de façon à lire les messages transmis par les bâtiments américains et interceptés par les moyens de guerre électronique soviétiques.

Un autre Américain, Ronald Pelton, a livré des informations d'un très haut niveau de classification qui ont compromis une opération spéciale dans le Pacifique. Membre de la National Security Agency (NSA), il a contacté l'ambassade soviétique à Washington afin de vendre des informations. C'est lui qui va permettre à l'URSS d'apprendre que, depuis 1971, dans le cadre de l'opération *Ivy Bells*, les sous-marins américains ont mis en place un système d'enregistrement des informations circulant sur des câbles sous-marins de télécommunication militaire. En 1981, les Américains se sont aperçus que les Soviétiques avaient découvert leurs activités, mais ce n'est qu'en 1985 qu'un transfuge soviétique a dénoncé Pelton.

L'évolution de la stratégie maritime

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Union soviétique a adopté une stratégie militaire conventionnelle : attaque terrestre massive et coupure des voies de ravitaillement maritimes par un nombre important de sous-marins. Staline lance un programme de construction de 1 200 sous-marins d'attaque auquel son successeur, Nikita Khrouchtchev, mettra un terme en 1954. Il donne la priorité aux missiles sur tous les autres types d'armement, et le lancement du premier missile balistique à partir d'un sous-marin est effectué en 1955.

L'arrivée à la tête de la marine soviétique – où il restera trente ans – de l'amiral Gorschkov en 1956 constitue un tournant stratégique majeur. Il veut obtenir la supériorité navale sur l'Otan partout dans le monde. Il lui faudra cependant attendre la fin de l'ère Khrouchtchev pour pouvoir relancer un programme majeur de constructions navales, dont des SNA de la classe « Victor ». La doctrine d'emploi des sous-marins soviétiques tient alors en deux points : destruction des groupes de porte-avions et des SNLE américains.

Les États-Unis disposaient fin 1945 de 7 000 bâtiments de combat de toutes tailles dont 99 porte-avions. Comme après tous les conflits qu'ils ont menés jusqu'alors, ils démobilisent très rapidement et réduisent drastiquement l'ordre de bataille de l'US Navy. En 1947, le *National Security Act* impose une restructuration majeure des armées et des agences de renseignement. L'US Air Force devient une armée en propre et le National Military Establishment (NME) est fusionné sous l'autorité d'un *Secretary of Defense*. Il regroupe le département de la guerre (renommé département de l'armée de terre – US Army) et ceux de la marine (US Navy) et de l'air (US Air Force). Le US Marine Corps devient une armée indépendante à l'intérieur du département de la marine.

La recherche commune après toutes les guerres des dividendes de la paix, va générer une thèse, propagée par l'US Air Force et soutenue par une partie de

l'opinion publique, selon laquelle l'arme atomique associée au nouveau bombardier géant B-36 rendrait tous les autres systèmes de forces obsolètes. Cette opinion est largement soutenue en 1949 par le nouveau secrétaire à la défense, Louis Johnson. Ancien capitaine de l'armée de terre pendant la Première Guerre mondiale, c'est aussi un des récents directeurs de la société Convair qui construit le B-36. Il dira au *Chief of Naval Operations (CNO)* : « Amiral, la marine est en voie de disparition... il n'y a plus de raison de conserver une marine ni un Marine Corps ».

Le conflit avec le secrétaire à la défense et la marine va atteindre son paroxysme avec « la révolte des amiraux », un épisode malheureux pendant lequel certains officiers généraux de la marine vont se déconsidérer aux yeux de la population.

Le différend a été résolu par la guerre de Corée qui éclate en 1950 et discrédite totalement Johnson et ses thèses. Aucun B-36 n'interviendra au cours de ce conflit et l'arme nucléaire n'y sera pas utilisée. Ce sont les moyens maritimes présents sur zone, et en particulier les porte-avions qui permettront d'éviter que les forces terrestres américaines ne soient rejetées à la mer par l'offensive nord-coréenne, et c'est le débarquement amphibie de nombreux *Marines* à Inchon qui va permettre aux forces de l'ONU de reprendre l'initiative.

Cette guerre, qui se termine par un simple armistice, fait prendre conscience aux dirigeants américains de l'importance de conserver des forces armées bien équipées en nombre suffisamment important pour faire face à plusieurs conflits simultanément.

La guerre du Vietnam qui débute quelques années plus tard, privilégiera l'usage du porte-avions en raison de la longueur de la façade maritime du Nord Vietnam et absorbera une part importante des moyens financiers de l'US Navy, déjà largement diminués au profit des autres armées.

L'amiral Gorshkov, adepte du stratéguiste américain Mahan, saisit alors l'opportunité de remettre en question la suprématie navale américaine et lance un programme de constructions navales de grande ampleur qui se poursuivra jusqu'en 1991. À la fin de la guerre du Vietnam, l'URSS dispose d'une flotte bien organisée et bien entraînée de plus de 550 bâtiments de combat.

Plus tard, le président Carter adopte la « *Swing strategy* » pour pallier la diminution du nombre de bâtiments. Son administration considère qu'une guerre majeure contre l'URSS se déroulerait en Europe seulement et que la flotte du Pacifique pourrait passer alors en Atlantique pour y renforcer les forces de l'Otan. En 1978, l'US Navy ne compte plus que 464 bâtiments en activité, dont treize porte-avions ⁽⁷⁾.

⁽⁷⁾ John Lehman : *Oceans Ventured: Winning the Cold War at Sea* ; New York, W. W. Norton & Company, 2018, p. 24.

Le président Reagan prend ses fonctions le 20 janvier 1981 avec la volonté affirmée de mettre fin à l'Union soviétique. Il veut que l'US Navy menace directement ses approches. Pour cela, il faut 600 bâtiments de combat dont 15 groupes de porte-avions et des forces sous-marines d'attaque en opérations permanentes dans les eaux de l'adversaire, en mer du Nord et en mer de Barents. Le 6 mars 1981, il approuve et autorise la poursuite des opérations de pistage agressif de pistage des sous-marins soviétiques.

Il fait développer dès son arrivée une stratégie maritime qui ne sera divulguée que partiellement en 1984. Elle va évoluer en permanence avec le retour d'expérience des exercices de grande envergure et des opérations menées pendant ses deux mandats. C'est l'offensive par la mer qui devient la priorité.

En 1986, la *Maritime Strategy* est publiée. Elle affirme sans ambages la volonté d'acquérir la suprématie navale sur toutes les mers. Les plans prévoient l'attaque simultanée de tous les SNLE soviétiques dès le début d'une éventuelle guerre pour diminuer le risque nucléaire pesant sur les États-Unis. Le déploiement permanent de plusieurs SNA américains devant les ports de la presqu'île de Kola, seule côte de l'URSS toujours libre de glaces dans l'Arctique, va de pair avec l'amélioration des réseaux de détection *SOSUS* qui se trouvent dans le bastion.

Les Américains mènent ainsi une véritable lutte anti-sous-marine (LASM) de zone, non pas en patrouillant des étendues océaniques immenses avec peu de chance d'intercepter un sous-marin soviétique, mais en pistant systématiquement ceux-ci dès lors qu'ils quittent leurs ports bases.

Les Soviétiques développent alors le concept du « bastion ». Il s'agit de faire évoluer leurs SNLE dans un espace maritime relativement restreint situé à proximité de leur territoire pour pouvoir le contrôler et en interdire l'accès aux SNA américains. Devant la relative inefficacité de ce concept, ils font patrouiller leurs SNLE en Arctique, sous les glaces. Ils y sont suivis par les SNA américains auxquels se joignent ceux des Britanniques ⁽⁸⁾.

Les opérations menées sous la surface des océans

Les opérations sous-marines menées pendant la guerre froide ont été particulièrement intenses, soutenues et toujours dangereuses. En raison de leur haut degré de classification, seules quelques-unes sont connues. La plupart des sources sont d'origine occidentale, fruit du travail de journalistes de talent ou de déclassifications partielles de documents destinés à la rédaction d'ouvrages historiques. Malgré la chute de l'URSS, peu d'informations ont filtré sur les opérations menées

⁽⁸⁾ Les forces sous-marines des deux pays travaillent de façon intégrée depuis qu'en décembre 1962, le président Kennedy et le Premier ministre Harold Macmillan ont signé les accords de Nassau pour la fourniture de missiles Polaris à la Grande-Bretagne. Depuis, les missiles et les réacteurs de propulsion des sous-marins nucléaires britanniques d'attaque et de dissuasion sont de conception américaine. La France a refusé de signer ces mêmes accords.

par l'ancien pacte de Varsovie. La grande majorité, sinon la totalité de celles-ci ne concernent que des faits techniques ayant conduit à des accidents (cf. tableau).

L'océan Pacifique a été le théâtre de deux opérations spéciales particulièrement étonnantes et qui remontent aux années 1970.

L'opération *Ivy Bells* est menée par l'USS *Halibut*, un sous-marin entré en service en janvier 1960 qui avait été construit pour lancer des missiles stratégiques Regulus en surface. Il disposait pour cela d'un très grand compartiment à l'avant pouvant être utilisé à d'autres fins. Après l'abandon de ce missile au profit des Polaris lancés en plongée, il avait été converti pour mener des missions de renseignement. L'opération *Ivy Bells* menée en mer d'Okhotsk en octobre 1971 consistait à trouver le câble sous-marin de télécommunication reliant la base de sous-marins de Petropavlovsk au quartier général de Vladivostok et d'y placer un mouchar. Les informations passant par le câble auraient été siphonnées et enregistrées pendant une dizaine d'années avant que l'espion Ronald Pelton (*supra*) n'en informe les Soviétiques. Le sous-marin serait revenu à échéances régulières et des plongeurs auraient procédé à l'échange des batteries et des bandes magnétiques enregistrées par d'autres, vierges.

Principaux accidents de sous-marins à propulsion nucléaire ou portant des armes nucléaires

Dates	URSS	Etats-Unis	morts
10 avril 1963		USS <i>Thresher</i>	129
22 mai 1968		USS <i>Scorpion</i>	99
8 mars 1968	Golf – K 129		100
12 avril 1970	November – K 8 Datum N		52
24 juin 1983	Charlie K 429		2
6 octobre 1986	Yankee		4
7 avril 1989	Mike - Komsomoletz		42
12 août 2000	Oscar II – Kursk – K141		118

Une autre opération, d'une ampleur plus exceptionnelle encore, a été divulguée par un journaliste et a fait l'objet de plusieurs ouvrages. Il s'agit de l'opération *Jennifer* orchestrée par la CIA et destinée à renflouer discrètement un sous-marin classique lance-missiles de type « Golf-II », le *K-129*, coulé en mars 1968 par l'allumage à bord du propulseur d'un de ses missiles. Grâce au réseau *SOSUS*, qui avait donné une position approximative du lieu du naufrage, le USS *Halibut*,

équipé cette fois de drones sous-marins guidés à distance, l'a retrouvé par 4 877 mètres de fond et en a pris 20 000 photos. C'est finalement en 1974 que le président Nixon autorise une tentative de récupération de l'épave. Ce fut l'une des opérations les plus secrètes et les plus coûteuses de la guerre froide.

Comme couverture, un contrat a été passé avec une société appartenant à Howard Hughes pour la construction du USNS *Glomar Explorer*. Toute l'opération se serait bien déroulée jusqu'à ce que la pince qui enserrait la coque casse pendant la remontée du sous-marin, la partie la plus intéressante contenant les missiles et la documentation classifiée ne pouvant être récupérée. Les Soviétiques auraient été informés de l'opération par la presse.

L'océan Atlantique et les mers plus au nord sont restés pendant toute la guerre froide le principal théâtre des opérations, indépendamment de l'évolution des stratégies. Au fur et à mesure de sa montée en puissance, la politique du président Reagan s'est durcie et son centre de gravité s'est déplacé dans le bastion soviétique jusqu'en océan Arctique. En mars 1985, l'US Navy a effectué un exercice sans précédent en déployant simultanément quarante-quatre SNA, tous dotés de leur lot complet d'armes de combat, depuis leurs ports base aux États-Unis vers l'Atlantique Nord. Ils ont appareillé avec vingt-quatre heures de préavis seulement. Le message est appuyé le 13 mai quand le secrétaire à la marine, M. Lehman, annonce que les SNA américains attaqueront les sous-marins lance-missiles soviétiques dans les cinq premières minutes d'une guerre.

Le 6 mai 1986, trois SNA américains font surface ensemble au pôle Nord après avoir opéré sous la banquise pour montrer leur capacité de lutte sous les glaces.

Une modification sensible de la stratégie soviétique est perçue à partir de 1986. Les opérations défensives que mène la marine se déplacent de plus en plus vers le nord et son activité diminue progressivement. Elle passe de 456 jours en opérations en 1985 à 207 en 1986 et seulement 114 en 1987 malgré un nombre croissant d'entrées en service d'unités neuves. Cette baisse de disponibilité est un indice fiable de la difficulté croissante de maintenance qu'elle rencontre du fait de ses problèmes budgétaires croissants.

Le 6 août 1991, treize jours avant la tentative de coup d'État à Moscou, la marine soviétique marque sa puissance résiduelle par un dernier coup d'éclat, en lançant une salve complète de 16 missiles balistiques à partir du SNLE *K-507 Novomoskov* du type « Delta IV ». Le premier et le dernier atteignent leur cible située dans la péninsule du Kamtchatka, les autres sont détruits en vol comme prévu.

La Méditerranée était une mer particulièrement importante pour l'URSS, d'une part parce qu'elle donne accès à la mer Noire dont elle est côtière, d'autre part parce que la Grèce et la Turquie s'y trouvent. Ce sont deux frères ennemis, membres de l'Otan qu'ils ont rejointe ensemble en 1952. Plus concernés par l'animosité qui

les anime l'un envers l'autre que par la menace soviétique, ils constituent le ventre mou de l'Organisation et l'accès aux détroits turcs.

Pour pallier la faiblesse de la défense aérienne dans la zone, la sixième flotte américaine affectée à cette mer comprenait en général deux porte-avions. Aussi, les Soviétiques entretenaient-ils en Méditerranée une permanence de plusieurs sous-marins lance-missiles de croisière venus de la flotte du Nord destinés à les couler dès le début d'un éventuel conflit. En conséquence, quatre SNA américains y étaient déployés pour les pister avec l'aide de l'aviation de patrouille maritime des différents pays de l'Otan présents sur zone. Des SNA britanniques y participaient également par intermittence ainsi que les SNA français à partir du milieu des années 1980, quand ils ont été équipés d'excellentes antennes linéaires remorquées de conception nationale. Ces sous-marins soviétiques qui remontaient ensuite en flotte du Nord en passant en Atlantique au large des côtes françaises y étaient également surveillés de façon à informer les SNLE à la mer de leur position.

L'efficacité des sonars des bâtiments de surface français a été démontrée le 12 mai 1981, deux jours après l'élection de M. François Mitterrand, quand un sous-marin nucléaire d'attaque soviétique de type « Victor » a été pris au contact au large de Toulon. Il a été forcé à faire surface par l'escorteur d'escadre *Guépratte* avec le soutien de la frégate *Georges Leygues*, d'hélicoptères Lynx et des Atlantic de l'aéronautique navale après un pistage serré de dix-neuf heures, dont plusieurs à 30 nœuds.

Ce résultat exceptionnel qui en temps de combat aurait probablement permis de couler l'intrus, ne doit pas cacher l'extraordinaire avantage de la détection passive en très basse fréquence à partir d'un SNA. Sa discrétion lui permet d'acquérir outre des informations de position, des éléments de signature acoustique, et d'observer son comportement tactique alors qu'il ne se sait pas surveillé. La remarquable encyclopédie des sous-marins français⁽⁹⁾ rédigée en commun par plusieurs officiers de Marine et ingénieurs qui ont participé à la guerre froide, relate une série de pistages de longue durée initialisée par le *Saphir* en 1985 et menés essentiellement par les deux équipages du *Casabianca* dans des zones particulièrement difficiles en raison de piètres conditions de propagation et du bruit ambiant. Des sous-marins à propulsion classique ont effectué des interceptions statiques uniquement en raison de leur endurance limitée en immersion profonde. Les distances de détection sont sans commune mesure avec celle des sonars actifs. La lutte sous la mer a changé de dimension dans la Marine nationale.

Conclusion

Lors de la rencontre à Malte des présidents Bush et Gorbatchev les 2 et 3 décembre 1989, ce dernier a reconnu : « Nous avons pu lire tous les messages

⁽⁹⁾ Thierry d'Arbonneau (dir.) : *L'Encyclopédie des sous-marins français - La fin de la guerre froide* ; Paris, SPE Barthelemy, 2017, p. 246-253.

transmis par vos sous-marins [américains] pendant les dix dernières années, mais malgré cela, nous n'avons jamais été capables d'en détecter un et encore moins d'en couler un. Nous abandonnons ⁽¹⁰⁾. » Cette reconnaissance de l'efficacité des sous-marins nucléaires américains – britanniques et français dans une moindre mesure – en dépit de l'efficacité des services de renseignement soviétique, met en exergue l'importance méconnue de la lutte sous les mers pendant toute la guerre froide, et sa primauté pendant les mandats du président Reagan.

Seuls les États-Unis ont pu disposer de ressources financières suffisantes pour maintenir l'effort technologique en LASM. Cela leur a permis de faire une rupture technologique permettant de dominer leur adversaire dans le domaine sous-marin que celui-ci avait pourtant également privilégié depuis le début du conflit. Les Américains seuls ont pu maintenir en parallèle et dans la longue durée les efforts budgétaires dans toutes les autres formes de guerre, terrestre, aérienne et spatiale. Faute de pouvoir suivre, l'URSS a implosé. ♦

Courriel de l'auteur : hugues.eudeline@gmail.com

⁽¹⁰⁾ John Lehman, *op. cit.*, p. 257.

Plaidoyer pour l'Empereur

Michel Klen

Essayiste, docteur en lettres et sciences humaines ;
membre de l'équipe rédactionnelle de la revue
Opérationnels.

Les grands hommes de l'Histoire font souvent l'objet de polémiques. C'est notamment le cas de Napoléon dont l'œuvre est contestée par des groupes de pression et certains intellectuels français. Ce constat est d'autant plus paradoxal que l'Empereur bénéficie d'un capital d'admiration étonnant dans le monde entier. Avec le recul du temps, il convient d'examiner avec discernement le bilan de cette personnalité hors du commun qui, malgré des zones d'ombre et des controverses, s'est révélée un remarquable stratège militaire et un bâtisseur génial d'institutions pérennes qui ont forgé le socle de notre démocratie.

Le stratège militaire

Un grand stratège est d'abord un tacticien. Napoléon a mis en lumière ce précieux savoir-faire dans l'extraordinaire série de triomphes militaires qu'il a remportés d'une façon fulgurante pendant la campagne d'Italie (douze succès en douze batailles entre 1796 et 1797) puis durant la période de conquêtes impériales (quarante victoires entre 1805 et 1809, « plus qu'aucun autre chef de guerre, même si l'on additionne les victoires d'Alexandre le Grand, Hannibal et César »)⁽¹⁾. Dans cette épopée, la bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805) est considérée par les historiens du monde entier comme un véritable chef-d'œuvre de l'art militaire dans lequel le chef a mis en valeur des qualités exceptionnelles de sens du terrain et de vitesse d'exécution qui ont dérouter et infligé une débâcle aux armées autrichienne et russe. Par ailleurs, l'emploi de nouvelles armes comme le sabre courbe, héritage de la campagne d'Égypte, a apporté des possibilités supplémentaires dans les séquences offensives.

Pour agir, un stratège doit être très bien renseigné. Les victoires de Napoléon sont aussi dues à une utilisation habile d'agents de renseignement. Dans cette thématique, Schulmeister, espion attiré de l'Empereur, a joué un rôle capital. Ce polyglotte, fin diplomate, comédien rusé, rompu aux activités risquées après avoir embrassé une « carrière » de contrebandier, a rempli des missions d'information qui se sont révélées décisives dans de nombreuses batailles. Cet agent secret a notamment accompli une incroyable prouesse à la bataille d'Ulm (15-20 octobre

⁽¹⁾ Dimitri Casali : *Napoléon sur le divan* ; Flammarion, 2019.

1805). Se présentant au général Mack, commandant les troupes autrichiennes, comme un aristocrate hongrois se rendant en France, il parvient à persuader que le gros des forces de Napoléon va rentrer en France pour y réprimer des troubles intérieurs. Il fournit des preuves fabriquées, montrant de faux journaux français et des documents officiels qui attestent de cette agitation sociale. La manœuvre d'intoxication réussit. L'état-major fait alors déplacer les unités autrichiennes sans attendre le renfort de leurs alliés russes, pourtant indispensable. Ce déplacement permet à l'armée de Napoléon d'encercler les Autrichiens près d'Ulm et de contraindre Mack à capituler sans combattre, occasionnant de la sorte un minimum de pertes. Le bilan est élogieux : vingt-cinq mille Autrichiens dont dix-huit généraux capturés, soixante canons pris à l'ennemi. Napoléon a fourni des moyens importants à la fonction renseignement. Dans ses campagnes militaires, la recherche d'informations sur les forces et les intentions de l'adversaire ont toujours été au cœur de ses préoccupations. Les missions de renseignement seront confiées à des spécialistes, comme le capitaine de Lagrange, officier au 9^e Dragons, un régiment de reconnaissance dont les cavaliers opèrent très en amont jusqu'à avoir le contact avec les avant-gardes ennemies de façon à rendre compte de ses mouvements dans les meilleurs délais.

Un stratège est également un chef de guerre qui possède le contact humain, cette faculté qui permet de capter l'adhésion des hommes au combat. Napoléon n'aurait pas été suivi pendant près de deux décennies par son armée s'il n'avait pas suscité la confiance et le respect de la part de ses subordonnés. Avant les batailles, il visitait les bivouacs, trouvait toujours les mots percutants pour leur insuffler le moral et créer le choc émotionnel capable de transcender les combattants afin de les amener à se surpasser. À Marengo (14 juin 1800), alors que la bataille semble perdue, le Premier consul de l'époque renverse une situation désastreuse en se portant sur le front et en haranguant de paroles vibrantes les soldats qu'il voit défaillir : « Soldats, rappelez-vous que j'ai l'habitude de coucher sur le champ de bataille ! » Les grognards, encadrés par leurs officiers galvanisés, se retournent alors contre l'ennemi surpris par ce souffle de résilience. Revigorés, ils transforment une défaite annoncée en une victoire éclatante. Ce succès ouvre à l'armée napoléonienne toute l'Italie et fait peser une menace directe sur l'Autriche.

À Waterloo (18 juin 1815), Napoléon a perdu parce qu'il était diminué physiquement. À des problèmes urinaires qui le fatiguaient énormément s'est ajoutée une crise d'hémorroïdes particulièrement douloureuse. Les souffrances l'empêchèrent de monter à cheval pour aller inspecter et stimuler ses troupes comme il en avait l'habitude avant les autres batailles.

L'Histoire nous rappelle cependant que l'Empereur a aussi entraîné son armée dans des conjonctures tragiques. Sur ce sujet, il faut évoquer la guerre d'Espagne commencée en novembre 1808. Napoléon quittera la péninsule ibérique en janvier 1809, mais y laissera jusqu'en 1812 trois cent mille combattants qui s'enliseront dans une nouvelle forme de combat (la guérilla). Suivra la désastreuse

campagne de Russie (1812). Incapable de vaincre un adversaire qui se déroba, la Grande Armée, privée cruellement du renfort des soldats engagés en Espagne et piégée par la rudesse pétrifiante de l'hiver russe, subira des pertes terribles. Qui plus est, l'ensemble des forces mobilisées par l'Empereur pour son offensive en Russie comportait des militaires d'une vingtaine de nations, une véritable armée européenne qui s'ajoutait aux cinq cent mille soldats français. Le contingent étranger de cent mille hommes provenait de la Confédération du Rhin (Bavière, Westphalie, Wurtemberg, Bade, Saxe), de Pologne, d'Autriche, de Suisse, de Prusse, d'Italie, du Danemark, de Hollande et d'autres pays. Une telle entité disparate n'alla pas sans poser d'énormes problèmes de cohésion, de logistique et de transmission d'ordres !

Le bâtisseur

Tous les historiens s'accordent à reconnaître que Napoléon est le créateur de l'État moderne. Le Code civil, rédigé par une commission de juristes éminents sous la direction de Jean-Jacques de Cambacérès, a bâti le socle juridique et social, non seulement de la France, mais aussi de nombreux pays européens. Près de la moitié des articles de ce vaste recueil de dispositions législatives subsistent plus de deux siècles après leur élaboration : 1 120 au début des années 2000 sur les 2 281 d'origine ! Le Code Napoléon a servi de modèle à beaucoup de textes de droit civil dans le monde. Il a établi les fondements de l'appareil judiciaire en instituant des tribunaux de première instance, des cours d'appel, des cours de cassation, le conseil des prud'hommes. Inspiré du droit romain, ce monument de travail confirme et apporte des précisions aux principes de 1789 : liberté de l'individu, égalité devant la loi, laïcité de l'État, droit à la propriété, liberté de conscience, liberté de travail, égalité entre les enfants légitimes en matière d'héritage. D'autres institutions ont survécu à leur créateur : Conseil d'État et Sénat (fondés en 1799), Banque de France (1800), École militaire de Saint-Cyr, chambres de commerce et ordre de la Légion d'honneur (1802), Cour des comptes (1807), bataillon (qui sera ensuite renforcé pour devenir une brigade) des sapeurs-pompiers de Paris et statut de la Comédie française (1812, toujours en vigueur)... À cela s'ajoutent l'instauration du franc germinal (1803) qui restera l'unité monétaire de référence jusqu'en 1928 et la réalisation du cadastre pour l'ensemble du territoire national (cadastre napoléonien décrété en 1807).

Dans le domaine éducatif, la création des lycées (loi du 1^{er} mai 1802), du baccalauréat (1808) et la fondation de l'Université (loi du 10 mai 1806) sont également à porter à son actif. Dans la sphère religieuse, Napoléon a su régler avec une grande habileté les rapports de l'Église avec l'État : d'une part avec les catholiques en signant le Concordat (1801), toujours en application en Alsace et en Moselle, d'autre part avec les juifs, avec la création du Consistoire israélite (1808) qui traduit la reconnaissance du judaïsme par l'État français, favorisant ainsi l'émancipation

sociale de la communauté israélite. C'est aussi l'Empereur qui, complétant le travail entrepris pendant la Révolution, a mis en place le découpage administratif de la France avec un préfet à la tête du département, un sous-préfet pour l'arrondissement et un maire pour la commune.

L'œuvre du bâtisseur doit enfin inclure les lancements de projets ambitieux d'architecture et d'urbanisme (des monuments comme l'Arc de triomphe de l'Étoile décidé en 1806 et inauguré en 1836, l'Arc de triomphe du Carrousel, le palais Brongniart qui abrite la Bourse, l'église de la Madeleine...), ainsi que la réalisation d'une myriade de voies de communication (routes, ponts dans les grandes villes, canal de l'Ourcq, de Saint-Martin et de Saint-Denis).

La controverse de l'esclavage

Malgré ce bilan élogieux, attesté par tous les historiens, l'image de Napoléon est salie par une campagne acerbe de dénigrement. Raison invoquée : le rétablissement de l'esclavage en 1802. De toute évidence, cette prise de position constitue une faute, mais elle doit être resituée dans le contexte du moment. Le retour à cette pratique inhumaine (mais courante à l'époque) n'est pas le fait d'un jugement raciste, mais la résultante d'une vision économique forgée sous la pression, d'un côté du puissant *lobby* colonial des armateurs nantais et bordelais, de l'autre de l'entourage de son épouse Joséphine (issue d'une riche famille martiniquaise). Cette initiative avait pour objectif principal de relancer l'activité des ports français et de gagner la guerre commerciale qui faisait rage, quitte à employer les mêmes méthodes que les concurrents anglais. Sur cette polémique, il convient de noter que la Grande-Bretagne n'a jamais préconisé, à l'inverse de la France, une attitude de repentance à l'encontre de cette politique de servitude d'êtres humains qu'elle a menée pendant plusieurs siècles. Pleinement conscient des terribles conséquences générées par sa décision controversée, l'Empereur reviendra sur cette loi cruelle pendant les Cent-Jours en abolissant « la traite des Noirs » par décret du 29 mars 1815. Par cet acte audacieux (pour l'époque), curieusement gommé par ses détracteurs, Napoléon a de la sorte posé les jalons de l'abolition de l'esclavage qui sera officiellement établie par le décret du 27 avril 1848 préparé par Victor Schoelcher.

Le rayonnement international

Napoléon fait aujourd'hui l'objet de restrictions dans les programmes d'histoire de l'Éducation nationale. On est loin du temps où, jusqu'au milieu du XX^e siècle, le fameux manuel scolaire Malet et Isaac consacrait plusieurs dizaines de pages à l'épopée du Premier Empire. Depuis quelques années, le fondateur du Code civil est régulièrement stigmatisé par des commentateurs français. Pourtant, le vainqueur d'Austerlitz a été adulé par des grandes figures littéraires comme Victor Hugo, Stendhal, Balzac, Alexandre Dumas, Rudyard Kipling, Tolstoï et

Goethe. Le poète allemand déclara à propos de l'Empereur : « Sa vie a brillé d'une splendeur que le monde n'avait pas vue avant lui et que sans doute on ne reverra pas. » Dans le même registre, les philosophes allemands Hegel et Schopenhauer l'ont glorifié. Le premier avait rencontré « l'Empereur, cette âme du monde », le second voyait en Napoléon « la plus belle manifestation de la volonté humaine ». Le poète anglais Lord Byron l'a mythifié dans sa dernière bataille avec cette citation lumineuse : « Waterloo, tu fus témoin de la chute de celui qui fut le plus extraordinaire, mais non le plus méchant des hommes. » En Pologne, où les habitants n'oublient pas la création par l'Empereur du Grand-Duché de Varsovie en 1807, le souvenir de Napoléon (auquel ils ont donné le surnom de « libérateur ») est toujours présent dans l'hymne national : « [...] Bonaparte nous a donné l'exemple/ Comment nous devons vaincre [...] ».

L'engouement pour Napoléon dépasse largement le cadre de nos frontières, comme en témoigne cet événement : le 16 novembre 2014 à Fontainebleau, lors d'une vente aux enchères de souvenirs ayant appartenu à l'Empereur, la plupart des objets ont été achetés par des étrangers. Le plus cher – le fameux chapeau de Napoléon – a été adjugé à un chef d'entreprise sud-coréen pour 1 882 000 euros ! Le richissime bénéficiaire a déclaré qu'il mettrait la célèbre coiffure à l'entrée de sa firme, car pour ce magnat de l'économie d'un dragon asiatique, le mythique couvre-chef symbolise la réussite et la volonté de gagner.

Conquérant assoiffé de gloire et animé par un ego surdimensionné pour les uns, « homme des lumières et génial architecte » qui « n'a jamais poursuivi d'autre grande ambition que celle de la refondation sur les ruines de la Révolution d'une France moderne et forte » ⁽²⁾ pour d'autres, Napoléon s'est imposé comme un acteur essentiel dans notre récit national. Pour les militaires, il reste un stratège de référence. Comme l'a souligné le chef d'état-major des armées, cette figure hors norme de l'Histoire est « un héritier de la pensée des théoriciens militaires du XVIII^e siècle » qui a appliqué « avec génie les principes dégagés quelques décennies avant lui, en particulier ceux de l'artillerie, à qui il demande de délivrer – au bon endroit, au bon moment, surprise oblige – des feux roulants pour écraser la résistance ennemie. Lui-même artilleur, ses victoires apparaissent aujourd'hui encore comme des chefs-d'œuvre de l'art guerrier » ⁽³⁾. ♦

⁽²⁾ Général Michel Franceschi : *Napoléon, défenseur immolé de la paix* ; Économica, 2007.

⁽³⁾ Préface du général François Lecointre dans *Dictionnaire interarmées d'artillerie* de Jean-Claude Laloire ; L'Harmattan, 2019.

Les guerres et le terrorisme
détruisent
des familles entières. Vos dons les aident à
se reconstruire.

Le Bleuet accompagne
les blessés de guerre
dans leurs projets d'avenir.



*Avec le Bleuet de France,
aidons ceux qui restent*

onac-vg.fr/dons



mémoire et solidarité

Avec le soutien de



HISTOIRE MILITAIRE

La soviétisation des États baltes et la Pologne orientale (1939)

Les lecteurs de la *RDN* qui ont pris la peine de lire les *Mémoires* du général Beaufre doivent se souvenir que les négociations anglo-franco-soviétiques ouvertes en 1939 ont capoté sur le refus polonais d'ouvrir leur territoire à l'armée soviétique en leur concédant un droit de passage. L'échec de ces pourparlers devait conduire tout droit au pacte de non-agression germano-soviétique du 23 août 1939, signé par Ribbentrop et Molotov. Le gouvernement polonais, acculé dans une impasse, savait en effet pertinemment que les troupes soviétiques se feraient inévitablement le fourrier du communisme et que la propagande serait d'autant plus efficace qu'elle s'adresserait à des masses paysannes peu évoluées, souvent prêtes par leurs origines ethniques et la communauté de leur langue à accueillir les principes moscovites, d'autant plus que, vingt-cinq ans plus tôt, ces populations faisaient partie intégrante de l'empire tsariste.

La bolchevisation de la Pologne orientale

Depuis qu'ils ont pris pied en Pologne, grâce à la complicité de l'Allemagne, les Soviétiques ont œuvré par tous les moyens pour y installer le communisme. Les numéros de cette époque des *Izvestia* ⁽¹⁾ sont remplis d'articles relatifs à cette action dans la zone polonaise annexée par l'Armée rouge. Dans tous les villages des « comités paysans » ont été organisés qui ont pris la charge de la gestion des grands domaines agricoles dont les propriétaires ont fui ou ont été pourchassés. Une « milice populaire » a été mise sur pied pour aider les détachements militaires à maintenir l'ordre. Des soviets locaux veillent à l'administration. Dans les villes et les centres industriels, une « garde ouvrière armée », exactement du même type que celles qui existent en Russie a été mise sur pied.

En Ukraine polonaise, le *Politburo* a délégué l'un de ses membres les plus en vue, et d'une fidélité absolue à Staline, Nikita Khrouchtchev. Celui-ci, s'adressant aux Ukraino-polonais leur a enjoint d'organiser leur vie sous la direction du parti communiste, lequel veillerait à ce qu'il n'apparaisse aucun déviationnisme. Une propagande intense en faveur du communisme est faite jusque dans le moindre village, développant inlassablement le même thème : « L'Armée rouge est entrée en Russie blanche et en Ukraine occidentale, comme libératrice et amie des Polonais, des Juifs, des Ukrainiens et des Blancs-Russiens travailleurs. »

Depuis sa formation en 1919, toute la politique intérieure polonaise avait consisté à combattre féroce­ment l'infiltration communiste. Suite au Pacte de non-agression, les digues sont rompues et la vague communiste balaie la Russie blanche, l'Ukraine et la Galicie occidentales.

L'annexion de la Pologne orientale à l'Union soviétique

À Moscou, le Soviet suprême, qui se réunit rarement, avait été convoqué spécialement pour prendre acte de l'incorporation à l'Union soviétique des territoires occupés en

⁽¹⁾ Journal soviétique né lors de la Révolution et qui, à l'instar de la *Pravda*, a tenu le rôle de « Journal officiel » du régime.

Pologne par l'Armée rouge, qui avait pénétré sur le territoire polonais, le 17 septembre 1939, dans la foulée de la victoire nazie sur la Pologne : une clause secrète du pacte de non-agression partageait en effet la Pologne entre le *Reich* et l'URSS. La Pologne subissait son quatrième partage depuis celui qui l'avait déjà rayée de la carte en 1794, entre Frédéric Guillaume (Prusse), Catherine II (Russie) et François II (Autriche) ⁽²⁾.

Le 28 septembre 1939, le *Reich* et l'URSS signaient à Moscou un traité délimitant leur nouvelle frontière commune. En moins de deux semaines, la Russie avait repris à la Pologne la quasi-totalité des provinces situées à l'est de la ligne Curzon ⁽³⁾. Cette conquête n'a pas été opérée sans combats, et M. Molotov, lui-même, a déclaré que l'Armée rouge avait dû soutenir des « engagements sérieux » qui se sont traduits par 737 tués et 1 862 blessés. Mais ces pertes sont peu de chose, eu égard à l'étendue des territoires occupés : 196 000 kilomètres carrés et 13 millions d'habitants.

Le premier soin des Russes a été d'instituer le régime communiste dans cette nouvelle zone soumise à leur domination et d'en organiser l'administration en deux républiques soviétiques, dites respectivement de la Russie blanche occidentale avec Bialystok comme capitale et de l'Ukraine occidentale avec Liov (Lemberg) comme capitale, ces deux centres administratifs et politiques n'étant d'ailleurs que provisoires. En justifiant l'entrée des troupes de l'Armée rouge en Pologne, Molotov ⁽⁴⁾ déclarera qu'il s'agissait simplement d'assurer la sécurité de l'URSS et de secourir la « population sœur d'Ukraine et de Russie blanche » qui, selon lui, aurait témoigné une « sympathie générale » à l'Armée rouge.

Dès le 22 octobre, les Russes procédaient en Ukraine et en Russie blanche à des élections qui se sont déroulées sous le strict contrôle du parti communiste et des « sections politiques » de l'armée. Les résultats en étaient donc acquis d'avance et, sans surprise, les candidats officiels ont recueilli 91 % des voix. C'est par un vote unanime que les deux assemblées des nouvelles républiques ont proclamé, le 28 octobre, le rattachement des territoires ci-devant polonais à l'URSS et, trois jours plus tard, le Soviet suprême – réuni pour la cinquième fois seulement depuis sa création – enregistrerait solennellement ce rattachement « définitif ».

L'emprise russe sur les pays baltes

Pour les mêmes raisons que la Pologne, les États baltes avaient repoussé avec une énergie l'idée d'une garantie anglo-franco-russe, comme elle avait été projetée un instant, avant la déclaration de la guerre. C'est qu'ils se défiaient de la Russie, au moins au même titre que de l'Allemagne. À la suite de leur entrée en Pologne orientale, en un tournemain, les Russes ont imposé leur protectorat à l'Estonie, la Lettonie et la

⁽²⁾ À Tilsitt, en 1807, en créant le Grand-Duché de Varsovie, succédané d'un État polonais, qui ne durera que jusqu'au traité de Vienne en 1815, Napoléon renouait avec la politique d'amitié franco-polonaise commencée avec la participation des armées françaises à la guerre de Succession de Pologne (1733-1738), puis par le mariage polonais de Louis XV avec Marie Leckzinska. En 1830, excédé de la poigne moscovite, le peuple polonais s'est soulevé, révolte qui a été réprimée avec beaucoup de sauvagerie par Alexandre 1^{er}, selon le slogan qui a fait école « L'ordre règne à Varsovie ! ».

⁽³⁾ Ligne de délimitation de la frontière proposée par le ministre des Affaires étrangères britannique durant la guerre polono-soviétique de 1919-1920 et qui correspondait *grosso modo* à une ligne de partage ethnique aussi juste que possible entre Polonais et Russes.

⁽⁴⁾ Président du Conseil des commissaires du peuple, soit chef du gouvernement.

Lituanie, en obtenant de ces trois pays, des bases militaires, aériennes et navales qui leur livraient toutes les côtes de la mer Baltique et le contrôle absolu de la navigation à l'entrée du golfe de Riga et du golfe de Finlande.

Les trois accords bilatéraux entre Moscou et les capitales baltes ont été conçus de la même manière, sous la forme d'un pacte d'assistance mutuelle avec spécifications de secteurs, îles ou ports, où l'URSS sera en droit d'entretenir des forces terrestres, aériennes ou navales. Les exigences russes ont été formulées impérativement. La Lituanie, toutefois, a été la mieux traitée : en échange des facilités concédées aux Russes, la ville de Vilno, reprise aux Polonais, leur a été rattachée. Il convient de se rappeler les conditions dans lesquelles les Lituanais avaient perdu Vilno, qu'ils appelaient Vilna (aujourd'hui Vilnius, capitale de la Lituanie) : par un coup de force de Pilsudski, ce qui explique leur satisfaction de la récupérer.

Au même moment, sur décision d'Hitler, l'administration allemande intimait à ses minoritaires d'origine allemande d'avoir à quitter un pays qu'ils habitaient souvent depuis plusieurs générations. Ce procédé, qui avait déjà été appliqué ailleurs (notamment entre Grecs et Turcs), répond à une stricte application de droit des nationalités, poussé dans ses derniers retranchements. Cela a même été parfois le seul moyen de régler d'insolubles questions de minorités. Hitler avait déjà eu recours à ce procédé pour les Allemands du Brenner. Dans un discours prononcé au *Reichstag* à la même époque, il annonçait son intention d'étendre ce procédé aux minorités allemandes existantes en Hongrie, Roumanie ou Yougoslavie.

Pour en revenir aux États baltes, mis sous orbite soviétique avant leur annexion pure et simple l'année suivante, comme la partie orientale de la Pologne, il semble bien que la Pacte de non-agression germano-soviétique comprenait bien un partage de zones d'influence entre le *Reich* nazi et l'Union soviétique : contre les mains libres à l'Ouest, Hitler avait concédé à Staline une vaste zone d'influence dans les pays baltes et en Pologne orientale, ce qui permettait à l'Union soviétique de contrôler la Baltique. Mais Staline était conscient de la précarité de cet accord circonstanciel, le principe du *Drang nach Osten* demeurant pérenne à moyen terme dans l'idéologie nazie. Mais, en s'alliant avec Hitler, même de façon précaire, Staline visait un double objectif : gagner des délais, car il lui en fallait pour remonter en puissance l'Armée rouge dont le commandement avait lourdement été affaibli par les grandes purges des années 1937 et 1938 ; et ensuite, reporter le plus à l'est possible la ligne de confrontation, qu'il sait inéluctable, entre l'Armée rouge et la *Wehrmacht*.

En agissant de la sorte, Staline a fait preuve de réelles qualités de stratège.

Claude Franc

les grands de ce monde s'expriment dans



Fidel
CASTRO



Hillary
CLINTON



Jean-Claude
JUNCKER



Hassan
ROHANI



Mikhail
GORBACHEV



ABDALLAH II
de JORDANIE



Benyamin
NETANYAHOU



Mariano
RAJOY



Angela
MERKEL



Nelson
MANDELA



DALAI
LAMA



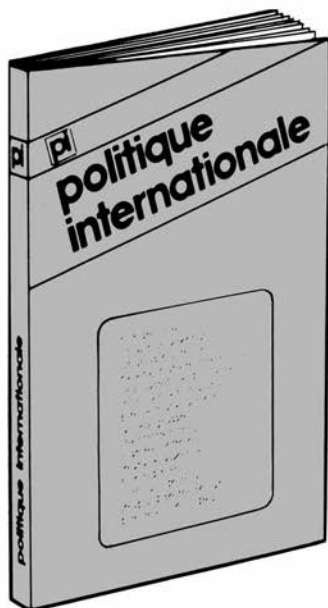
Ban
KI-MOON



AUNG SAN
SUU KYI



Bill
GATES



politique internationale

*la revue indispensable à ceux qui s'intéressent
aux grands problèmes internationaux*

Fondateur et Directeur : Patrick Wajzman

11, rue du Bois de Boulogne 75116 Paris - Tél. : 01 45 00 15 26 - Fax : 01 45 00 16 87
www.politiqueinternationale.com



Pierre Montagnon : *L'Honneur, pas les honneurs – Mémoires, tome II – Le Soviet des capitaines* ; Bernard Giovanangeli Éditeur, 2019 ; 285 pages.

Après avoir, avec lui, crapahuté au 2^e REP en Algérie puis participé au *putsch*, nous avons assisté à la fin de la carrière militaire du capitaine Pierre Montagnon au cours de son procès et sa condamnation à un an de prison avec sursis. Il est désormais définitivement civil : « Mais pas question d'abandonner. Bien que civils, il y a encore à faire pour défendre l'Algérie française. »

L'aventure commence au lendemain du verdict, le 21 juillet 1961. Avec son ami, le capitaine Branca, également ancien du REP, ils ont décidé de rejoindre clandestinement l'Algérie pour poursuivre le combat. Dénoncés, ils doivent se cacher avant de prendre, le 18 septembre, un vol du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) pour Alger, obtenu grâce au Père Casta, célèbre aumônier des Paras.

Aussitôt débarqués, ils sont pris en compte par l'Organisation de l'armée secrète. Désormais, c'est une passionnante immersion au cœur de l'OAS que nous allons vivre dans les pas de l'ex-officier de Légion. Nous y rencontrerons toutes les grandes figures du combat pour l'Algérie française.

Tout d'abord, le général Salan, le grand chef de « la résistance à l'abandon ». Montagnon ne cache pas son admiration pour cet homme vis-à-vis duquel il était jusqu'alors réservé : « Nonobstant les aléas de la clandestinité et repoussant la sécurité d'un poste de commandement dans un exil doré, Raoul Salan a jugé que sa place était à Alger. Au milieu des combattants, au contact des péripéties quotidiennes, il dirige et livre sa bataille. Sa dignité dans l'adversité, la modestie de son train de vie, les sacrifices volontairement consentis, ajoutés aux espoirs qu'il représente, vont auréoler son nom dans le cœur des Algérois. »

Susini, un des n° 1 de l'Organisation, jeune homme, vingt-huit ans, intelligent, d'une grande maturité politique, « c'est un vrai chef révolutionnaire [résolu à] arriver à ses fins quel qu'en soit le chemin. Côté efficace, mais déplaisant de sa personnalité ».

Le colonel Gardes, un officier accueillant et sympathique au glorieux passé de combattant, mais qui dirige l'organisation des masses, « monstrueuse structuration dite politique de la population algéroise », au milieu d'une énorme paperasserie où figurent en clair noms et instructions, ce qui n'est pas sans inquiéter Montagnon.

Roger Degueudre, « Delta », ex-lieutenant du 1^{er} REP, « physiquement, moralement, il en impose. C'est un colosse. Sa parole est chaude et assurée. Il reste calme mais sait éclater. Ses yeux vifs révèlent une intelligence rapide et imaginative. C'est un révolutionnaire,

le seul vraiment de façon absolue que possède l'OAS [...] À Alger, il est le plus fort, disposant de ses commandos qui frappent où il l'entend [...] Dans chaque corps Légion, il a un représentant sous-officier. Tout ce qui s'est déroulé dans l'OAS à Alger, il y a été mêlé de façon active ».

Bien d'autres portraits sont dressés de membres connus ou pas de cette organisation, civils ou militaires, les Gardy, Perez, Gardes, Château-Jobert, Martel, Broizat, Bernard, Delhomme, Ferrandi...

La nécessité d'un découpage d'Alger en secteurs solidement encadrés désigne Montagnon pour celui « d'Hussein-Dey, les faubourgs ouvriers à l'est d'Alger ». Il découvre le folklore Algérie française avec les concerts de casseroles et de klaxons, Ti-ti-ti Ta-ta, les détonations des « stroungas » (plasticages), soigneusement programmés par l'OAS qui affirme, face aux pouvoirs publics, sa mainmise sur la population européenne, car les quartiers arabes restent, eux, silencieux... Ce secteur et sa périphérie rassemblent un peu plus de 100 000 habitants. Ancien fief communiste gagné à la cause de l'Algérie française, il renferme le Grand séminaire et l'École de police, de nombreuses villas, des HLM, avec une population de petits fonctionnaires, militaires, retraités, modestes exploitants agricoles et maraîchers, la Mitidja est proche. Il faut organiser et discipliner, calmer les bouillants commandos, coordonner des actions chocs pour montrer la force, exploiter les renseignements et les vérifier pour ne frapper qu'à coup sûr. Et puis, il y a l'intendance de la clandestinité : les faux papiers, les tracts à imprimer, les planques à trouver, le ravitaillement en munitions et explosifs se fera par complicités sur les chantiers ou dans l'Armée qui ne ménagera pas son aide à l'OAS. Et aussi la hantise d'être pris, en alerte perpétuelle.

Les sept sous-secteurs d'Alger sont tenus par trois capitaines, deux lieutenants et deux civils : d'un commun accord, ils se baptiseront « Le Soviet des capitaines ». « Branca apporte sa passion, Degueldre sa force, Achard son pittoresque, Gély son bon sens, Le Pivain sa solidité intransigeante, Picot d'Assignies son flegme et moi, ma sincérité. »

Bien secondé, bien renseigné, Montagnon organise son secteur. Pour les rentrées d'argent, de nombreux *hold-up*, dont plusieurs avec la complicité des directeurs d'agences qui indiquent le meilleur moment pour les exécuter ! Pour les effets militaires, les armes, le matériel radio, l'armement, des coups de main permettent de récupérer des stocks conséquents en vue de l'équipement de maquis futurs.

À partir de 1962, la lutte menée « aussi bien contre le FLN que contre la répression policière » s'intensifie. L'apport de recrues de qualité dont plusieurs musulmans permettra la formation de commandos mixtes qui se montreront particulièrement efficaces. L'affaire Leroy-Villard est développée dans un chapitre spécial qui illustre les tensions existant au sein de l'Organisation.

La victoire semble à portée de main. Toutefois, va arriver la période d'une intense chasse à l'homme. Les forces de l'ordre, qui renseignent le FLN, et les « Barbouzes » sont sans pitié. Ces derniers forment une sorte de milice privée, recrutée dans les bas-fonds

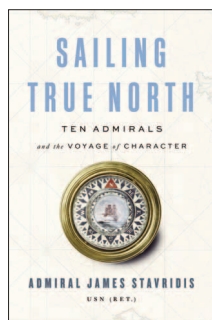
de la métropole, pour lutter par tous les moyens contre l'OAS. Ils sont les exécuteurs des basses œuvres du gouvernement d'alors qui a décidé de livrer l'Algérie française au FLN, quel qu'en soit le prix à payer pour sa population. Les arrestations vont se succéder, accompagnées de leur lot de trahisons, de tortures et d'assassinats et, pour finir, le massacre de la rue d'Isly, le 26 mars 1962. Alors ? Alors, il faut quitter Alger et prendre le maquis pour continuer la lutte dans le *bled*.

Grâce à de courageux cheminots qui mettent un train spécial à sa disposition, Montagnon et sa cinquantaine de compagnons rejoignent l'Ouarsenis, après nombre de péripéties, pour monter un maquis OAS. Première opération, l'investissement du poste et de la SAS de Moulay Abd el-Kader, sans un coup de feu, et récupération des armes, munitions et matériels pour terminer l'équipement des « maquisards ». Le bachagha Boualam a donné son fils qui lance l'appel au ralliement de la population musulmane. De leur côté, les autorités militaires légalistes ont envoyé des avions en reconnaissance au-dessus du poste : ils recevront bientôt l'ordre de tir et bombarderont un avant-poste. Le ton est donné : il n'y aura pas de quartier ! C'est le départ vers la montagne et la traque commence ! Elle durera une semaine, du 30 mars au 6 avril, jour où, encerclés les « maquisards de l'Algérie française » préféreront se rendre plutôt que de faire couler le sang de soldats français. Les titres des deux derniers chapitres du livre, « La Berezina » et « Témoignages », disent bien ce qu'ils sont : la fin tragique du commandant Bazin, les arrestations, la vie en prison avec les chants paras et Légion qui montent dans la nuit, le départ des camarades pour les procès et... pour les exécutions. Sa proximité de cellule avec le lieutenant Roger Degueudre fait vivre les derniers moments de « Delta ».

Et puis, après quatre annexes particulièrement intéressantes, vient la conclusion de cet officier de Légion : « L'Algérie française, la volonté que des compagnons de combat ne soient pas morts pour rien, furent mes seuls emblèmes. »

Merci, mon capitaine, de ce récit passionnant tant par ce qu'on y apprend de l'intérieur de l'OAS que par l'émotion que vous avez insufflée à ces lignes et su faire partager à votre lecteur.

Colonel (er) Pierre Brière



James Stavridis (admiral, USN) : *Sailing True North: Ten Admirals and the Voyage of Character* ; Penguin Press, 2019 ; 312 pages.

De la même manière que les partisans de l'école historique précônissent l'étude des hauts faits des « grands capitaines », l'amiral James Stavridis propose, pour l'édification de ses lecteurs, la mise en perspective du parcours de dix « grands amiraux » qui ont marqué leur temps.

Toutefois, loin de se concentrer sur les seuls succès opérationnels des figures tutélaires choisies, l'ancien commandant en chef de l'Otan s'attache surtout à mettre en avant les personnalités de ces dix grands chefs, en y distinguant plus particulièrement les ressorts de leurs réussites... et de leurs échecs. Si la palette est large sur le plan historique (de l'Antiquité avec Thémistocle jusqu'à la fin du XX^e siècle avec Zumwalt), elle est en revanche plus resserrée sur le plan culturel, étant assez naturellement centrée sur le monde anglo-saxon (pour huit figures sur dix).

L'auteur commence par faire honneur à ses origines grecques, en ouvrant la fresque avec l'amiral Thémistocle. Vainqueur de la bataille de Salamis face à la flotte perse, il brilla par sa capacité d'entraînement, par son optimisme communicatif et par son sens tactique et politique. Vient ensuite l'amiral Zheng He, cette figure légendaire qui écuma le monde indo-pacifique à la tête d'une armada de trois cents navires au XIV^e siècle, faisant ainsi entrer la Chine dans le *Sea Power* bien avant que cette notion ne soit théorisée. Il est d'ailleurs piquant de voir ici l'amiral américain tresser les lauriers de celui qui sert aujourd'hui de principale figure légitimatrice à la Chine pour ses prétentions territoriales en mer de Chine méridionale. Quelques siècles plus loin, l'auteur convoque la figure de Francis Drake, personnage ambigu qui déploya son énergie formidable pour le meilleur et pour le pire ; cette figure clivante est d'ailleurs habilement utilisée par l'amiral Stavridis en guise de contre-exemple pour montrer les écueils des passions mauvaises chez un chef. Vient ensuite la figure légendaire d'Horatio Nelson, ce « pur *leader* » au grand courage physique et doté d'un sens du devoir chevillé au corps. Il laisse quelques pages plus loin la place à l'amiral Alfred Thayer Mahan, ce « Saint Thomas d'Aquin de l'US Navy », qui fut « tout sauf un marin et un *leader* », mais qui brille au panthéon des grands amiraux par son approche visionnaire et son talent d'éducateur. L'amiral Fisher, l'un des plus fameux *First Sea Lord* de la Royal Navy (de 1904 à 1910), est ensuite offert au lecteur pour sa volonté de fer, son optimisme et surtout sa faculté d'innovation matérielle et organisationnelle, qui lui vaut sous la plume de l'auteur le surnom « d'innovateur en chef de la marine la plus puissante du monde ».

Les amiraux suivants sont tous Américains. Le roi Nimitz, d'abord, ce vainqueur du Pacifique qui fut à la fois stratégeste et stratège, après avoir pris son commandement sur les ruines fumantes d'un Pearl Harbor dévasté le 31 décembre 1941. Nimitz est l'homme de l'humilité, de la capacité à absorber la pression et surtout de la formidable aptitude à travailler en équipe. L'enfant terrible Rickover, ensuite, cet « homme de la colère et du ressentiment », qui mit l'US Navy sur les rails de la propulsion nucléaire grâce à sa volonté de fer et à son travail acharné ; là encore, l'auteur ne manque pas de mettre en relief ses nombreux travers, à commencer par sa fâcheuse propension à la colère. Le prince Zumwalt, enfin, cet « ange du changement », qui fut l'homme de la révolution de l'US Navy durant ces quatre années comme *Chief of Naval Operations* (le plus jeune de l'histoire) de 1970 à 1974, et dont l'amiral Stavridis compare le mandat à celui du concile Vatican II dans l'Église catholique. Et, *last but not least*, c'est un amiral féminin qui clôt cette galerie de portraits : l'amiral Grace Hopper (dont un des

destroyers de l'US Navy porte actuellement le nom), cette mathématicienne pionnière qui mit l'US Navy sur la voie de la numérisation en créant les conditions de l'émergence d'une « *computer-based fleet* » durant la guerre froide, et qui brille par son patriotisme, son sens du « *mentoring* » et sa loyauté.

Parmi tous ces portraits parfois opposés, se distingue une qualité centrale selon James Stavridis : la résilience, cette capacité à vaincre l'adversité et à se reconstruire pour avancer. Autrement dit, il s'agit de la volonté, ce « courage de la tête ». Un trait commun à tous ces grands destins où l'ombre côtoie la lumière. Tout au long de l'ouvrage, l'auteur donne par ailleurs corps aux « leçons de vie » qu'il tire de ces personnages en les rattachant à des épisodes de sa propre carrière, depuis son commandement de destroyer jusqu'à son poste de commandant en chef de l'Otan, en passant par ses diverses affectations au Pentagone.

L'amiral Stavridis atteint son objectif en livrant à notre méditation ces dix parcours. On pourra juste trouver un peu longue la liste des dix qualités de chef qu'il commente en conclusion... mais sans doute est-ce un travers des grands chefs que de vouloir être exhaustif, alors qu'en réalité une telle énumération est impossible, tant est subjective la liste des moyens du *leadership*.

On lira en tout cas *Sailing True North* avec plaisir et grand profit, de la même manière que l'on a pu apprécier le récent ouvrage du général Bentégeat ⁽¹⁾ dressant le portrait de dix chefs d'État en guerre. Et l'on pourra regretter par la même occasion qu'il n'existe pas un équivalent en français de cette revue d'amiraux parfois très contemporains... Et pourtant, ce ne sont pas les exemples qui manquent, comme le suggèrent les noms ⁽²⁾ choisis récemment pour les futures frégates de défense et d'intervention de la Marine nationale !

Thibault Lavernhe

⁽¹⁾ Henri Bentégeat (général d'armée) : *Chefs d'État en guerre* ; Perrin, 2018 ; 492 pages.

⁽²⁾ Amiraux Louzeau, Ronarc'h, Nomy, Boué de Lapeyrière et Castex.



Claire Sotinel, Catherine Virlouvét (dir.) : *Rome, la fin d'un empire – De Caracalla à Théodoric – 212-fin du V^e siècle* ; Belin, 2019 ; 688 pages.

Au début du II^e siècle, Rome est à la tête d'un empire hégémonique, tellement vaste qu'il se confond avec l'univers connu. Il est unifié par deux langues, le latin et le grec, et peuplé d'environ 50 millions d'habitants. L'Empire est une structure politique stable. Malgré une crise à la fin du II^e siècle (attaques des Marcomans, épidémies de peste), la puissance de Rome reste inégalée et semble devoir durer toujours. Trois siècles plus tard, en

Occident, l'ancien territoire impérial est transformé en une multitude de territoires gouvernés par des rois issus des invasions. Le christianisme, secte marginale au début du III^e siècle, est alors devenu la religion dominante. En Orient, toutefois, l'Empire prospère encore autour de Constantinople. Cet ouvrage de Claire Sotinel, s'inscrivant dans la continuité de la belle collection « Mondes anciens » chez Belin, restitue la chaîne des événements qui ont accompagné cette métamorphose.

L'auteur a choisi de faire commencer son récit en 212, date de l'édit de Caracalla qui confère la citoyenneté romaine à tous les hommes libres de l'Empire, affirmant ainsi « la domination universelle de Rome ». Son récit, par contre, se prolonge au-delà de la déposition du dernier empereur romain, Romulus Augustule, le 4 septembre 476, passée presque inaperçue de ses contemporains. C'est en effet surtout le règne du roi ostrogoth Théodoric, commencé en 493, qui donna une nouvelle direction à l'histoire de l'Italie. « En 497, nous rappelle l'auteur, l'horizon de Rome n'est plus la cité universelle, même si ses habitants sont tous majoritairement des citoyens romains. La Ville ne tire plus ses ressources de l'Afrique, mais de la Campanie et de l'Italie du Nord. Le roi n'y réside pas, sa capitale est à Ravenne, et les sénateurs qui siègent à la Curie sont presque tous italiens [...] Si son évêque, qu'on appelle souvent le pape, étend son autorité doctrinale et morale bien au-delà de la péninsule, Rome est redevenue italienne et partage les difficultés de la péninsule. Son rayonnement n'a pas disparu, mais il est tout entier dans les symboles et le souvenir d'une gloire passée pendant que s'élabore très progressivement sa fonction à venir de la capitale de la chrétienté ». On assiste progressivement à la fin du bilinguisme latin/grec et à la disparition de l'usage du grec entre les IV^e et VI^e siècles.

Le livre privilégie une approche politique, tout en se refusant ouvertement à proposer une explication de la fin de l'Empire romain en Occident. Son ambition est tout autre aux yeux de son auteur : « Par un récit complet de la trame politique... nourri des travaux les plus récents, il entend exposer comment, si cet Empire a bien disparu, ce n'est pas par une chute brutale, mais à travers un lent et complexe processus politique s'inscrivant dans une société en cours de transformation, dans un contexte de changement des équilibres qui dépasse les limites du monde gréco-romain ».

Servi par une belle finition, comme tous les livres de cette collection, ainsi que par une riche iconographie, muni de nombreuses cartes et d'un glossaire, cet ouvrage conséquent se termine par une enquête sur la notion de décadence dans l'historiographie de l'Empire romain de Gibbon à nos jours.

Serge Gadal

Revue Défense Nationale

COMITÉ D'ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE

■ CONSEIL D'ADMINISTRATION

- MM. le général d'armée aérienne T. CASPAR-FILLE-LAMBIE, *président*.
J.-P. DEVAUX, ingénieur général hors classe de l'armement, *trésorier*.
B. BESANCENOT, ambassadeur.
le général de division F. BLACHON, commandant la 1^{re} Division de l'Armée de terre.
le général d'armée D. CASTRES, « conseiller senior » (CEIS).
le vice-amiral E. DESCLÈVES, de l'Académie de Marine.
le général de corps d'armée P. DESTREMAU, directeur de l'IHEDN et de l'EMS.
- M^{me} I. FACON, maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique.
- MM. B. HUET, conseiller spécial du président de Naval Group.
O. PETROS, président de Sargon SAS, ancien dirigeant dans la banque et l'industrie.
- M^{me} la préfète C. SARLANDIE de LA ROBERTIE, ancienne rectrice d'académie.
- MM. J. TOURNIER, conseiller-maître à la Cour des comptes.
le général d'armée J.-R. VECHAMBRE, ancien inspecteur général des armées (Gendarmerie).

■ PRÉSIDENTS D'HONNEUR

- MM. le général d'armée aérienne Ph. VOUGNY. – le général d'armée C. QUESNOT.
le général d'armée aérienne B. NORLAIN. – l'Amiral A. COLDEFY.

La *Revue Défense Nationale* est éditée par le Comité d'études de défense nationale
(association loi de 1901)

Adresse géographique : École militaire, 1 place Joffre, bâtiment 34, Paris VII

Adresse postale : BP 8607, 75325 Paris cedex 07

Fax : 01 44 42 31 89 - www.defnat.fr - redac@defnat.com

Directeur de la publication : Thierry Caspar-Fille-Lambie - Tél. : 01 44 42 31 92

Rédacteur en chef : Jérôme Pellistrandi - Tél. : 01 44 42 31 90

Rédactrice en chef adjointe : Audrey Hérisson

Secrétaire général de rédaction : Pascal Lecardonnel - Tél. : 01 44 42 43 69

Assistante de direction et secrétaire de rédaction : Marie-Hélène Mounet - Tél. : 01 44 42 43 74

Secrétaires de rédaction : Jérôme Dollé et Antoine Aubert - Tél. : 01 44 42 43 69

Abonnements : Éliane Lecardonnel - Tél. : 01 44 42 38 23

Chargés d'études : Laurent Henninger et Emmanuel Desclèves - Tél. : 01 44 42 43 72

Comité de lecture : Marie-Dominique Charlier-Barou, André Dumoulin,

Jean Esmein, Sabine de Maupeou et Bernard Norlain

Régie publicitaire (ECPAD) : Karim Belguedour - Tél. : 01 49 60 59 47

DL 97412 - 2^e trimestre 2020 - ISSN : 2105-7508 - CP n° 1024 G 85493 du 10 octobre 2019

Imprimée par Bialec, 23 Allée des Grands Pâquis, 54180 Heillecourt

COMITÉ DE RÉDACTION

- MM. B. d'ABOVILLE, ambassadeur.
Y. BOYER, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique.
F. BOZO, professeur à la Sorbonne Nouvelle (Université Paris III).
N. BRONARD, chef du pôle « Prospective et recherche stratégique » (DGRIS).
le vice-amiral E. DESCLÈVES, de l'Académie de Marine.
H. DRÉVILLON, professeur des universités, Paris I Panthéon-Sorbonne (SHD).
- M^{mes} I. FACON, maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique.
M. FARGHEN, chercheur associée à la Fondation pour la recherche stratégique.
- M. J. FERNANDEZ, professeur de droit public, directeur du Centre Thucydide.
- M^{me} C. GALACTÉROS, géopolitologue, fondatrice et présidente du *think tank* Geopragma.
- MM. F. GOUTTEFARDE, député de l'Eure, membre de la Commission Défense nationale et des Forces armées.
B. HUET, conseiller spécial du président de Naval Group.
J.-V. HOLEINDRE, professeur de science politique et directeur scientifique de l'Irsem.
le capitaine de frégate T. LAVERNHE, commandant la frégate *Surcouf*.
- M^{me} E. RIOUX, directrice de la rédaction et rédactrice en chef de la revue *Inflexions*.
- M. J.-J. ROCHE, professeur des universités.
- M^{me} la préfète C. SARLANDIE de LA ROBERTIE, ancienne rectrice d'académie.
- MM. G.-H. SOUTOU, membre de l'Institut.
É. TENENBAUM, docteur en histoire, chercheur à l'Ifri.
- M^{me} F. TSIPORAH (ACHC), conseiller Prospective et stratégie à l'EMA.

CAHIER DES CHARGES AUTEURS

Le Comité d'études de défense nationale qui édite la RDN sollicite des articles rédigés en français, inédits, en rapport avec sa ligne éditoriale. Deux modèles de maquette ont été adoptés.

- Les articles demandés pour toutes les rubriques comprendront de 13 000 à 15 000 signes.

Les notes sont ainsi définies : faisant références à des ouvrages, elles peuvent être renvoyées en fin d'article dans un encadré « Éléments de bibliographie » en conservant le rappel de source dans le texte ; les autres notes, si elles sont courtes et peu nombreuses, sont réintégrées dans l'article ; les plus longues font l'objet d'un encadré titré référencé par un astérisque *. Au cas où les notes sont nombreuses, elles sont toutes placées en bas de page.

- Pour les « Chroniques » et les « Recensions », les textes doivent être compris entre 2 500 et 5 000 signes.

Le contenu du texte et les références restent de la responsabilité exclusive des auteurs et les opinions émises n'engagent pas la RDN. Les droits de traduction, reproduction et d'adaptation sont réservés pour tous pays. Les articles soumis à publication doivent être envoyés pour évaluation par courrier électronique (redac@defnat.com). Tous les textes qui ne correspondraient pas d'emblée aux formats, aux critères linguistiques standards et aux exigences de rigueur critique seront renvoyés aux auteurs pour adaptation avant leur évaluation. La rédaction oriente les textes retenus vers la RDN imprimée ou la RDN en ligne (www.defnat.com) selon la ligne éditoriale qui est diffusée par ailleurs. La publication des textes évalués reste subordonnée à des ajustements éventuels de forme ou de fond et à la signature d'un contrat d'auteur. À l'issue du processus d'approbation, un résumé en français est établi par la RDN. L'auteur d'un article en réserve l'exclusivité à la RDN et s'engage à ne le développer ou le résumer que si la mention de son origine apparaît. Les auteurs francophones, doctorants, jeunes chercheurs en affaires stratégiques, officiers de l'enseignement militaire supérieur français ou étranger font l'objet d'une attention particulière. Les règles de rédaction et de référencement sont celles du code typographique à l'usage de la presse.

Le « bon à tirer » vaut cession de droit et autorise le CEDN à publier l'article sur supports papier ou sur l'*Internet*. En contrepartie, l'auteur bénéficie d'un abonnement de 1 an (PDF) à la RDN à compter du mois de la parution de son article (1 exemplaire justificatif papier est accordé, tout numéro supplémentaire sera facturé). Une épreuve PDF de l'article peut lui être envoyée par courriel sur demande. L'auteur devient membre titulaire du CEDN pendant 1 an, sauf avis contraire, et est invité à ses manifestations.

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 an (10 numéros)

La souscription peut également se faire en ligne
(www.defnat.com)

	France	UE-étranger
Papier		
Particuliers	95 € <input type="checkbox"/>	125 € <input type="checkbox"/>
Administrations, entreprises et associations	150 € <input type="checkbox"/>	180 € <input type="checkbox"/>
- 25 ans (justificatif demandé)	50 € <input type="checkbox"/>	
Numérique (PDF par courriel)		
Particuliers	60 € <input type="checkbox"/>	
Administrations et entreprises	95 € <input type="checkbox"/>	
- 25 ans (justificatif demandé)	30 € <input type="checkbox"/>	
Adhésion au CEDN : 15 € <input type="checkbox"/>		

En adhérant, vous devenez membre titulaire du Comité d'études de défense nationale (CEDN), éditeur de la *Revue Défense Nationale*, et contribuez ainsi à la promotion de la pensée stratégique que la *RDN* diffuse depuis 1939. Vous serez invité à participer à son Assemblée générale et vous recevrez sa lettre mensuelle *Les Repères de la RDN*.

Les particuliers « abonnés papier » reçoivent gratuitement l'édition électronique (PDF).

Soutien (papier et PDF + adhésion) : > ou = à 500 €

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Chèque Mandat LBP Paris 51657E

CB _____ Expire _____ Code crypto _____

Revue Défense Nationale - BP 8607 - 75325 Paris cedex 07

www.defnat.com
La RDN en ligne

Les dernières Tribunes
(en accès libre pendant un mois)

« Les mystifications de la flotte pétrolière iranienne face à l'état américain » de Quentin NOUGUÉ

« Iran : mortelle sortie de la guerre hybride » de Gérard VESPIERRE

« Quelles perspectives pour les exportations d'armements russes ? » de Malcolm PINEL

« Billet - Relation Turquie-UE-Otan : sortons de l'ambiguïté » de Pierre BERTHELOT

« Les relations militaires et diplomatiques entre l'Abkhazie et la Syrie » de Michael Éric LAMBERT

« Parmi les livres – Un monde sans boussole :
(6/10) La Russie sur l'échiquier global
(7/10) Moyen-Orient et Afrique » d'Eugène BERG

« Équipements militaires, chronique d'un trimestre (hiver 2020) »
et « Les Forces armées face à la crise : la règle des 4I » de Jérôme PELLISTRANDI

Chaque lundi, un Florilège

(un ancien article en rapport avec un événement historique durant la même semaine)

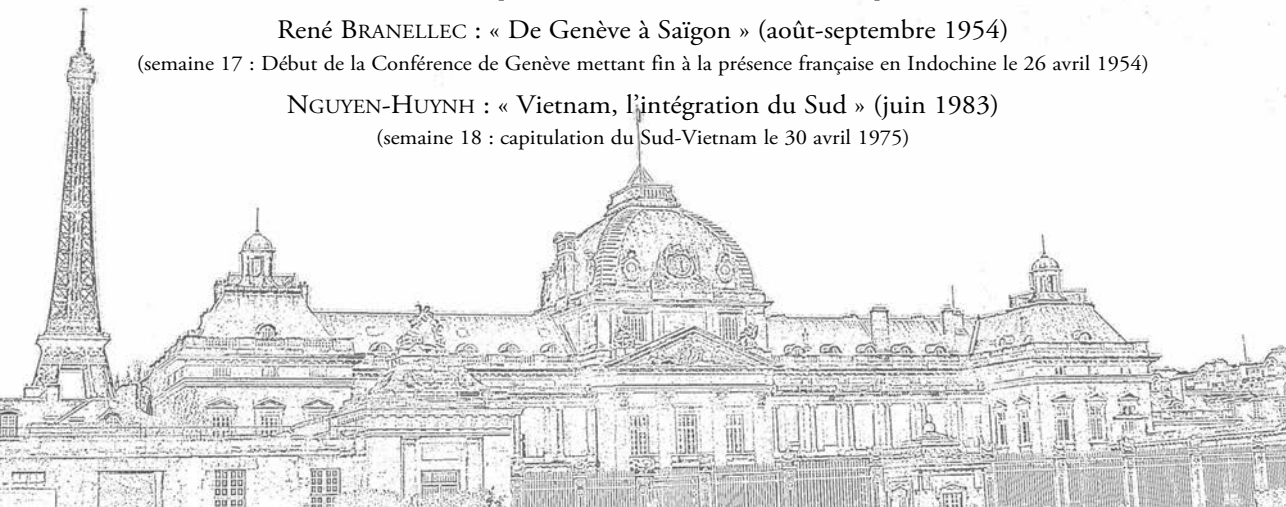
Jacques VERNANT : « La crise des îles Falkland » (juin 1982)
(semaine 14 : Débarquement argentin aux Malouines le 2 avril 1982)

Dominique BANGOURA : « Violence politique et insécurité au Rwanda » (août-septembre 1995)
(semaine 15 : début du génocide au Rwanda le 7 avril 1994)

Joseph REVOL : « Pages d'histoire - La formation de l'Europe à travers l'histoire » (octobre 1957)
(semaine 16 : Création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier ou CECA par le Traité de Paris le 18 avril 1951)

René BRANELLEC : « De Genève à Saïgon » (août-septembre 1954)
(semaine 17 : Début de la Conférence de Genève mettant fin à la présence française en Indochine le 26 avril 1954)

NGUYEN-HUYNH : « Vietnam, l'intégration du Sud » (juin 1983)
(semaine 18 : capitulation du Sud-Vietnam le 30 avril 1975)



ENGAGÉS
à nous
protéger

ALLIÉS
pour vous
protéger



Protéger la Nation et leurs concitoyens est le devoir quotidien dont s'acquittent avec dévouement les forces de la communauté sécurité-défense. Cet engagement mérite plus que de la considération. Une reconnaissance qui s'exprime en actes.

La mutuelle Unéo, la mutuelle MGP et GMF se sont unies au sein d'UNÉOPÔLE. Toutes se mobilisent pour assurer mutuellement et durablement la protection sociale et les conditions de vie des membres de la communauté sécurité-défense en leur apportant des solutions plus spécifiques et plus justes.



MGP



Unéo, MGP et GMF
sont membres d'**UNÉOPÔLE**
la communauté
sécurité défense

Retrouvez-nous sur UNEOPOLE.FR



Lancée en 1939 par le Comité d'études de défense nationale (Association loi 1901), la **Revue Défense Nationale** assure depuis lors la diffusion d'idées nouvelles sur les grandes questions nationales et internationales qu'elle aborde sous l'angle de la sécurité et de la défense. Son indépendance éditoriale l'autorise à participer activement au renouvellement du débat stratégique. La **Revue Défense Nationale** permet de garder le contact avec le monde de la défense et apporte, grâce à ses analyses, la réflexion à l'homme d'action.

| Stratégie de défense et de dissuasion - Emmanuel Macron

Avenir de la guerre et ses mutations (2^e partie)

Cyberespace : la guerre a commencé - Philippe de Montenon

L'Homme augmenté sera-t-il la clef de la supériorité opérationnelle ? - Christian Dubois

Quelles limites éthiques à l'augmentation du combattant ? - Olivier Pinard-Legry - Gérard de Boisboissel

Demain des opérations collaboratives ? - Thibault Fouillet

La lutte anti-sous-marine (ASM) - Franck Maire

Bâtir le meilleur des mondes possibles - Hervé Pierre

Gouvieux 2019

Nous vivons une crise spirituelle - Yann Boissière

L'engagement - Richard Lizurey

Retrouver du sens dans l'innovation pour servir le progrès - Muriel Touaty

Un univers aux tensions multiples en crise perpétuelle de plus en plus forte ? - Lansana Kouyate

Approches régionales

Les forces armées turques face aux nouveaux défis stratégiques - Ana Pouveau

L'Afghanistan, état de guerre permanent - Françoise Hostalier

Approches historiques

Les chars dans la bataille de France - Marc Chassillan

La guerre froide gagnée sous les mers (1946-1989) - Hugues Eudeline

Plaidoyer pour l'Empereur - Michel Klen

Chronique - Recensions

Histoire militaire - « La soviétisation des États baltes et la Pologne orientale (1939) » - Claude Franc

Pierre Montagnon : *L'Honneur, pas les honneurs – Mémoires, tome II – Le Soviet des capitaines* (Pierre Brière)

James Stavridis : *Sailing True North: Ten Admirals and the Voyage of Character* (Thibault Lavernhe)

Claire Sotinel, Catherine Virlovet (dir.) : *Rome, la fin d'un empire* (Serge Gadal)

Prochain numéro | L'Europe de la défense : quelle réalité ?

www.defnat.com

Couverture : © greenbutterfly - Adobe Stock



16 € - ISSN 2105-7508

ISBN 978-2-919639-95-3